

Sothema

Des énergies unies pour la vie



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022





DES ÉNERGIES UNIES POUR LA VIE

Sommaire

1



Profil

Qui est Sothema ?
Chiffres clés
Structure du capital
Conseil d'Administration
COMEX et CODIR

2



Faits marquants

Sothema prend une participation dans le capital de Ziwig
Sothema se positionne dans le marché des dispositifs médicaux Made in Morocco
Sothema dans un article publié par le prestigieux Time Magazine
Mme Tazi reçoit le trophée du Forbes Top Healthcare Leader 2022

3



Interview avec la PDG

4



Industrie Pharma 2022

L'évolution du marché pharmaceutique mondial
Le marché des biomédicaments
L'industrie pharmaceutique africaine
Les chiffres du secteur pharmaceutique au Maroc

5



Rapport de gestion 2022

Les chiffres d'affaires
L'État des Soldes de Gestion (ESG)
Les investissements
La structure financière
Les filiales

6



Focus

Top 10 des meilleures ventes au Maroc et à l'export
Les nouveaux lancements en 2022
Les stratégies Marketing et de business development
Le Time To Market

7



Rapport ESG 2022

Highlights 2022
L'analyse de matérialité
Environnement, Social et Gouvernance

8



Rapport financier 2022

Rapport des CAC sur les comptes sociaux
Etats de synthèse 2022
Rapport spécial des CAC
Comptes consolidés 2022





PROFIL

Qui est Sothema ?

Créée en 1976, la Société de thérapeutique marocaine (Sothema) est un laboratoire pharmaceutique spécialisé dans le développement, la fabrication et la commercialisation des médicaments et des dispositifs médicaux. Grâce à ses partenariats historiques avec 40 laboratoires commettants leaders en R&D, Sothema rend accessibles au Maroc, en Afrique et dans les pays arabes, des médicaments innovants dans la majorité des aires thérapeutiques. Elle produit et commercialise également des génériques sous marques propres, des biosimilaires et des dispositifs médicaux.

La Success story d'un pionnier de l'industrie pharmaceutique

Depuis sa création, Sothema investit toujours massivement dans la production locale des médicaments et des dispositifs médicaux. Ses investissements contribuent à la souveraineté pharmaceutique nationale, condition sine qua none de la sécurité sanitaire tant recherchée par les pays dans lesquels Sothema est implantée. En créant de

nouvelles unités industrielles, Sothema participe à l'effort national visant la résorption du chômage parmi les populations qualifiées, y compris les chercheurs et les compétences rares. Des milliers d'emplois directs et indirects ont été créés par Sothema depuis le début de son aventure. Elle joue également un rôle primordial dans le développement continu

de la profession médicale et pharmaceutique grâce aux formations scientifiques qu'elle organise pour les professionnels de santé.





- 2022** ● Annonce de prise de participation dans les capitaux de Prodimedec et de Ziwig.
- 2021** ● Mise à disposition des installations industrielles de Sothema en vue de la fabrication pour le compte du ministère de la Santé des premiers lots de vaccins anti-Covid-19.
- 2020** ● Réalisation pour le compte du ministère de la Santé et du géant chinois Sinopharm CNBG, du premier essai clinique sur un vaccin candidat anti-Covid-19 à l'échelle de l'Afrique.
- 2019** ● Inauguration de l'unité des bio simialires, du deuxième site de production des sérums en poche souple et d'une chaudière biomasse pour la production de l'énergie propre.
- 2017** ● 1er brevet fruit d'une recherche fondamentale dans le domaine de l'antibiothérapie 100% marocaine avec la faculté de médecine de Fès. Un projet ayant reçu une décoration de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste ainsi que l'European Inventor AWARD.
- 2016** ● Fabrication des premiers produits anticancéreux issus de biotechnologie au Maroc.
- 2010** ● Acquisition du site Novartis Maroc.
- 2009** ● Lancement de l'unité des blocs stériles.
- 2005** ● Introduction en bourse.
- 2004** ● Pose de la première pierre de la filiale West Afric Pharma au Sénégal.
- 2000** ● Lancement de l'unité des céphalosporines.
- 1998** ● Lancement de l'unité des pénicillines.
- 1990** ● Début du façonnage.
- 1982** ● Début de la production de l'insuline et des solutions injectables.
- 1981** ● Inauguration du site de Bouskoura.
- 1976** ● Création de Sothema.

Notre Mission



Les finalités du projet de Sothema

- 1 Soigner le plus grand nombre de malades par des traitements à la fois efficaces et accessibles financièrement et, in fine, réduire le fardeau en matière de dépenses de soins sur les caisses de l'État et le pouvoir d'achat des patients.
- 2 Offrir au Maroc et aux pays du sud une autonomie pharmaceutique les rendant capables à faire face aux crises sanitaires.
- 3 Assurer la croissance de la société en pérennisant ses revenus et maximisant sa valeur.

Des énergies unies pour la vie est le slogan de Sothema. Il exprime la mission d'un acteur citoyen qui met son énergie et celle de ses femmes et hommes au service d'une vie saine.

Nos chiffres clés

1400 
Sothémiens
dont 180 cadres

8 
unités
industrielles
spécialisées

282 
millions
de Dhs de résultats
net en 2022


120.000 m²
de surface
productive 

11.000 m²
pour les
injectables 

7 
filiales

2,250 
milliards
de Dhs de chiffre
d'affaires HT en 2022

10%
de part
de marché 

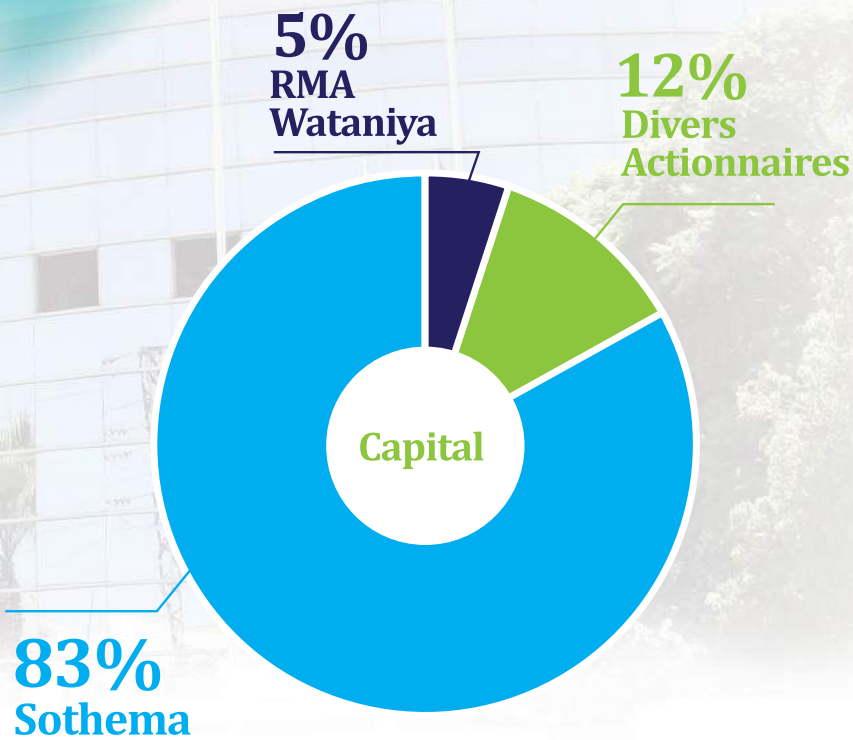
54^{ème} 
au classement
des 500 plus grandes
entreprises
marocaines en 2022

300 
médicaments
fabriqués &
importés

40 
laboratoires
commettants
leaders en R&D



Structure du Capital



Conseil d'Administration

Membres	Fonction
Mme. Lamia Tazi	Présidente
Mr. Mohamed Tazi	Administrateur
Mr. Mohamed Sefrioui	Administrateur
Mr. Berrada Mohamed Karim	Administrateur
Mr. Berrada Mohamed Amine	Administrateur
Mme. Selma Tazi	Administrateur
Mme. Amal Diouri	Administrateur
Mr. Tahiri Ghali	Administrateur
Mr. Ali Tazi	Administrateur
Mme. Bahia Berrada	Administrateur
Mr. Amine Benhalima	Administrateur
Mr. Nouredine Boutayeb	Administrateur

Comité Exécutif



Le COMEX est une instance de pilotage de Sothema, réunissant une fois par mois les hauts dirigeants de l'entreprise en vue de s'informer sur ses résultats et suivre son activité, de mettre au point sa stratégie, de prendre des décisions stratégiques et de partager une vision commune de Sothema. Les membres du Comex sont aussi membres du comité stratégique relevant du Conseil d'administration.

Les membres du COMEX



Dr. Lamia Tazi
PDG

Docteur en pharmacie de l'université de Liège, Mme Lamia Tazi a intégré Sothema en 1997 en tant que chargée de mission auprès de la direction générale. Après plus de 20 ans d'expériences durant lesquelles elle a assumé tour à tour les postes de pharmacienne responsable, de directeur général et de PDG, Dr. Tazi a contribué au développement de la société et de sa notoriété au niveau local

et régional. Elle représente Sothema dans divers groupements professionnels comme la Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutiques (FMIIP), l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) et le Club des femmes administrateurs (CFA). Mme Tazi siège aussi dans les CA de nombreuses sociétés pharmaceutiques, chimiques et de R&D.



Dr. Khaneboubi Ghizlaine

Directeur exécutif industriel
& développement

Docteur en pharmacie de l'université de Monastir (option biologie), Mme Khaneboubi a rejoint Sothema en 1991 en tant que responsable des affaires réglementaires. Entre 1992 et 1994, elle occupa le poste de responsable du laboratoire de contrôle et fut chargée du suivi et de la coordination du système de contrôle qualité, de la gestion des risques et du management des équipes qualité. En 1998, Dr. Khaneboubi a été

nommée directeur de l'assurance qualité et contribua avec ce titre à la mise en place de la stratégie qualité de Sothema durant une période marquée par une succession d'investissements industriels. Cette stratégie a permis à Sothema d'être accréditée par plusieurs autorités de santé européennes et internationales. Après 30 ans de carrière, Dr. Khaneboubi a été nommée en 2020 Directeur exécutif du pôle industriel et développement.



Mr. Mohamed Tazi

Directeur exécutif support

Titulaire d'un diplôme en finances et d'un master en ingénierie financière de l'Eslsca Business School à Paris, Mr. Mohamed Tazi a rejoint Sothema en 2010 en tant que directeur support. Après plus de 10 ans de carrière au sein de Sothema où il a contribué à la mise à niveau de son fonctionnement opérationnel, Mr. Tazi a participé aux décisions stratégiques de la société durant cette période. En 2019, il

a été nommé Directeur exécutif support, un poste qui chapeaute plusieurs pôles, directions et départements, à savoir le pôle SI et digitalisation, le pôle support, la Direction financière et comptable, la Direction du contrôle de gestion, la Direction des projets, le Département juridique, le Département des achats techniques et celui de l'administration des ventes.



Dr. Mehdi Zaghoul

Directeur exécutif
des opérations

Docteur en médecine de l'université de médecine et de pharmacie de Casablanca, Dr. Mehdi Zaghoul est également titulaire d'un master en management des industries pharmaceutiques délivré par l'université Jean Moulin de Lyon et d'un master intitulé European Leadership Program délivré par Vlerick management School de Bruxelles. Après avoir occupé des positions de leadership dans des multinationales pharmaceutiques comme Pasteur, MSD, Sanofi-aventis et Bayer Schering, Dr. Zaghoul a dirigé Novartis Pharma pendant des années durant lesquelles il a réussi l'intégration du portefeuille oncologie acquis auprès de GSK. Il a également

développé les marchés tunisien et algérien du géant suisse et contribué à son essor continental. Dr. Zaghoul a servi en tant que Président de Maroc, Innovation & Santé (MIS) qui représente les multinationales pharmaceutiques installées au Maroc, ainsi que membre du bureau de la chambre de commerce suisse. Il a rejoint Sothema en 2017 en tant que directeur exécutif des opérations et directeur général d'Axess Pharma, filiale de Sothema. Il gère l'ensemble des activités de promotion médicale et pharmaceutique de Sothema ainsi que le commercial et les opérations internationales et supervise le lancement et le développement d'Axess Pharma.

Comité de direction



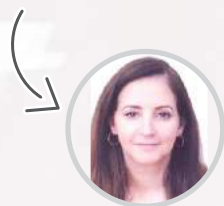
Le **CODIR** est une instance de direction chargée de veiller au bon fonctionnement de l'entreprise. Regroupant une quarantaine de cadres hautement qualifiés, le **CODIR**

représente l'ensemble des fonctions: finance, commercial, marketing, ressources humaines, etc. Les réunions du **CODIR** se tiennent plus fréquemment et abordent l'ensemble

des sujets liés à l'activité de l'entreprise et son fonctionnement. Il est fréquent que des sous-comités soient créés pour gérer des dossiers, projets et situations spécifiques.

Assises de gauche à droite :

- **Wafae Asstairi**, Directeur du contrôle de gestion
- **Zahra Moujab**, Directeur de la Business unit pédiatrie
- **Najlaa El Hany**, Directeur du pôle Business développement & oncologie
- **Lamia Tazi**, PDG et pharmacien responsable
- **Ghizlaine Khaneboubi**, Directeur exécutif industriel & développement
- **Hinde Bennani**, Directeur du Business Hôpital/Cliniques/ Ophthalmologie
- **Rachida Haj Khalifa**, Directeur des ventes
- **Leila Adib**, Directeur du sourcing
- **Merzek Siham**, Directeur de l'assurance qualité



Debout de gauche à droite :

- **Moulay Hachem Alaoui**, Directeur du pôle des opérations internationales
- **Mohammed Qrayim**, Consultant RP, RSE et communication
- **Taoufik Agoumi**, Directeur médical
- **Mohamed Tazi**, Directeur exécutif support
- **Mehdi Zaghloul**, Directeur exécutif des opérations
- **Marouane Ressani**, Directeur des projets
- **Mounir Haritane**, Directeur général délégué de Prodimed et Directeur de l'audit, du contrôle interne et du risk management.
- **Hassan Eddari**, Directeur des affaires pharmaceutiques
- **Youssef Haouane**, Directeur du site Sothema Ain Sbaa
- **Adnane Hilal**, Directeur Administratif et Financier
- **Mohamed Zinoun**, Directeur engineering
- **Mohamed El Maaroufi**, Directeur du pôle SI et digitalisation.
- **Ahmed Chaouki Berrannoun**, Directeur du pôle support
- **Ouadie El Euldj**, Directeur Marketing
- **Ramsès Afailal**, Directeur commercial
- **Mehdi Berrada**, Directeur du pôle production
- **Abouridiouane Abdellah**, Directeur export adjoint
- **Sahir Réda**, Directeur de la supply chain
- **Mourad Benhammact**, Directeur du capital humain.

SothemaWay : 5 Valeurs clés

Nous, sothémiennes et sothémiens, nous engageons d'adhérer et de faire vivre au quotidien les **5 VALEURS SUIVANTES** :

Intégrité



- ✓ Agir toujours avec honnêteté et transparence dans tout ce que nous faisons ;
- ✓ Croire en nos valeurs et principes en les mettant au centre de nos actions au quotidien ;
- ✓ Tenir nos promesses et nos engagements envers notre entreprise.

Engagement



- ✓ S'engager tous à fournir une prestation de qualité en respectant nos objectifs, les délais et les budgets ;
- ✓ Respecter nos engagements vis-à-vis de nos clients internes et externes et nos partenaires ;
- ✓ Toujours assumer nos décisions et trouver des solutions adaptées dans le respect de nos valeurs communes.

Collaboration



- ✓ Créer un climat de confiance, de respect et favoriser le travail en équipe ;
- ✓ Développer la communication et l'adhésion à la vision de Sothema ;
- ✓ Contribuer ensemble à fixer nos objectifs communs et œuvrer à les atteindre.

Performance



- ✓ Mener nos activités avec succès et réaliser nos objectifs suivant les règles d'efficacité et d'optimisation des ressources ;
- ✓ Faire preuve de créativité et de respect de la qualité, la sécurité, l'environnement et de notre intégrité ;
- ✓ Chercher les gains de productivité dans toutes nos actions entreprises au sein de Sothema.

Créativité



- ✓ Encourager l'esprit d'initiative auprès des collaborateurs et rester à l'écoute de nouvelles idées ;
- ✓ Valoriser et tester les nouvelles méthodes de travail afin d'améliorer notre compétitivité ;
- ✓ Créer un environnement propice à l'innovation et la créativité qui incite à développer l'autonomie chez les collaborateurs.





FAITS MARQUANTS

Sothema prend une participation dans le capital de Ziwig



Conformément à sa Responsabilité Sociétale envers la santé des femmes et en cohérence avec son engagement en faveur de la promotion de l'innovation médicale et pharmaceutique, Sothema a annoncé, le 02 décembre 2022, une prise de participation dans le capital de Ziwig, une startup européenne de premier plan qui révolutionne le diagnostic médical avec des dispositifs ultrasophistiqués, fiables et accessibles aux professionnels de santé. « Nous sommes fiers d'annoncer ce partenariat qui confirme notre engagement historique en faveur de l'innovation et de la R&D et qui s'est matérialisé par des projets réussis

comme la production locale de tests anti-covid 19 et le lancement d'une unité de production de dispositifs médicaux », se félicite Mme Lamia Tazi, PDG de Sothema. « Avec Ziwig, nous sommes d'autant plus fiers puisque le fondateur et président de cette entreprise à fort potentiel de développement, à savoir Mr. Yahya El Mir, est d'origine marocaine et qu'elle a introduit un dispositif révolutionnaire appelé Ziwig Endotest®, apportant un espoir à des millions de femmes qui souffrent de douleurs pelviennes. Le pipeline de nouveaux produits développés par Ziwig comprend également des dispositifs novateurs

dans le diagnostic d'un large éventail de pathologies lourdes, notamment les cancers féminins, ce qui correspond à notre engagement dans la lutte contre ces pathologies en étant le premier laboratoire en Afrique à produire localement des biosimilaires anticancéreux, innovants et accessibles financièrement », ajoute-t-elle. De son côté, Mr. Yahya El Mir, a exprimé sa joie qu'un « tel rapprochement puisse avoir lieu entre des entreprises qui font de l'innovation un levier important ». « Nous sommes heureux de nous unir avec Sothema qui reste un grand laboratoire pharmaceutique au Maroc et en Afrique », a-t-il déclaré.

Sothema se positionne en pionnier dans le prometteur marché des dispositifs médicaux

Conformément à sa stratégie de diversification, Sothema a annoncé, en août 2022, une prise de participation dans le capital de Prodimedec, un industriel 100% marocain pionnier dans le très prometteur marché des dispositifs médicaux. La participation de Sothema s'élève à 40% du capital de Prodimedec et porte sur un ambitieux plan d'investissement visant la mise en place d'une unité de production locale des dispositifs médicaux. «Le marché des dispositifs médicaux connaît



une dynamique prometteuse, avec une croissance à deux chiffres et des plans gouvernementaux visant la promotion du made in Morocco», explique Mr. Mohamed Tazi, administrateur et directeur exécutif support de Sothema. Et

d'ajouter : « le Maroc importe 90% de ses besoins en dispositifs médicaux fabricables au Maroc. Ce projet de rapprochement entre Sothema et Prodimedec traduit notre politique depuis la création de Sothema qui consiste à privilégier la fabrication locale à l'importation.» La nouvelle unité de production fabriquera des poches, des seringues, des cathéters, des tubulures médicales, etc. Elle sera située au pôle urbain et industriel de Had Soualem et s'étendra sur une superficie de 6 520 m².

Sothema dans un article publié par le prestigieux Time Magazine

Time Magazine, N°1 mondial, a publié un article détaillé sur Sothema, ses ambitions et ses perspectives. L'article est paru dans le numéro imprimé de décembre qui reste l'édition la plus lue de l'année vu qu'elle dévoile la TIME PERSON OF THE YEAR, un rituel fortement plébiscité par le monde du business, de l'art et de la culture et qui attire une audience estimée à 25 millions



de lecteurs. Dans une pleine page, l'auteur a multiplié les exemples de la réussite de Sothema en citant notamment sa contribution au projet national de riposte face à la pandémie de Covid-19 qui s'est matérialisé, entre autres, par la conduite d'essais cliniques vaccinaux et la production, pour la première fois au Maroc et en Afrique, de lots de vaccins anti-covid-19.

Mme Tazi reçoit le trophée du Forbes Top Healthcare Leader 2022



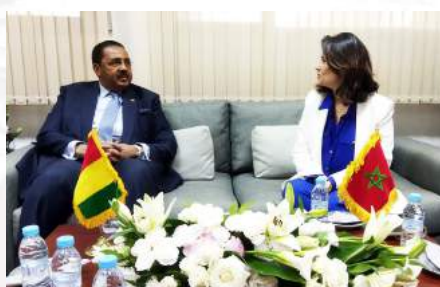
Unique représentante du Maroc et de l'Afrique du Nord lors du sommet de la santé de la région MENA organisé par Forbes Magazine, Mme Lamia Tazi s'est exprimée lors d'un panel sur les perspectives du secteur Pharma post covid-19 et a été récipiendaire du trophée Top Healthcare Leader 2022 de la région MENA lors du gala de clôture. Invitée d'honneur à cette importante conférence internationale, Mme Tazi a raconté la SuccessStory marocaine impulsée par

les hautes orientations royales ayant permis de transformer les risques posés par la pandémie de covid-19 en une opportunité d'atteindre la souveraineté sanitaire, ce qui s'est concrétisé par l'émergence de nouvelles industries locales comme celles des dispositifs médicaux et des vaccins. « Ravie d'avoir représenté le Maroc et l'Afrique du Nord lors du Forbes Healthcare Summit 2022 qui s'est tenu à Abu Dhabi les 13 et 14 décembre 2022. J'ai eu

l'immense plaisir de contribuer à une discussion très intéressante autour des perspectives du secteur Pharma post-Covid-19 en mettant en lumière l'impact de l'innovation et de la R&D sur notre avenir. J'ai également eu l'honneur de recevoir le prix Top Healthcare Leader Award 2022 lors de la cérémonie de gala et je le dédie à chaque Sothémien qui travaille sans relâche pour faire croître et réussir notre entreprise », a déclaré Mme Tazi.

Sothema reçoit le ministre de la Santé de la Guinée Conakry

Sothema a reçu, le mardi 15 novembre 2022, une délégation du ministère de la Santé de Guinée Conakry conduite par Dr. Mamadou Diallo, ministre de la Santé. Le programme de la visite a été riche et a consisté en une présentation de Sothema et de ses perspectives de développement, notamment en Afrique, par Mme Lamia Tazi ainsi que par Dr. Mehdi Zaghloul, Directeur exécutif des opérations, Dr. Ghizlaine Khaneboubi, Directeur exécutif



industriel & développement et Mr. Alaoui Moulay Hachem, Directeur du pôle des opérations internationales. Ensuite, le ministre de la Santé et la délégation qui l'a accompagnée ont procédé à une visite de l'Unité des

blocs stériles (UBS) et du laboratoire de contrôle des médicaments. « J'ai été particulièrement heureux de visiter Sothema, une grande industrie pharmaceutique qui dispose d'infrastructures à la pointe de la technologie », a déclaré le Ministre. « Nous espérons renforcer davantage la relation de notre pays avec votre laboratoire qui a été le premier à signer un partenariat avec la Guinée en 2014 », a-t-il conclu.

Sothema reçoit une délégation de médecins iraqiens



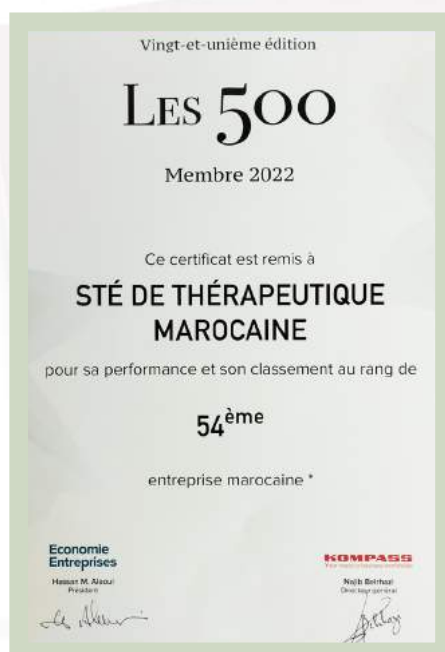
C'est la troisième fois qu'une importante délégation de médecins iraqiens, toutes spécialités médicale confondues, rend visite à Sothema. « La visite de cette année reste spéciale puisqu'elle intervient après l'enregistrement de Sothema par les autorités de santé de l'Iraq, ce pays frère qui représente un marché pharmaceutique de 4 milliards USD »,

fait savoir Mr. Alaoui Moulay Hachem, Directeur du pôle des opérations internationales. Composée d'une trentaine de médecins, la délégation a d'abord été reçue à Casablanca par Mme Lamia Tazi, puis conduite au siège de la société à Bouskoura pour une visite du site industriel, notamment l'Unité des blocs stériles (UBS). Ces rencontres ont permis à

Sothema de développer sa notoriété aussi bien auprès des professionnels de santé iraqiens que des autorités de ce pays qui encouragent la coopération interarabe dans le secteur pharmaceutique, laquelle coopération permettant de doper les exportations des médicaments made in Morocco à ce pays frère.

Sothema 54ème dans le classement des 500 plus grandes firmes Marocaines

A l'occasion de la 21ème édition du classement annuel des 500 plus grandes entreprises marocaines, réalisé conjointement par le magazine Economie & Entreprises et le spécialiste international des bases de données Kompass, Sothema a occupé le rang 54 contre 47 au dernier classement. Il est certain que le contexte international de crise et l'impact de la pandémie de Covid-19 sont responsables de ce recul qui intervient pour la première fois depuis le début de la participation de Sothema dans ce classement. « Dans ce



contexte délicat, votre entreprise a su surmonter les défis de la crise mondiale et se maintenir dans le classement des plus grandes entreprises nationales », déclarent Hassan Alaoui et Najib Belrhazi, respectivement président d'Economie & Entreprise et Directeur général de Kompass Maroc. Il est utile de rappeler que Sothema s'était classée 135ème lors de sa première participation en 2006 et que, année après année, elle a pu gagner plus de 80 places pour se hisser presque au top 50 du classement.





Entretien avec la PDG

2022, une année sous le signe de la résilience



Dans un contexte national et international fortement impacté par la guerre en Ukraine et les répercussions de la crise du Covid-19, Sothema a affiché une résilience exemplaire avec des réalisations satisfaisantes pour l'exercice 2022. Le point avec Mme Lamia Tazi, Présidente du Conseil d'administration et PDG de Sothema. Entretien.

Comment évaluez-vous les réalisations de Sothema en 2022 ?

L'exercice 2022 a été marqué par une conjoncture difficile due essentiellement à l'inflation des intrants. Malgré cela, Sothema a fait preuve d'une résilience exemplaire et a terminé l'année avec des réalisations satisfaisantes. Dans un contexte de crises sanitaire, géopolitique et économique, et d'une légère croissance de l'activité pharmaceutique mondiale estimée à fin 2022 entre 3 et 4%,

Sothema a réalisé un chiffre d'affaires en progression de 9,3% par rapport à l'exercice 2021, s'établissant à 2,3 milliards de MAD contre 2,05 milliards de MAD l'année précédente. Elle a conservé son classement en tant que leader du secteur pharmaceutique marocain avec une part de marché de presque 10%. En termes de résultats, Sothema a réalisé une croissance de 4% sur son résultat d'exploitation qui est passé de 430 millions de MAD en 2021 à 448 millions de MAD cette année. Ceci démontre la capacité de Sothema à

maîtriser l'impact de l'inflation sur son exploitation en faisant preuve d'une excellence opérationnelle et d'une utilisation optimale de ses facteurs de production. De son côté, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) a légèrement progressé de 2,2% s'établissant à 488 millions de MAD contre 477 millions de MAD en 2021. Quant au résultat net, il s'est élevé à 282 millions de MAD en 2022 contre 281 millions de MAD en 2021, soit une variation de + 0,05%.

En 2022, Sothema a payé presque le double au titre de

la contribution de solidarité par rapport à 2021. Peut-on considérer cela comme une des raisons expliquant le maintien du résultat net au même niveau que l'exercice précédent ?

D'abord, ce que je peux affirmer c'est que la profitabilité de notre activité en 2022 reste largement satisfaisante. Réaliser un ratio de marge bénéficiaire nette de presque 13% dans un contexte de crise est une réussite. Cela dit, notre profitabilité aurait pu être encore plus satisfaisante si on n'avait pas à subir le renchérissement des facteurs de production ainsi que des cours de change en hausse à l'international. Quant à la contribution de solidarité sur les bénéfices, Sothema s'est acquittée en 2022 d'un montant de 22 millions de MAD contre 13 millions en 2021. Ceci peut expliquer en partie le maintien du résultat net, mais ce n'est pas la raison première qui est celle que j'ai évoquée précédemment. Conformément à notre Responsabilité Sociétale, nous sommes disposés à soutenir l'effort du gouvernement visant à renforcer la cohésion sociale de notre pays.

Pensez-vous que la conjoncture peu favorable va se maintenir dans l'avenir ?

Je pense que la guerre en Ukraine reste le facteur premier qui explique les crises

alimentées par l'inflation, la disruption des chaînes logistiques, l'anxiété des marchés financiers et les chocs des taux de change. A mon avis, le monde devra se diriger vers une désescalade qui se traduira par une période plus apaisée, voire prometteuse. C'est pourquoi, il ne faut pas céder au pessimisme. Bien au contraire, des perspectives heureuses sont devant nous. En ce qui nous concerne, les activités de Sothema continueront à croître de façon



satisfaisante grâce à plusieurs leviers essentiels. D'abord, l'élargissement de la couverture médicale qui couvrira 22 millions de nouveaux assurés, ce qui dopera la consommation des médicaments à l'échelle nationale. Ensuite, les politiques du Maroc visant à promouvoir l'industrie locale et le

made in Morocco vont se traduire par une préférence nationale à la fabrication locale des médicaments. Il y a aussi l'expansion internationale de Sothema à travers de nouvelles représentations en Afrique et dans les pays arabes. Ceci induira une hausse des exportations des médicaments comme les biosimilaires, les héparines, l'insuline ainsi qu'une variété de génériques. L'un des leviers de croissance essentiel pour Sothema reste l'enrichissement permanent d'un pipeline diversifié de produits à forte valeur, couvrant des aires thérapeutiques comme l'oncologie avec un accent mis sur l'amélioration du Time To Market. Enfin, il y a les perspectives prometteuses représentées par Prodimed et Ziwig dans le secteur encore vierge des dispositifs médicaux et de la médecine de précision.

Justement, vous avez annoncé une participation dans le capital de Prodimed. Pourquoi cet intérêt pour les dispositifs médicaux ?

Selon les chiffres de l'Association marocaine des professionnels des dispositifs médicaux (AMPDM), le secteur est estimé à 3 milliards de MAD dont 70% sur appels d'offres publics. La croissance annuelle varie entre 7

et 10%. Cette activité a longtemps été marquée par une dépendance aux importations. Seulement 10% des dispositifs médicaux utilisés au Maroc sont fabriqués localement. La crise du Covid-19 a montré la nécessité pour un pays comme le Maroc de se doter

émanant du secteur privé s'ajoute à ces perspectives de croissance du secteur des dispositifs médicaux. L'augmentation de la capacité litière des établissements de santé privés et l'ouverture de la pratique de médecine aux compétences étrangères

notamment en Afrique.

L'autre annonce majeure que vous avez faite en 2022 a été la prise de participation dans le capital de Ziwig. En quoi cette opération est importante pour Sothema ?



de capacités locales en vue de produire des dispositifs fabricables dans notre pays. La politique de substitution des importations prônée par le ministère de l'Industrie et du Commerce et l'augmentation des budgets consacrés à la santé devraient se traduire par une croissance de la commande publique et un volume d'affaires plus important des équipementiers médicaux. Il est important de relever que la demande

laissent entrevoir une augmentation significative de la consommation des dispositifs médicaux par le marché privé. Aujourd'hui, le marché est dominé par trois opérateurs. Il y a encore de la place pour d'autres intervenants qui, non seulement pourront arrimer le marché marocain par des dispositifs innovants et de bonne qualité, mais aussi servir des pays qui dépendent de l'importation des dispositifs médicaux,

L'activité de Ziwig correspond à l'engagement de Sothema en matière d'innovation. En faisant appel aux technologies ARN et à l'intelligence artificielle, les dispositifs développés par Ziwig permettent de diagnostiquer avec précision et efficacité une variété de pathologies lourdes. Par ailleurs, Sothema a trouvé en Ziwig un partenaire idéal pour confirmer son engagement en faveur de la

santé féminine. Le premier dispositif développé par cette importante startup européenne est Ziwig Endotest ®. Il s'agit d'un dispositif révolutionnaire pour le diagnostic de l'endométriose, une pathologie qui touche des millions de femmes dans le monde. Dans son pipeline, Ziwig développe d'autres dispositifs notamment pour le diagnostic des cancers féminins. Sur le plan du business model, je suis confiante que des perspectives heureuses se présentent devant ces dispositifs de diagnostic innovants dont le secteur de la santé a grand besoin aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Afrique.

Quelles sont vos perspectives à l'international ?

En 2022, nos ventes à l'export ont poursuivi une dynamique positive avec une hausse de presque 10%, soit 163 millions de MAD contre 149 millions de MAD en 2021. Sothema est classée 3ème laboratoire national en termes de ventes à l'export mais peut devenir n°1 vu notre potentiel et l'excellente image dont nous jouissons, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. L'activité de façonnage réalisée au profit de laboratoires internationaux a évolué de 26% en 2022. Ceci témoigne de la réputation de Sothema en tant que laboratoire offrant des infrastructures industrielles de dernière génération

et des process pharmaceutiques conformes aux normes internationales. Bref, je réitère une fois encore que l'internationalisation de Sothema ne devrait pas se limiter à des médicaments exportés ou des services de sous-traitance rendus, mais devra surtout se traduire par l'implantation de nouvelles filiales. C'est pourquoi nous nous activons sur ce volet en espérant faire bientôt des annonces significatives. Notre mission consiste à contribuer à la souveraineté sanitaire

“ Nous œuvrons continuellement pour assurer une parité dans notre milieu de travail. ”

des pays africains et arabes et nous ne pouvons le faire qu'en installant des unités pharmaceutiques de dernière génération, fournissant des médicaments de grande qualité à des coûts abordables.

Vous avez reçu des trophées de prestigieuses institutions internationales comme Forbes Magazine. Lequel vous a le plus marqué ?

Effectivement, j'ai reçu au nom de Sothema des trophées en tant que leader de la santé et en tant que Businesswoman. J'en suis fière et je

les dédie à tous les Sothémiens qui travaillent chaque jour encore plus pour rendre notre société rentable. Le trophée qui m'a particulièrement marqué reste celui que j'ai reçu du Rotary Club. Il s'agit d'un trophée qui a été attribué à Sothema en raison de sa politique RSE. C'est une reconnaissance des efforts que nous déployons tous pour faire en sorte que nos activités aient un impact positif sur nos parties prenantes. Nous œuvrons continuellement pour assurer une parité dans notre milieu de travail. Nous veillons à la protection de la biodiversité en optimisant nos consommations d'énergies fossiles et en augmentant la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique. Chaque jour, nous contrôlons nos mesures déjà draconiennes pour éviter la survenue d'accidents de travail et des maladies professionnelles. Sur le plan éthique, nous respectons scrupuleusement les codes déontologiques régissant nos métiers et nous mettons en place, chaque fois que c'est nécessaire, les garde-fous pour éviter tout dérapage de quelque nature que ce soit. Bref, notre RSE est notre raison d'être. Quand elle est reconnue par une institution internationale comme le Rotary Club, nous ne pouvons qu'être confiants en la façon de conduire notre business.





Industrie Pharma 2022

Evolution du marché mondial



En 2022, le marché pharmaceutique mondial est estimé à 1 480 milliards USD¹. Il ne s'agit que d'une légère augmentation par rapport à 2021, le chiffre d'affaires pharmaceutique mondial était évalué à 1 420 milliards

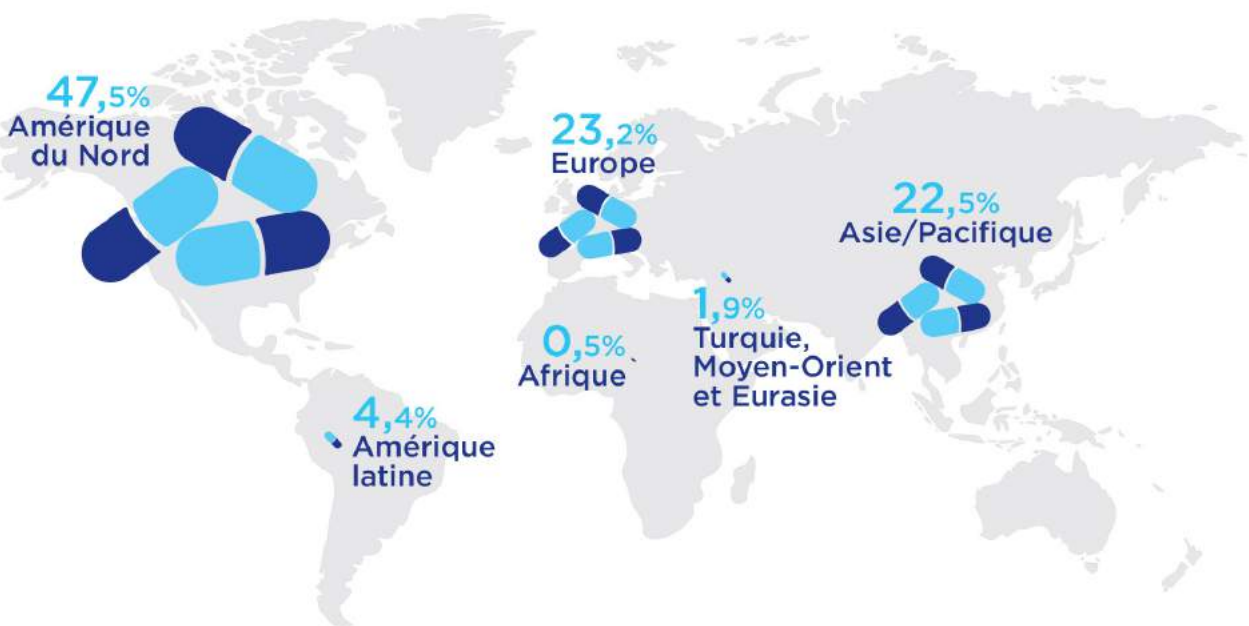
USD, soit une croissance d'environ 4%. En termes de segmentation, certains marchés restent plus attractifs pour les sociétés pharmaceutiques que d'autres. Les États-Unis restent le premier marché pour les produits

pharmaceutiques, suivis de l'Europe et de l'Asie Pacifique. L'Afrique représente la plus faible part des revenus du marché pharmaceutique mondial.

LE MARCHÉ PHARMACEUTIQUE MONDIAL PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en prix producteur)

Source : IQVIA



Top 20 des plus grandes firmes pharmaceutiques mondiales



Le Top 3 des médicaments les plus vendus au monde

En 2022, les médicaments les plus vendus dans le monde sont Humira, Eliquis et Revlimid. Ces produits pharmaceutiques sont approuvés pour traiter plusieurs maladies chroniques dont des cancers. Les traitements oncologiques sont la première classe thérapeutique pour les ventes de médicaments dans le monde, suivis des antidiabétiques. Cependant, les ventes de médicaments pour les maladies auto-immunes et le diabète ont connu l'une des plus fortes croissances des dépenses ces dernières années.



Le marché des biomédicaments



Les thérapies biologiques aussi produites par génie génétique à l'aide des interférons, les hormones nommés biomédicaments ont de cellules vivantes à l'issue d'un recombinaux ou les anticorps révolutionné le traitement des processus de fermentation. Elles monoclonaux, permettent désormais de traiter des pathologies aussi variées que la sclérose en plaques, pathologies chroniques et apportent ont été largement utilisées dans les des cancers et des maladies aussi de l'espoir à de nombreux patients. vaccins et pour imiter l'insuline, immunes, comme la maladie de Parmi ces thérapies, on retrouve améliorant significativement la vie des Crohn ou la polyarthrite rhumatoïde. les anticorps, les protéines et les des diabétiques depuis les années Estimé à 240 milliards d'euros en enzymes. A la différence des petites 1990. Les personnes atteintes de 2019, le marché des médicaments molécules chimiques classiques, les maladies génétiques rares ont biologiques devrait enregistrer une biothérapies peuvent être naturelles, également retrouvé l'espoir grâce croissance entre 8% et 9% par an c'est-à-dire non génétiquement aux enzymothérapies substitutives. en moyenne, pour atteindre 320 être recombinantes, c'est-à-dire Les innovations thérapeutiques des vingt dernières années par exemple

2,2

milliards de personnes âgées de plus de 60 ans en 2050

10 000

biothérapies en développement

320

milliards de chiffres d'affaires en 2025

9%

de croissance annuelle

milliards d'euros d'ici à 2025. Cette performance est deux fois supérieure à celle du marché pharmaceutique. Les avancées sont prometteuses aussi bien pour les anticorps monoclonaux qui se positionnent en haut de podium des biothérapies, que pour d'autres domaines naissants comme les thérapies cellulaires et géniques et les vaccins thérapeutiques. Les portefeuilles de recherche des acteurs de la pharmacie et de la biotechnologie

se sont ainsi étoffés : près de 10.000 médicaments sont en développement, reposant à plus de 40% sur des processus, très coûteux, de fabrication biologique. Sans parler des vaccins préventifs, qui sont aussi des produits «vivants». La croissance du marché des produits biologiques sera entravée par une grave pénurie de main-d'oeuvre qualifiée pour le développement de médicaments biologiques qui nécessitent des compétences

spécialisées. Ces compétences sont limitées à certains organismes de recherche et sociétés d'équipement médical aux États-Unis et en Europe. Selon une étude menée par le cabinet de conseil Mercer, les États-Unis seront confrontés à d'importantes pénuries de travailleurs de la santé au cours de la prochaine décennie. Le cabinet prévoit une pénurie de plus de 400 000 aides à domicile et de 29 400 infirmières praticiennes d'ici 2025.

L'essor des thérapies ciblées

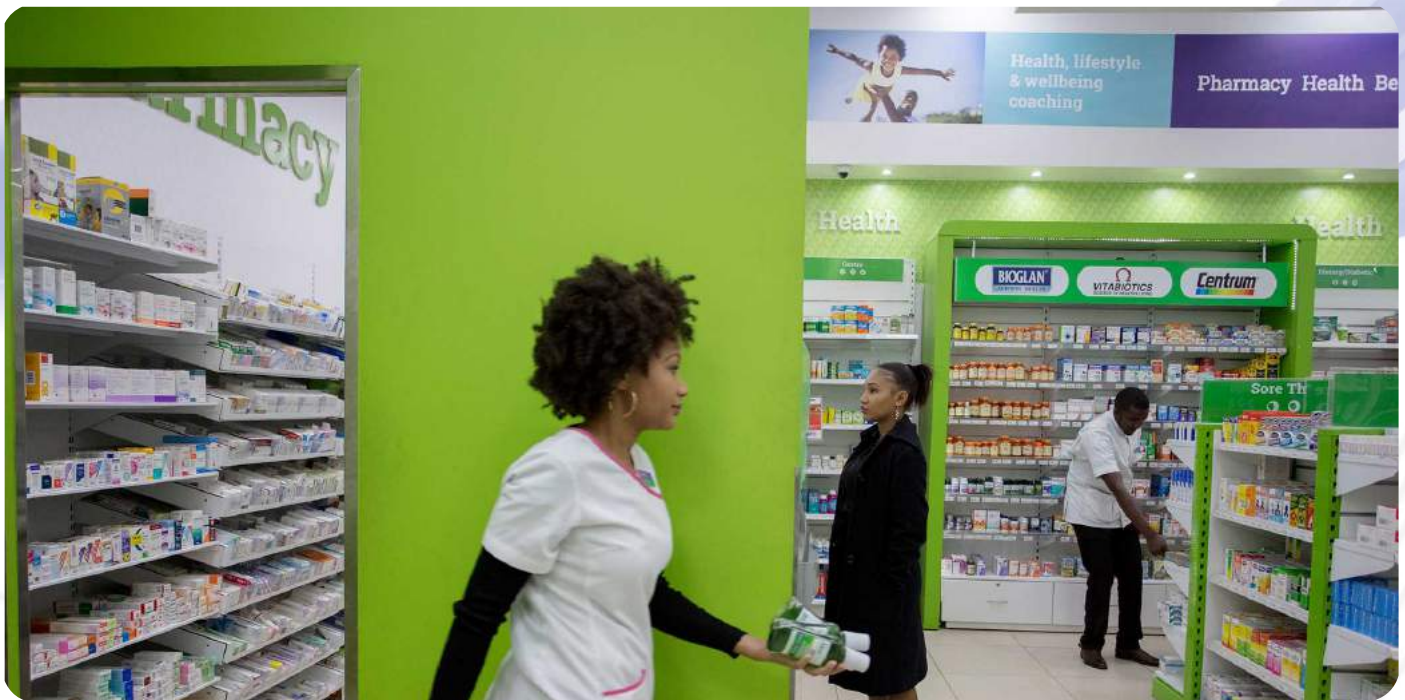


Les sociétés pharmaceutiques proposent des médicaments pour un traitement individuel personnalisé de diverses maladies. La médecine personnalisée, également appelée médecine de précision, vise à fournir

des soins médicaux en fonction des caractéristiques individuelles et de la constitution génétique du patient. Les thérapies de précision sont de plus en plus adoptées alors que les entreprises abandonnent de plus en plus le modèle

unique pour tous les problèmes de santé courants. De grandes entreprises telles que GSK, Teva Pharmaceuticals et AstraZeneca investissent dans le développement de médicaments personnalisés.

L'industrie pharmaceutique africaine



17% de la population mondiale en Afrique

25% des malades de la planète sont africains

60% des médicaments consommés en Afrique sont contrefaits ou détournés des approvisionnements classiques.

375 fabricants dans 37 pays africains, contre 5000 en Chine

3% de la production pharmaceutique mondiale

En Afrique, plus de 80% des produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux sont importés sur le continent, majoritairement de Chine ou d'Inde, rendant le développement d'une production locale difficile. D'après un rapport des Nations Unies, la pandémie de Covid-19 a mis en évidence « l'insuffisance des capacités de l'Afrique à fabriquer et à fournir les médicaments essentiels et les

dispositifs médicaux nécessaires à enrayer la pandémie. » Pourtant, dès 2007, l'Afrique dispose d'un Plan de fabrication pharmaceutique qui vise à ne plus dépendre de manière excessive des importations. Un voeu pieux du point de vue de plusieurs observateurs et experts en économie de santé. Cela dit, l'explosion démographique africaine et la croissance annoncée pour les vingt prochaines années sembleraient

être porteuses d'un changement, comme le démontre différents projets de réforme de la santé initiés par les gouvernements africains. Une chose est sûre, au lendemain de la pandémie de Covid-19, le plan de fabrication pharmaceutique devrait être accompagné de « financements abordables » et de « technologies modernes » qui permettront la naissance et l'expansion d'une industrie pharmaceutique africaine.

Les défis du made in Africa



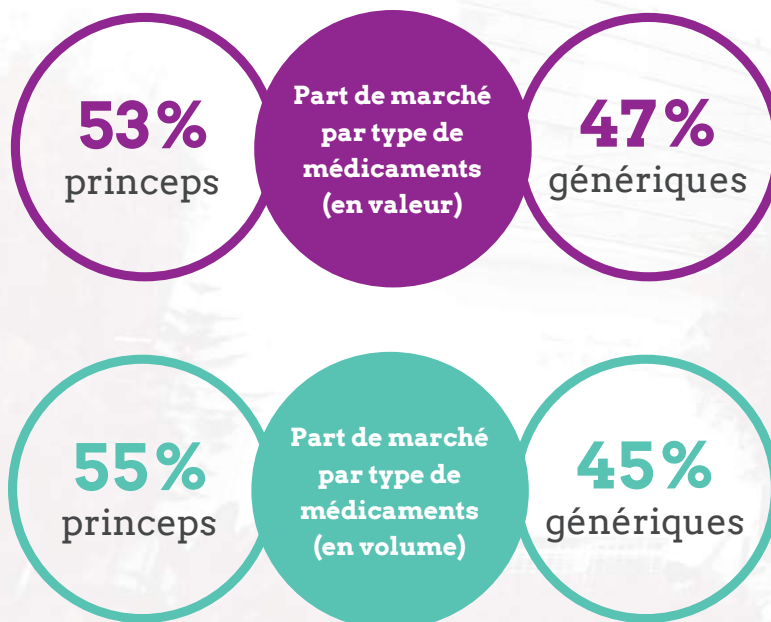
Les principaux défis auxquels l'Afrique fait face en matière d'industrie pharmaceutique sont les petits marchés fragmentés, la faiblesse des cadres réglementaires et le manque des ressources humaines qualifiées. Les réglementations peu encadrées relatives à la production pharmaceutique entraînent le développement de «sous-marchés» illégaux. Par ailleurs, l'Afrique ne dispose pas d'assez de ressources humaines pour développer son secteur pharmaceutique et les financements des entreprises locales ou panafricaines ne sont pas suffisants: peu investissent, voire pas, dans la recherche et le développement et dans la protection de la propriété intellectuelle.



Les chiffres du secteur pharmaceutique au Maroc



Le marché privé de l'industrie pharmaceutique a enregistré, à fin décembre 2022, une croissance de 5% en unités et de 8% en valeurs, soit 13,4 milliards de MAD. Le marché des princeps a connu une croissance de 4% en unités et de 6% en valeurs. Quant aux génériques, la croissance enregistrée sur l'année 2022 a été de 6% en unités et de 10% en valeurs.



Sources : IQVIA et l'Office des changes.

En termes d'exportations, l'évolution enregistrée de janvier à fin décembre 2022 a été de 6%, soit +76 millions de MAD. Elles se sont établies à 1,4 milliards de MAD en 2022 contre 1,36 milliards de MAD en 2021.

Chiffres clés de l'industrie pharmaceutique nationale

Le secteur du médicament en chiffres



Les producteurs locaux jouent un rôle majeur dans le développement du tissu industriel national

54

laboratoires autorisés dont 33 membres de la FMIIP disposant de sites de production comme le stipule la loi 17/04 et dont 93% des multinationales représentées sont au sein de la FMIIP

12 000

pharmacies d'officine &

60

grossistes répartiteurs

55 000

emplois au total dont 13.000 emplois directs. 99% du personnel employé est marocain et 30% est le taux d'encadrement

+17

milliards de MAD de chiffre d'affaires en 2021

800

millions de dirhams investis par an par les membres de la FMIIP dans l'outil industriel, l'innovation technologique, la qualité et la formation depuis 2013

2

milliards de dirhams de contribution fiscale dont 80% provenant de la contribution des opérateurs nationaux du secteur pharmaceutique

5.2%

du PIB du secteur industriel



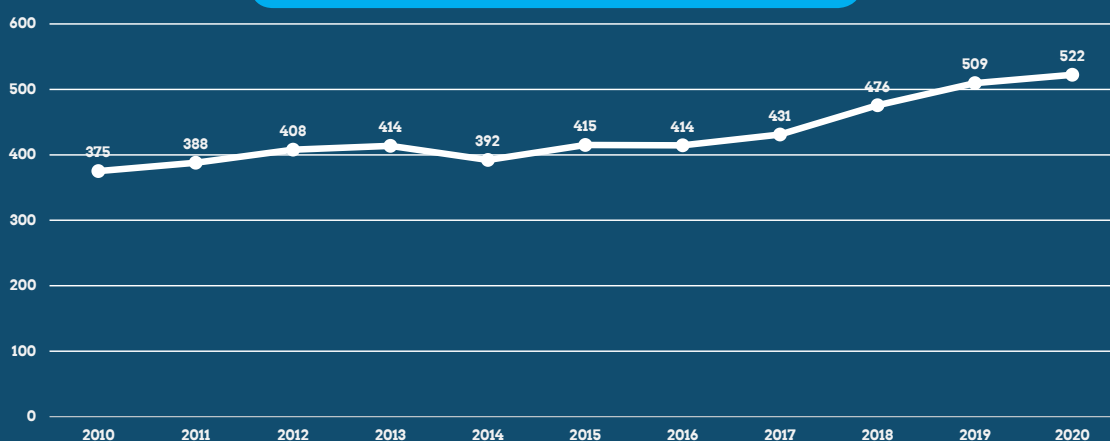
1.5%

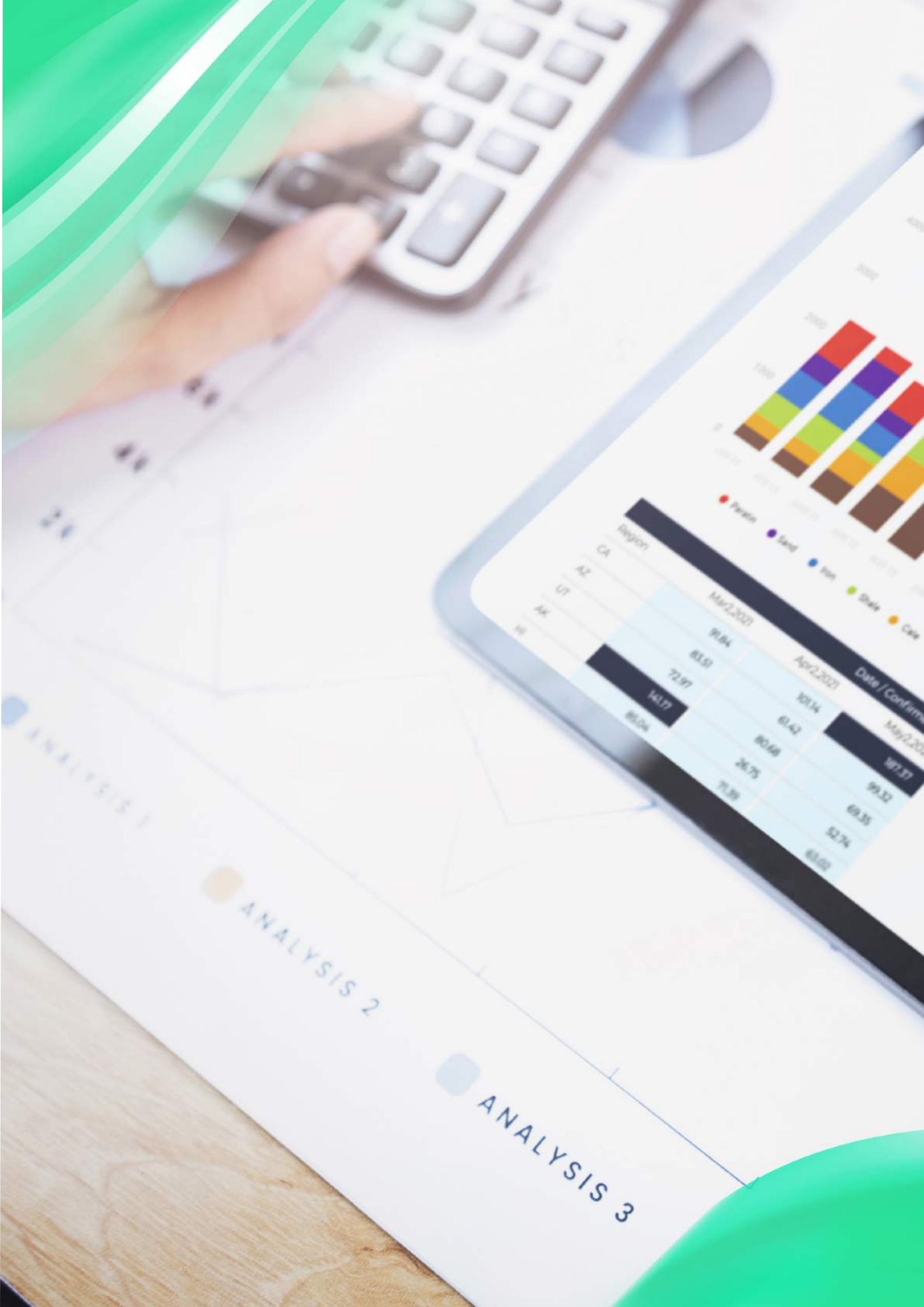
du PIB national

Source : Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIIP)

Evolution des dépenses annuelles per capita en produits pharmaceutiques en MAD (2010-2020)

...et 569 Dirhams par personne en valeur en 2022



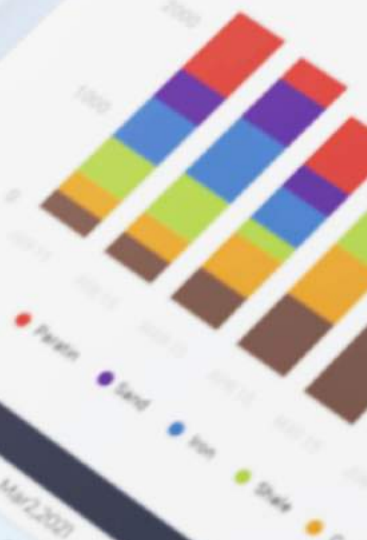


ANALYSIS 1

ANALYSIS 2

ANALYSIS 3

Region	Mar2,2021	Apr2,2021	May2,2020
CA	9184	10134	10717
AZ	8351	6142	9932
UT	7297	8068	6935
AK	1417	2675	5274
HI	8504	7139	6102





Rapport de gestion



Chiffre d'affaires

Positionnement de Sothema en 2022 (marché privé)

Au titre de l'exercice 2022, Sothema a réalisé sur le marché privé un chiffre d'affaires de 1.235 MMAD contre 1.170 MMAD en 2021, soit 5,5% de croissance en valeur et 4,2% en volume.

1.23

milliards de MAD

chiffre d'affaires sur le marché privé

+ 5.5%
de progression en valeur

+4.2% d'unités vendues

En 2022, Sothema est le leader du marché privé marocain, avec des parts de marché de 8,5%.

8.5% en 2022 contre **8.7%** en 2021
Parts de marché de Sothema sur le marché privé

Source : IQVIA

Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par Sothema au titre de l'exercice 2022 est de 2.250 MMAD contre 2.059 MMAD en 2021, soit une croissance de 9.3%. La progression de 191 MMAD est composée des produits importés à hauteur de 158 MMAD.

					Evolution	
	déc-21	Q.PART	déc-22	Q.PART	Montant	En%
Chiffre d'affaires global	2 058 796 501	-	2 249 849 092	-	191 052 592	9,3%
Chiffre d'affaires importé	692 312 567	33,6%	850 655 068	37,8%	158 342 500	22,9%
Chiffre d'affaires fabriqué	1 366 483 933	66,4%	1 399 194 025	62,2%	32 710 091	2,4%

Répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par canal démontre une hausse globale de 9.3%, tirée par les ventes du marché privé, du façonnage et des prestations à l'export ainsi que les ventes des marchés publics qui ont enregistré respectivement des progressions de 8.6%, 26.6% et 16.5%. Par ailleurs, le façonnage du site Ain Sebâa et les ventes dentaires ont enregistré respectivement des baisses de -11.7%, et -9.8%.

	ANNÉE 2021		ANNÉE 2022		EVOLUTION EN %	
	QTY	MNT HT	QTY	MNT HT	MNT	2021-2022
Ventes privées	36 193 752	1 488 412 808	37 212 316	1 620 653 700	132 240 891	8,9
Ventes échantillons	821 319	31 379 423	775 209	30 493 103	-886 319	-2,8
Total Chiffre d'affaires Privé	37 015 071	1 519 792 231	37 987 525	1 651 146 803	131 354 572	8,6
Ventes Publiques	11 893 598	216 202 378	8 607 602	251 899 524	35 697 146	16,5
Total Chiffre d'affaires Publiques	11 893 598	216 202 378	8 607 602	251 899 524	35 697 146	16,5
Ventes Export	22 073 237	149 255 637	17 176 454	163 737 008	14 481 371	9,7
Total Chiffre d'affaires Export	22 073 237	149 255 637	17 176 454	163 737 008	14 481 371	9,7
Façonnage et prestations export	2 001 849	58 449 892	2 746 950	74 007 446	15 557 554	26,6
Façonnage et prestations site ASB	5 705 015	49 880 766	4 852 050	44 042 159	-5 838 607	-11,7
Façonnage et prestations local	8 340 682	56 965 543	8 392 668	57 575 426	609 883	1,1
Total Chiffre d'affaires Façonnage	16 047 546	165 296 201	15 991 668	175 625 032	10 328 829	6,2
Ventes Dentaire	41 300	8 250 054	37 524	7 440 724	-809 330	-9,8
Total Chiffre d'affaires Dentaire	41 300	8 250 054	37 524	7 440 724	-809 330	-9,8
Total Chiffre d'affaires	87 070 752	2 058 796 501	79 800 773	2 249 849 092	191 052 588	9,3

Chiffre d'affaires des nouveaux produits



4 Nouveaux Produits

à forte valeur ajoutée lancés en 2022 par Sothema



+ 8,7 MMAD

de chiffre d'affaires additionnel en 2022 grâce à ces nouveaux lancements



Etat des soldes de gestion (ESG)

ESG & Marge Brute 2022

NATURE	ANNÉE 2022	MARGE EN %	ANNÉE 2021	MARGE EN %	ÉVOLUTION
Chiffre d'affaires global	2 249 849 092	-	2 058 796 501	-	-
Marge Brute globale	1 101 524 177	49,0	1 046 947 797	50,9	5,2
Valeur Ajoutée	778 619 279	34,6	753 856 462	36,6	3,3
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	488 409 461	21,7	477 697 366	23,2	2,2
Résultat D'exploitation	448 289 976	19,9	430 373 611	20,9	4,2
Résultat Financier	-3 549 849	-0,2	-3 587 186	-0,2	-1,0
Résultat Non Courant	-23 689 535	-1,1	-12 666 614	-0,6	87,0
Résultat Avant Impôt	421 050 592	18,7	414 119 811	20,1	1,7
RESULTAT NET	282 106 916	12,5	281 973 567	13,7	0,05

En 2022, la marge brute par rapport au chiffre d'affaires global est située à 49% versus 50.9% en 2021. L'évolution des marges sur la période 2022 est marquée par : 1- La stabilité de la marge des produits finis revendus en l'état ; 2- Légère baisse de 1% sur la marge des produits fabriqués suite à l'augmentation des prix des intrants et l'impact de change à l'international.

	Année 2022	Marge en %	Année 2021	Marge en %	Évolution
Marges sur ventes en l'état	261 992 229	30,80	212 524 504	30,7	23,3
Marges sur production	839 493 804	60,0	834 423 293	61,0	0,6
Marge Brute Globale	1 101 486 034	49,0	1 046 947 797	50,9	5,2

282,1 MMAD
Résultat Net
+0,05%

1101 MMAD
Marge Brute
+5,2%

EBE & Résultats

Excédent Brut d'Exploitation

L'excédent brut d'exploitation représente 21.7% en 2022 contre 23.2% en 2021 par rapport au chiffre d'affaires. Il a progressé en valeur de 2,2% soit 10,7 MMAD. La variation des deux principaux postes est la suivante :

- Les charges externes ont évolué de +10,2% entre 2021 et 2022. Elles représentent 14,3 % du C.A de 2022 contre 14,24% sur la même période de 2021.
- Les charges de personnel ont enregistré une hausse de 5.1%. Ces charges représentaient 13.3% du chiffre d'affaires à fin 2021 contre 12.8% en 2022.

488 MMAD

EBE

+0,05%

Résultat Non Courant

Au 31 décembre 2022, le résultat non courant est impacté principalement par l'effet de la contribution sociale de solidarité pour un montant de 9 MMAD entre 2021 et 2022.

Résultat d'Exploitation

Le résultat d'exploitation à fin 2022 représente 19,9% du chiffre d'affaires contre 20,9% arrêté à la même période de l'exercice écoulé, avec une hausse en valeur absolue de 4.2%.

Résultat Financier

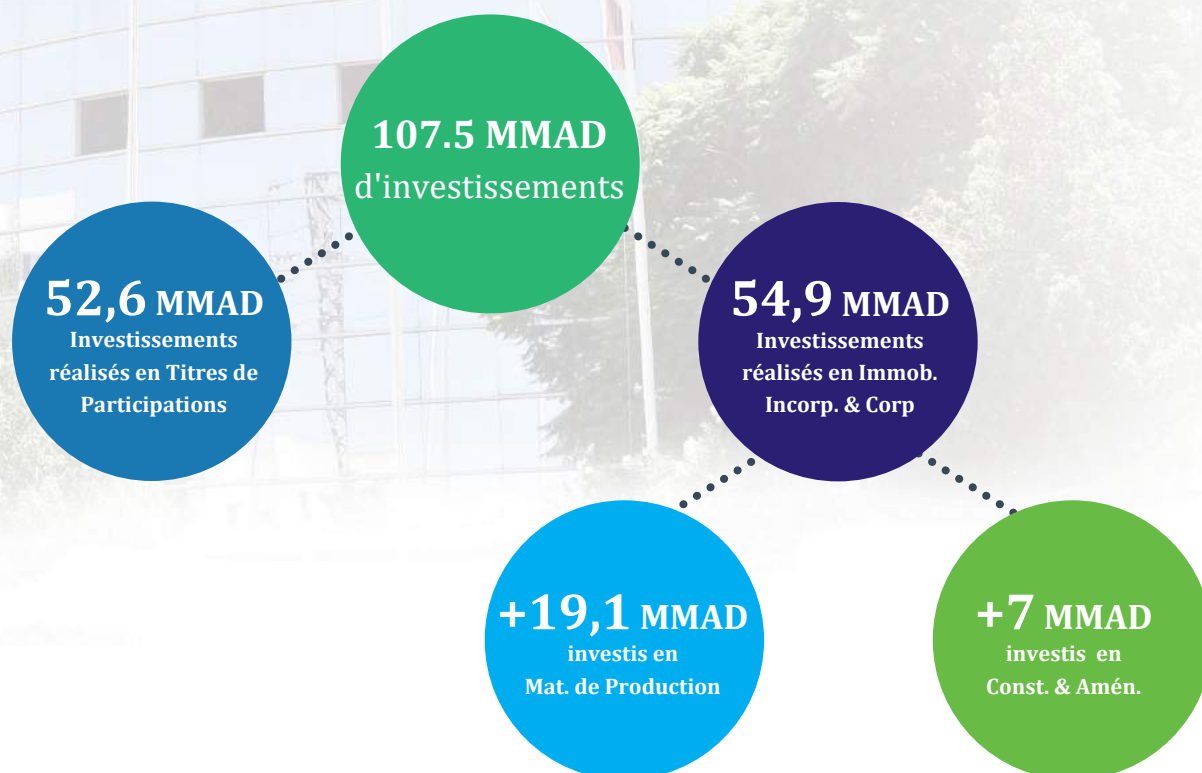
Le résultat financier a connu une quasi-stagnation sur la période, soit une légère baisse de 37 KMAD au 31 décembre 2022, malgré le contexte difficile du marché de change.

Résultat Net

Au 31 décembre 2022, Sothema a affiché un résultat net de 282,1 MMAD contre 281,9 MMAD en 2021, soit une stagnation sur le période avec une évolution de +0,05%

Investissements 2022

Dans l'optique de croissance externe, Sothema a investi 52,6 MMAD en titres de participation à travers deux nouveaux investissements stratégiques dans le capital des filiales Prodimedec et Ziwig, ainsi que par l'augmentation de capital de la filiale Axess Pharma. L'investissement réalisé en 2022 est d'un total de 54,9 MMAD contre 41 MMAD réalisé l'année précédente. Il est composé principalement de :



LIBELLE	"Année 2022 (En MMAD)"
Immobilisations en Non-Valeurs	0,06
Immobilisations Incorporelles	0,68
Construction & aménagement	7,03
Matériel de production	19,11
Matériel de transport	0,37
Mobilier et matériel de bureau	0,85
Matériel informatique	1,88
Immobilisations encours	24,87
Total	54,9



Structure Financière 2022

Capacité de Financement

Le financement permanent de la société à fin 2022 est de 867 MMAD, soit approx. +100 MMAD par an.

	2020	2021	2022
Total Actif Immobilisé	423	417	470
Total Passif Permanent	1.083	1.182	1.337
Fonds de roulement	660	765	867

Endettement

En plus du crédit à moyen terme de 23,3 MMAD contracté à fin 2019, dont l'encours est de 9,4 MMAD au 31 décembre 2021, la société a fait appel à un financement de 80 MMAD sur 2022. Ainsi, l'encours de l'endettement à fin décembre 2022 s'élève à 89,4 MMAD.

Dettes d'Exploitation

Selon les dispositions de l'article 78.4 de la loi 32-10 sur les délais de paiement, le tableau par échéance des dettes fournisseurs se décompose comme suit :

Période	Libellé	Montant TTC	Dettes non échues	moins 30 jours	Dettes échues de/entre		
					31 et 60 jours	61 et 90 jours	Plus 90 jours
Date de clôture exercice 2021	Fournisseurs locaux	42 570 521	27 057 574	10 191 238	1 793 946	286 981	3 240 782
	Fournisseurs étrangers	158 137 473	135 193 260	8 468 648	-	-	14 475 565
	Fournisseurs EAP	5 660 968	5 660 968	-	-	-	-
	Fournisseurs FNP	107 992 828	107 992 828	-	-	-	-
	Autres créanciers étrangers	18 347 041	5 558 896	737 430	-	-	12 050 715
	Autres créanciers locaux	725 934	725 934	-	-	-	-
	TOTAL FOURNISSEURS (Passif)	333 434 765	282 189 461	19 397 316	1 793 946	286 981	29 767 062
Date de clôture exercice 2022	Fournisseurs locaux	69 124 472	52 176 634	12 443 264	552 426	-	3 952 148
	Fournisseurs étrangers	222 925 425	217 871 353	404 203	-	-	4 649 870
	Fournisseurs EAP	11 629 206	8 522 799	2 387 012	123 334	131 637	464 425
	Fournisseurs FNP	57 437 558	57 437 558	-	-	-	-
	Autres créanciers étrangers	26 107 291	9 027 276	564 619	74 031	-	16 441 365
	Autres créanciers locaux	1 351 465	1 350 365	1 100	-	-	-
	TOTAL FOURNISSEURS	388 575 418	346 385 985	15 800 198	749 791	131 637	25 507 807



West Afric Pharma

Evaluation annuelle

Sothema détient actuellement 79.6%. Une mission d'évaluation de la filiale West Afric Pharma, pilotée par le Cabinet International Grant Thornton, a été lancée en mars 2022 qui est toujours d'actualité en 2023.

L'évaluation a été basée sur les deux méthodes suivantes :

- La méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles également désignée sous le terme «Discounted Cash Flows (DCF)». Cette méthode est fondée sur les perspectives de rentabilité de l'entreprise.
- La méthode patrimoniale qui se base sur la valorisation des éléments constituant le patrimoine l'entreprise (matériel et immatériel).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé à fin décembre 2022 est de 7,4 Millions Euros versus 7,1 Millions Euros courant la même période de l'exercice précédent, soit une évolution de 3,7%. Il est à constater qu'à fin 2022, la société a généré des situations bénéficiaires courant les trois derniers exercices faisant réduire ses pertes antérieures, ce qui a permis de redresser la situation nette de ses capitaux propres.

La moyenne des deux méthodes a fait ressortir un montant estimé des capitaux propres de la filiale à 17 Millions d'Euros.

7,4 M€
de Chiffre
d'affaires
+3,7%

17 M€
Valeur Capitaux
Propres
WAPH

Endettement

La première échéance du crédit contracté auprès de la S.G en 2017 d'un montant de 2 millions Euros, sur une durée de cinq ans, a été remboursée en juillet 2019. Courant 2022, les créances de Sothema ont été encaissées à hauteur de 4.378.364 Euros. A fin 2022, le solde de l'encours est de 3.654.662 Euros. Les ventes de Sothema à sa filiale s'élèvent à 5.025.259 Euros durant 2022 contre 3.972.150 Euros en 2021, soit +26,51%.

En Euros	SOLDE FIN 2018	SOLDE FIN 2019	SOLDE FIN 2020	SOLDE FIN 2021
Emprunt 2017	1 820 173	1 469 588	1 087 201	675 217
Comptes Fournisseurs SOTHEMA	2 389 087	3 075 882	3 601 909	3 309 259

Situation nette

Le résultat net à fin 2022 s'élève à 500.495 Euros. Ainsi, la situation nette de Waph est positive, affichant un solde de +1.289.940 Euros

En Euros	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022
Capital	2 514 403	2 514 403	2 514 403
Report à nouveau	-2 727 266	-2 383 724	-1 724 958
Résultat	343 542	658 766	500 495
SITUATION NETTE	130 679	789 444	1 289 940
SOIT EN MAD	1 437 468	8 683 889	14 189 340

Prévisions

West Afric Pharma envisage d'élargir ses contrats de partenariat ainsi que le lancement de nouveaux produits.





Filiales & Participations

ASD

Les capitaux propres s'élèvent à -10.143.767 MAD à la clôture de l'exercice 2022 et l'Actif Immobilisé net à 7 898 589,86 MAD. Les dettes en compte courant sont d'un total de 19 592 528,64 MAD dont celui de Sothema est de 17 367 467,69 MAD. La participation de Sothema dans le capital de «ASD » est de 30%. Le développement de la molécule antibiotique boostée a été finalisé, les essais cliniques ont été concluants et les premières ventes du produit OLIPEN ont été effectuées en 2022.

Azerys

La société Azerys a pour objet principal tout traitement de plantes naturelles, notamment le romarin, en vue de la fabrication des antioxydants. La prise de participation de Sothema dans le capital de la société Azerys pour 51% a été finalisée en 2019 pour un montant de 7 695 000,00 MAD. Dans le cadre de la construction de l'usine, un compte courant associé d'un montant de 9 500 000 MAD a été mis à la disposition de la filiale. Azerys a réalisé courant l'exercice 2022 un chiffre d'affaires à l'export de l'ordre de 17.022.479 MAD.

Leiden Pharma

L'acquisition de l'entité LEIDEN PHARMA a été finalisée en 2017 pour un montant de 120.000 Euros. En 2018, Sothema a réalisé un complément d'investissement de 149.900 Euros afin de permettre à LEIDEN PHARMA d'augmenter son capital social, qui était initialement de 100.000 Euros, en vue d'atteindre les 150.000 Euros. Sothema détient 100% du capital social de la société. Les dettes en compte courant s'élèvent à 3 941 254,50 MAD. La société prévoit un démarrage effectif de son exploitation en 2023.

Axess Pharma

En 2022, la société a réalisé une opération d'augmentation de capital par incorporation du compte courant, à hauteur de 24 MMAD, passant ainsi de 16 MMAD à 40 MMAD. La situation nette s'est améliorée et s'élève à 6.157.452,23 MAD à la clôture de l'exercice 2022, le résultat net constaté est de -11.253.116,17 MAD. Les travaux de mise à niveau de l'usine ont été finalisés et le site de fabrication a été autorisé par le ministère de la Santé. Des recrutements ont été opérés pour renforcer les équipes commerciales et industrielles. Au 31 décembre 2022, l'encours des dettes de financement s'élève à 5.990.164,05 contre 8.492.075,07 MAD en 2021. Les avances en compte courant effectuées à fin 2022 s'élèvent à 72.575.940,87 MAD contre 41.275.301,26 MAD en 2021 soit en augmentation de 31.300.640 MAD.



Comptes Consolidés

Périmètre de consolidation

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma	-	Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Leiden Pharma	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
Prodimedica	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
Azerys-SA	Traitement des plantes	51	Intégration Globale
TABID	SCI	95	Intégration Globale

Bilan consolidé

Actif

En KMAD	déc-22	déc-21
Immobilisations incorporelles	24 939	27 216
Ecart d'acquisition	34 662	34 662
Immobilisations corporelles	840 069	747 695
Titres mis en équivalence	3 284	0
Autres actifs financiers	22 592	908
Impôts différés	3 929	2 695
Autres actifs long terme	17 368	17 005
Actifs non-courants	946 844	830 181
Stocks et en-cours	705 018	578 129
Clients et autres débiteurs	769 887	629 264
Autres actifs courants	209	192
VMP et autres placements	4 614	-
Disponibilités	44 934	88 160
Actifs courants	1 524 663	1 295 744
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	-	-
TOTAL ACTIF	2 471 507	2 125 925

Passif

En KMAD	déc-22	déc-21
Capital	360 000	360 000
Réserves	785 732	656 509
Réserves de conversion groupe	2 977	-828
Résultat de l'exercice	266 617	278 849
Capitaux propres, part du groupe	1 415 326	1 294 529
Intérêts minoritaires	18 353	-4 770
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 433 679	1 289 759
Emprunts et dettes financières	92 452	11 939
Engagements envers le personnel	25 008	26 325
Autres provisions	3 785	10 459
Impôts différés	107 900	79 437
Autres passifs long terme	1 656	1 400
Passifs non courants	230 801	129 560
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	259 478	211 741
Provisions (part à moins d'un an)	537	810
Fournisseurs et autres créditeurs	523 924	464 789
Dettes d'impôt	10 250	20 940
Autres passifs courants	12 838	8 326
Passifs courants	807 027	706 606
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	-	-
TOTAL PASSIF	2 471 507	2 125 925

Impacts Bilan consolidé

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2022 fait ressortir des capitaux propres consolidés de l'ordre de 1,43 milliards de dirhams dont 18,3 millions de dirhams d'intérêts hors groupe, cette variation inclue l'entrée au périmètre de Prodimedica et la cession des titres Waph. Les principaux impacts concernent les éléments ci-après :

- La réévaluation des terrains du groupe sous IAS 16 pour un montant brut de +231,2 contre +157,6 MMAD en 2021, cette importante évolution s'explique par les plus-values enregistrées (+68 MMAD impacté par un effet de change positif de +5,6 MMAD) par les terrains du groupe à la suite des réévaluations effectuées à fin décembre 2022 conformément aux normes IFRS et règles du groupe.
- L'avantage accordé au personnel au titre de la couverture maladie post retraite pour un impact de provision brut de -25 MMAD en 2022 contre -26,3 MMAD l'an dernier. Retraitement IAS 16 sur les amortissements pour un brut global de +142,5 MMAD à fin 2022 contre +142 MMAD de l'exercice antérieur.
- Retraitement IFRIC 23 portant sur les incertitudes relatives aux traitements fiscaux dans le cadre des normes IFRS a permis d'apprécier le risque pour un impact de première application sur les réserves de -9,3 MMAD.
- Impact IAS 38 sur l'annulation des immobilisations en non-valeurs à hauteur de -4,6 MMAD.
- Retraitement IAS 21 sur annulation des écarts de conversion et provisions de change pour un impact positif de +8,6 MMAD.
- Ajustement de consolidation relatif à la cession des titres de Waph pour un impact brut de +2,7 MMAD.

Neutralisation en consolidation des marges internes sur cession des stocks en intragroupe avec un impact de -6,7 MMAD.

Compte de Résultat consolidé

Compte de Résultat

En KMAD	déc-22	déc-21
Chiffre d'affaires	2 301 834	2 055 878
Autres produits de l'activité	18	610
Achats consommés	-1 222 044	-1 017 499
Charges externes	-306 709	-263 327
Charges de personnel	-313 360	-292 283
Impôts et taxes	-3 259	-2 492
Dotation aux amortissements	-57 183	-54 627
Dotation aux dépréciations et provisions	-27 948	-32 793
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	34 293	-4 590
Autres produits et charges d'exploitation	36 453	31 976
Résultat opérationnel courant	442 094	420 853

Compte de Résultat (Suite)

En KMAD	déc-22	déc-21
Résultat sur cession de participations consolidées	-6 542	-
Autres produits et charges opérationnels	-15 506	-7 371
Autres produits et charges opérationnels	-22 048	-7 371
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	456	376
Coût de l'endettement financier brut	-10 025	-9 105
Coût de l'endettement financier net	-9 569	-8 729
Autres produits et charges financiers	6 461	2 790
Autres produits et charges financiers	6 461	2 790
Impôts sur les bénéfices	-149 787	-132 475
Q-P de résultat des mises en équivalence	-16	-123
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées	-	-
Résultat Net Total	267 134	274 946
Part du groupe	266 616	278 849
Intérêts minoritaires	-518	3 903
Nombre d'actions	7 200 000	7 200 000
Résultat par action	37,0	38,7
Résultat dilué par action	37,0	38,7

Impacts Compte de Résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé affiche un bénéfice net de 261 MMAD au 31 décembre 2022 contre 274,9 MMAD courant la même période de l'exercice précédent. La part du groupe s'élève à 267,1 MMAD au 31 décembre 2022 versus 278,8 MMAD au 31 décembre 2021. Les principaux impacts transitant par le résultat sont:

- Annulation des frais d'établissement sous IAS 38 pour un impact brut de +2,3 MMAD.
- Annulation des écarts de conversion IAS 21 pour un montant de + 5,7 MMAD.
- Dotation de la provision IAS 19 sur les avantages au personnel pour un impact de -2,1 MMAD.
- Retraitement IFRS 16 pour un montant de -0,2 MMAD.
- Ajustement IAS 12 pour application anticipée du taux d'IS à 35% avec un impact de -7,5 MMAD.
- IAS 12 pour l'activation du déficit fiscal pour un montant de +0,2 MMAD.
- IAS 16 concernant les amortissements économiques pour un montant brut de +0,5 MMAD.
- Impact IFRIC 23 pour une charge de -1,9 MMAD.
- Neutralisation en consolidation des marges intragroupe sur les stocks cédés pour un impact brut de -3,3 MMAD.

267 MMAD
de Résultat
Consolidé soit
-2,8%

Nouvelles prises de participation

Prise de participation à hauteur de 40% dans le capital social de la société Prodimedec (spécialisée dans les dispositifs médicaux) en décembre 2022. Prise de participation à hauteur de 2,7% dans le capital social de la société Ziwig (société d'innovation).

Contribution Sociale : 22 MMAD

Paiement d'une contribution sociale de solidarité sur les bénéfices en mars 2022 pour un montant de 22,1 MMAD contre 13 MMAD l'année dernière.

Dividende versé : 180 MMAD

Paiement d'un dividende de 180 MMAD en date du 05 Juillet 2022, au titre de l'exercice 2021.

Evènements Post Clôture

Néant



Prévisions & Perspectives 2023

Croissance de l'activité du groupe et avancées à l'international :

- L'élargissement de la couverture médicale qui couvrira 22 millions de nouveaux assurés, ce qui dopera la consommation des médicaments à l'échelle nationale ;
- Les politiques du Maroc visant à promouvoir l'industrie locale et le made in Morocco ;
- Les perspectives prometteuses représentées par Prodimed et Ziwig dans le secteur encore vierge des dispositifs médicaux, aussi bien au Maroc que dans les marchés ciblés par Sothema (Europe, Afrique et Moyen-Orient) ;
- L'expansion internationale à travers de nouvelles représentations en Afrique et dans les pays arabes, ce qui dopera les exportations de traitements comme les biosimilaires, l'insuline ainsi qu'une variété de médicaments génériques ;
- L'enrichissement constant d'un pipeline diversifié et à forte valeur, couvrant des aires thérapeutiques essentielles comme l'oncologie et le diabète avec un accent mis sur l'amélioration du Time To Market.
- Le renforcement de la Responsabilité Sociétale de SOTHEMA, avec une priorité accordée à l'appui des professionnels de santé et des associations de patients à travers la formation continue et la sensibilisation médicale.







Focus

La politique produit et portefeuille de Sothema

Le Top 10 des meilleures ventes au Maroc en 2022



Le Top 10 des meilleures ventes à l'export en 2022



Nouveaux lancements en 2022

Sothema a lancé quatre nouveaux produits en 2022, générant un revenu supplémentaire pendant la première année de 8,7 millions de MAD. Ces produits sont les suivants :



Ce médicament contient de l'interféron bêta qui appartient à la famille des cytokines, des substances normalement présentes dans l'organisme intervenant dans la réponse inflammatoire. Il est utilisé dans le traitement des formes récurrentes rémittentes de sclérose en plaques. Il s'agit d'une solution injectable préremplie. Le produit est sous licence de Biologix.



Ce médicament est un antibiotique de la famille des amoxicillines avec acide clavulanique boosté par du cinéol. Il est indiqué chez l'adulte et l'enfant de plus de 12 ans pour traiter les infections de l'oreille moyenne et des sinus; les infections des voies respiratoires; les infections des voies urinaires; les infections de la peau et des tissus mous, incluant les infections dentaires et les infections des os et des articulations. Olipen est le premier princeps fruit d'un processus de R&D 100% marocain.



Il s'agit de la nouvelle gamme OTC (Over The Counter) de Sothema qui comprend trois compléments alimentaires, à savoir : LeidLife Fer, LeidLife Mag (magnésium) et LeidLife Mix (multivitamines).



Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium. Il est indiqué dans la prévention et le traitement des carences en vitamine D. Le produit est présenté en ampoule injectable et buvable.



Sothema dans le top 3 des principales aires thérapeutiques

Grâce à une stratégie Marketing et de promotion ciblée, dont les piliers sont le choix judicieux des molécules et la diffusion d'informations scientifiques de valeur, Sothema a réussi à se tailler une place dans le top 3 des principales aires thérapeutiques au Maroc.



Marché des laits infantiles



Marché des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS)



Marché des antidépresseurs





Marché de la dysfonction érectile



Marché de l'ophtalmologie



Marché des antidiabétiques sulfonylurées





Marché des héparines fractionnées

1

Sothema
Des énergies unies pour la vie

2

sanofi

3



Marché de l'hypertension artérielle (HTA ARA2)

1

b
bottu

2

Phi

3

Sothema
Des énergies unies pour la vie



Marché des céphalosporines à usage oral

1

Sothema
Des énergies unies pour la vie

2

sanofi

3

COOPER
PHARMA



Marché des insulines



Marché de l'arthrose



Marché des tranquillisants



L'adaptation est le mot clé de nos stratégies Marketing



Alors que le marketing conventionnel fait la promotion d'un bien ou d'un service pour déclencher l'acte d'achat, dans le secteur de la santé, la démarche est différente. Le consommateur et le client sont différents : le premier est le patient, le deuxième est le médecin ou le pharmacien. Nos stratégies marketing diffèrent de celles du marketing conventionnel que ce soit pour les produits OTC² (over the counter) que nous commercialisons que pour ceux nécessitant une prescription médicale. Elles requièrent autant de rigueur que la production elle-même vu que la commercialisation des produits de santé est soumise à de nombreuses réglementations au Maroc. La promotion d'un médicament doit prendre en compte, en dehors des 4 P du marketing mix traditionnel (Produit, Prix, Place, Promotion), des éléments tels que le remboursement ou non du produit par l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) et les enjeux du prescripteur : un hospitalier ou un médecin de ville ne seront pas

nécessairement sensibles aux mêmes arguments. S'adaptant à ces réalités, nos stratégies Marketing couvrent plusieurs domaines, à commencer par les études de marché qui permettent à Sothema de compiler et d'analyser de nombreuses données pour



Ouadie El Euldj, Directeur Marketing

comprendre le marché, la demande et la concurrence. Sur la base des nombreuses études que nous menons à longueur de l'année (à l'image de celle sur le classement de Sothema au top 3 dans les principales aires thérapeutiques), nous définissons notre positionnement pour chaque marque ainsi que les stratégies pour les promouvoir efficacement. La dimension communication occupe

une place de choix dans nos stratégies car l'enjeu est de construire des liens de confiance avec une cible avertie et hautement exigeante représentée par les professionnels de santé. A travers le travail du terrain réalisé par nos délégués médicaux dans ce qui s'apparente au Marketing direct, notre communication Marketing regroupe également les supports que nous produisons pour promouvoir nos produits. Ces derniers répondent à des compétences pointues puisqu'ils doivent concilier obligations légales et les informations qui inciteront le consommateur à acheter nos produits. Bien maîtrisée, notre communication nous permet de nous démarquer et d'augmenter la notoriété de nos produits, et dans l'ère du digital, elle fait de plus en plus appel aux outils numériques dans une stratégie multicanale qui veille à produire des contenus adaptés. Toutefois, malgré l'évolution technologique, le marketing digital dans le secteur de la santé reste très différent des autres marchés vu son approche centralisée sur le patient.

Une cinquantaine de nouvelles molécules en lancement

Conformément à notre stratégie en tant qu'entreprise de médicaments innovants, génériques et biosimilaires, nous avons des priorités claires en matière de nouveaux lancements en ciblant les produits à forte valeur thérapeutique, appelés à réduire l'impact des maladies qui pèsent sur la population. Avec une cinquantaine de nouveaux médicaments prévus dans les 3 prochaines années, Sothema renforce l'arsenal thérapeutique des pays dans lesquels elle est présente



avec des traitements innovants chimiques et biologiques, des génériques et des biosimilaires, des

compléments alimentaires et des dispositifs médicaux. Une partie de ces lancements concernent les aires thérapeutiques existantes, tandis que d'autres inaugureront de nouvelles aires. Ils apporteront des solutions thérapeutiques efficaces et efficientes à des pathologies variées, chroniques, lourdes, etc. Par ailleurs, ces lancements auront un impact significatif sur la croissance des revenus et de la rentabilité de Sothema sur le moyen et long termes.

Améliorer le Time to Market revêt un enjeu stratégique



Sothema se donne les moyens pour améliorer le Time to Market de ses nouveaux lancements. Selon une étude publiée par le cabinet McKinsey & Company, les entreprises ayant intégré le Time To Market dans leurs stratégies ont non seulement dopé de plus du tiers la croissance de leurs indicateurs financiers tels que le chiffre d'affaires et la profitabilité, mais elles ont également boosté d'autres

indicateurs comme la productivité, l'engagement des employés, l'innovation, etc. De ce fait, le Time to Market, qui correspond à la durée de développement d'un produit et son lancement sur le marché, revêt un enjeu stratégique majeur pour Sothema. Plus nos délais de lancement sont courts et précis, plus nous sommes agiles. Il s'agit pour nous de prendre position sur un marché au moment le



Meriem Ouazzani, Responsable TTM

plus pertinent, en examinant la maturité de la demande, le niveau d'innovation du produit et la concurrence possible. Afin de réussir l'implémentation du Time to Market à Sothema, l'accent a été mis sur les solutions digitales. Un portail a été lancé en 2022 offrant des fonctionnalités de Team Work sur 70 étapes du Time To Market, le tout à travers une interface aussi accessible qu'ergonomique.

Une agence de médicaments pour remédier aux retards d'octroi des AMM



Dans un avis publié en 2021, le Conseil de la concurrence relevait les freins au développement du secteur pharmaceutique marocain. Le retard dans l'octroi des Autorisations de mise sur le

marché (AMM) reste l'un des griefs de l'industrie pharmaceutique nationale. Les données fournies par le Conseil dans son avis indiquent clairement de fortes baisses dans l'octroi des AMM de près de 51%

entre 2016 et 2018. Les données contenues dans le tableau ci-après, présentent la situation des AMM accordées par le ministère de la Santé aux établissements pharmaceutiques industriels :

Catégorie d'AMM par année	2016	2017	2018	TOTAL
Générique	538	418	200	1156
Princeps	57	57	67	181
Biologique	23	15	19	57
Non authentifié	5	21	17	43
Biosimilaire	2	4	-	6
Total général	625	515	303	1443

Source : Conseil de la concurrence.

La situation devrait s'améliorer dans les années prochaines après l'adoption de la loi 10.22 portant création de l'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé. Ce projet de loi vise à permettre à la structure administrative supervisant ce secteur de s'acquitter de ses

missions avec professionnalisme, à accompagner les évolutions survenues au niveau national et international et à matérialiser les piliers de réforme du système national de la santé, notamment celui portant sur la gouvernance. Ce texte de loi comporte des dispositions définissant les

missions, les prérogatives et les rôles confiés à l'Agence, en particulier en ce qui concerne l'exécution des orientations stratégiques de la politique de l'État visant à assurer la souveraineté médicamenteuse et à garantir la disponibilité, la sûreté et la qualité des médicaments et produits de santé.

Garder une avance sur le secteur pharma est la finalité de notre stratégie de Business Development



Accélérer la croissance de Sothema et s'assurer que son pipeline de revenus regorge d'opportunités viables, tels sont les principaux axes de notre stratégie de développement. Il s'agit d'un défi qui nous occupe au quotidien et qui consiste à jongler avec des opportunités de licences et de partenariats, à comparer des accords et des brevets clés et à essayer d'évaluer comment les dernières tendances en matière de santé et de pharmacie pourraient affecter nos stratégies commerciales actuelles et futures. Garder une avance sur le secteur pharmaceutique, y compris l'activité des confrères est une finalité ultime que Sothema arrive à atteindre grâce à cette stratégie de business développement dont les



Mounir Harchich, International Business Development Manager

leviers sont les suivants :

- Une capacité de recueillir, d'analyser et d'utiliser les informations clés, afin d'évaluer rapidement et avec précision les opportunités dans différents domaines thérapeutiques ;
- Une évaluation optimale des

pipelines de médicaments et suivi des protocoles ;

- L'identification des entreprises partenaires potentielles et les cibles d'acquisition en ligne avec notre stratégie ;
- Un réseau de connaissance des bonnes personnes au sein des bonnes entreprises.

Sothema a démontré sa capacité à être proactive et à prendre des décisions stratégiques qui ont un impact significatif sur notre croissance et notre succès futur. Nous avons réussi à identifier les principaux défis auxquels nous faisons face et à trouver des solutions efficaces pour y faire face, ce qui nous permettra d'avoir une longueur d'avance sur nos concurrents.





Rapport ESG

Méthodologie & standards



Le présent rapport ESG est préparé conformément à la circulaire N°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières. La méthodologie adoptée privilégie la clarté, la transparence et la facilité de consultation. Elle veille également à l'application du principe « appliquer ou expliquer » et la prise en compte des parties prenantes dans l'analyse de matérialité.

Le périmètre du rapport ESG

Ce rapport évalue les impacts économiques, sociaux et environnementaux des activités de Sothema au Maroc destinées aux marchés local et international.

Vérification et standard GRI

Toutes les informations, initiatives, projets et autres activités présentés

dans ce rapport ont fait l'objet de multiples vérifications, en interne par le comité RSE, et en externe par plusieurs parties, à savoir les commissaires aux comptes,



les cabinets certificateurs, les agences gouvernementales comme l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE), l'inspection du travail, le laboratoire national de contrôle des médicaments,

l'administration nationale des impôts, les agences internationales de médicaments ainsi que les 40 laboratoires commettants. Ces géants de l'industrie pharmaceutique audient régulièrement les différents sites de Sothema et vérifient, entre autres, le respect des normes RSE, en l'occurrence les mesures prises pour la lutte contre la corruption et le travail des mineurs, la réduction de l'empreinte sur l'environnement, la promotion des droits humains et de la parité homme/femme, etc. En termes d'identification des attentes de ses parties prenantes, Sothema maintient un dialogue permanent avec les associations syndicales et professionnelles représentatives de ses parties.



Privilégiant une approche anticipative, Sothema identifie et cherche en permanence à minimiser les risques environnementaux et sociétaux liés à ses activités. La conformité aux lois et aux standards internationaux est érigée en principe fondamental de la Responsabilité Sociétale de Sothema qui est considérée comme susceptible d'améliorer sa pérennité sur le long terme. Voici les 7 enjeux prioritaires de la Responsabilité Sociétale de Sothema inspirés de la norme ISO 26000 :

- 1. La protection de l'environnement ;**
- 2. Le respect des droits de l'homme ;**

3. La promotion des pratiques de bonne gouvernance ;

4. L'amélioration des conditions de travail et d'emploi ;

5. Le respect des intérêts des fournisseurs et consommateurs ;

6. Le respect des règles de concurrence loyale ;

7. Le développement des communautés.

Un dialogue permanent avec les parties prenantes

Conformément à la norme ISO 26000, Sothema définit ses parties prenantes comme "toute personne morale ou physique, ayant un

intérêt dans ses décisions ou activités". De ce fait, les principales parties prenantes identifiées par Sothema sont les Sothémiens, les patients, les professionnels de santé, les chercheurs, les fournisseurs, les actionnaires et les communautés. Sothema veille à l'établissement de canaux de communication permanents et transparents avec ses parties prenantes. Son objectif est de pouvoir appréhender les intérêts et attentes de celles-ci et d'en tenir compte dans ses différentes décisions stratégiques et opérationnelles.

Dialogue avec les pouvoirs publics

Coopération à une réflexion stratégique de l'IRES



L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a organisé, le 20 avril 2022, une Journée prospective sur le thème "Quel système de santé au Maroc, à l'aune de la souveraineté nationale et de la généralisation de la

couverture sociale ?" Ayant réuni des responsables des secteurs public et privé ainsi qu'un panel de haut niveau de professeurs et d'experts dans les sciences de la santé, cette rencontre a permis de faire un tour d'horizon sur

les problématiques du secteur de la santé et les solutions idoines selon une approche prospective et une démarche d'intelligence collective. Représentant l'industrie pharmaceutique lors de cette rencontre, Sothema a contribué à la réflexion autour du thème de la recherche de la souveraineté sanitaire et pharmaceutique. Son but a été également d'écouter les différents intervenants pour identifier leurs attentes de l'industrie pharmaceutique dans un projet stratégique qu'est la réforme du secteur de la santé au Maroc.

Dialogue avec la société civile

Contribution aux travaux du CAB MENA 2022



Le Community Advisory Board pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient «CAB MENA» de l'International Treatment Preparedness Coalition (ITPC), association internationale oeuvrant pour l'accès aux traitements du VIH, et Make Medicines affordable, une ONG internationale qui milite pour

l'accès aux soins dans les pays les moins avancés, s'est réuni à l'hôtel Opéra Plaza-RED de Marrakech, du 13 au 15 juin 2022. La rencontre a été consacrée à la réflexion des diverses parties prenantes autour de la question de l'accès optimal aux soins dans la région MENA en préparation d'un plaidoyer destiné aux autorités

de santé des différents pays. Dans une démarche participative, ce plaidoyer vise l'amélioration de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, l'hépatite C, l'hépatite B et la tuberculose, le Covid-19 ainsi que les infections opportunistes et les comorbidités. En signe de soutien à cette initiative internationale, et dans le but de mieux identifier les attentes de la société civile en matière d'accès aux soins, Sothema a participé à cette rencontre qui a rappelé les disparités en matière d'accès aux traitements.

Dialogue avec les Sothémiens

Finalisation du Référentiel des emplois et des carrières (REC)



Lancé et finalisé en 2022, le Référentiel des Emplois et Carrières (REC) a été l'une des recommandations du baromètre RH réalisé auparavant pour recueillir les attentes des Sothémiens en termes de développement de carrière.

Le chantier REC a fait l'objet d'une concertation à tous les niveaux et à chaque étape du projet, notamment ts délégués du personnel. Il a donné lieu à une trentaine de réunions d'information, de séances de travail et de rencontres de cadrage et de

validation. Il faut rappeler que le projet du REC s'inscrit dans le cadre de la mise en place des outils RH qui permettront de développer les compétences de tous les Sothémiens, quelques soient les métiers, les parcours et les expériences.

Dialogue avec les professionnels de santé

Parrainage de congrès scientifiques



Que ce soit au Maroc ou à l'étranger, Sothema veille à honorer un programme annuel de manifestations scientifiques médicales et pharmaceutiques, organisées par divers représentants

du secteur de la santé : conseils de l'ordre, fédérations des syndicats nationaux et régionaux, sociétés savantes, facultés de médecine et de pharmacie, etc. A travers une présence régulière ainsi qu'une contribution scientifique substantielle, Sothema a réussi à tisser des liens étroits avec les professionnels de santé ce qui a rendu possible le maintien d'un dialogue permanent avec eux.

Table de concordance des 7 enjeux prioritaires de Sothema avec les indicateurs GRI

Enjeux RSE de Sothema	Indicateurs GRI correspondants
<p>La protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Economie d'énergie ; • Valorisation des déchets et recyclage. 	<p>GRI 302 / Energie.</p> <p>GRI 306 / Déchets et effluents.</p>
<p>Le respect des droits de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit à la santé : accès aux médicaments innovants à des prix abordables ; • Promotion de la parité homme-femme. 	<p>GRI 203-2 / Ex : tarification préférentielle des produits pharmaceutiques.</p> <p>GRI 405 / Diversité et égalité des chances.</p>
<p>La promotion des pratiques de bonne gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la fonction contrôle interne et Risk management. <p>Promotion de la fonction ethics & compliance.</p>	<p>GRI 419 / Conformité socioéconomique.</p>
<p>L'amélioration des conditions de travail et d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogue social ; • Rémunération & Gestion des carrières ; • Santé et sécurité des Sothémiens. 	<p>GRI 407 / Libertés syndicales et négociation collective.</p> <p>GRI 404 / Formation et éducation.</p> <p>GRI 419 / Conformité socioéconomique.</p>
<p>Le respect des intérêts des consommateurs et des fournisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achats responsables. 	<p>GRI 204 / Pratiques d'achats.</p> <p>GRI 414 / Evaluation sociale des fournisseurs.</p>
<p>Le respect des règles de concurrence loyale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déontologie et lutte contre la corruption. 	<p>GRI 205 / Lutte contre la corruption.</p>
<p>Le développement des communautés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des personnes en situation de handicap. 	<p>GRI 203 / Impacts économiques indirects.</p> <p>GRI 405 / Diversité et égalité des chances.</p>

Les 4 éléments des enjeux matériels de Sothema

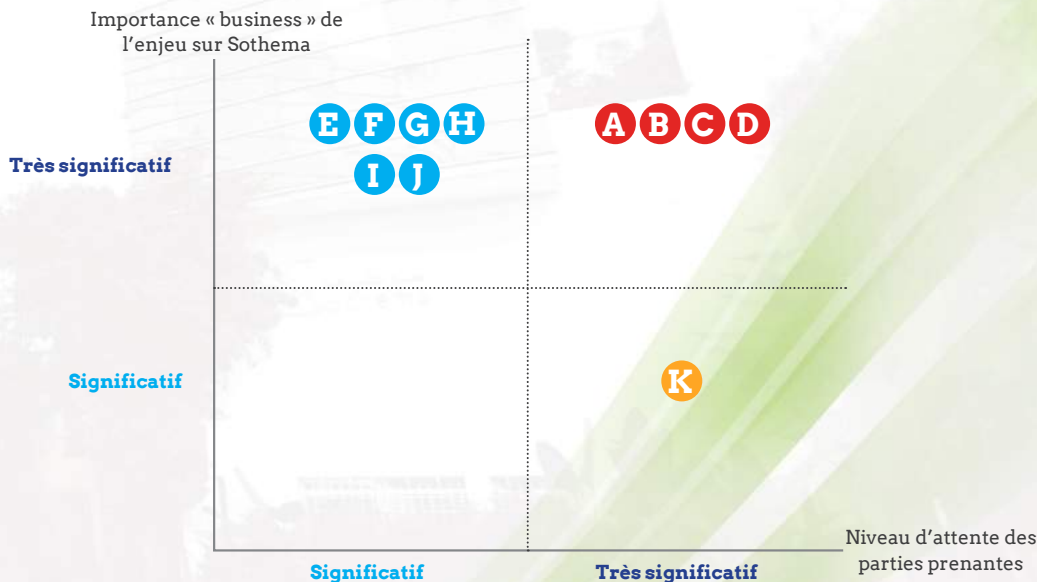


L'analyse de matérialité



Afin d'analyser ses enjeux matériels, Sothema a essayé d'associer, à travers des entretiens approfondis, le maximum de ses fonctions supports et métiers de son modèle de business et des attentes de ses parties prenantes, Sothema a contacté ses parties prenantes.

Matrice de matérialité



Hierarchie des enjeux matériels

- A. Accès aux médicaments
- B. Rémunération & Gestion des carrières
- C. Dialogue social
- D. Santé et sécurité des Sothémiens

- E. Economie d'énergie
- F. Valorisation des déchets et recyclage
- G. Promotion de la fonction contrôle interne et Risk management
- H. Promotion de la parité homme-femme
- I. Déontologie et lutte contre la corruption
- J. Achats responsables

- K. Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des personnes en situation de handicap

Sothema s'engage dans l'éducation thérapeutique

En 2022, Sothema s'est engagée à renforcer ses initiatives en matière d'éducation thérapeutique. Son but est d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Un nouveau poste d'éducation thérapeutique a été créé au sein de la direction médicale de Sothema et une éducatrice médicale, à savoir Mme Hala Chaoui Aziz, a été



embauchée pour s'en occuper. Un ambitieux programme d'éducation thérapeutique a été mis en place avec une priorité accordée au

renforcement de la coopération avec les associations de patients. En termes de maladies et de populations de patients ciblées, le programme a mis en priorité des maladies chroniques tels que le diabète, l'HTA et les cancers féminins. Il a été également question de cibler les communautés de patients comme les chauffeurs de taxi ou de bus qui restent exposés au risque de complication de maladies comme le diabète.

Promouvoir le dépistage précoce du cancer du sein

Le dépistage sauve des vies ! Voilà le slogan de la campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, organisée cette année par le groupe Oncologie et Diagnostic du Maroc (OMD) en partenariat avec Sothema dans les villes d'Oujda, Marrakech et Casablanca. « Il s'agit d'une opération qui vise à prémunir la femme marocaine des complications éventuelles d'un cancer qui ne serait pas diagnostiqué à temps », explique Mme Najlaa El Hany, Directeur du pôle business développement & oncologie. Et d'ajouter : « l'utilité du dépistage du cancer du sein réside dans sa capacité à repérer des anomalies avant l'apparition des



premiers symptômes, et on sait qu'un cancer détecté à un stade précoce peut être guéri dans 9 cas sur 10.» Devenue une sorte de tradition, cette campagne de sensibilisation coïncide avec l'Octobre Rose, une manifestation universelle qui consacre le mois 10 de chaque année à la lutte contre le cancer du sein. « Je suis satisfaite de notre partenariat avec les associations de patients



Mme Najlaa El Hany, Directeur du pôle business développement & oncologie dans le domaine de l'oncologie et les professionnels de santé qui s'activent dans la généralisation du dépistage précoce, en l'occurrence le groupe OMD. Je sens qu'ensemble, nous accomplissons une mission noble qui vise à protéger la femme marocaine d'une maladie classée N°1 des causes de décès des femmes », conclut Mme El Hany.

3 questions à Hala Chaoui Aziz, éducatrice médicale

En quoi consiste l'éducation thérapeutique ?

Les patients forment une partie prenante de premier intérêt pour Sothema vu que, d'une part, ils sont les premiers concernés, d'autre part, toute prise en charge est vouée à l'échec s'ils n'y adhèrent pas. Il est donc normal qu'on s'intéresse à eux en concevant un programme d'éducation thérapeutique ambitieux, visant une meilleure prise en charge des maladies dont ils souffrent. Selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'éducation thérapeutique fait partie intégrante de la prise en charge du patient. Elle comprend des activités conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières et des comportements liés à la santé et à la maladie.

Quelle est la différence entre l'information du patient et son éducation thérapeutique ?

Bien qu'elle soit de qualité, l'information seule ne suffit pas à aider les patients à gérer leur maladie au quotidien. A travers des ateliers de démonstration personnalisés et choisis par des médecins selon les besoins de chacun, l'éducation thérapeutique permet au patient, par exemple, de soulager ses symptômes, de prendre en compte les résultats d'une autosurveillance et d'une automesure, de réaliser des gestes techniques (injection d'insuline), etc. Elle permet également au patient de mieux se connaître, de gagner en confiance, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes, de se fixer des buts à atteindre et de faire des



choix. Cela dit, la direction médicale de Sothema a un programme visant la création d'un contenu adapté à l'information du patient sous divers formats : capsules en motion design, vidéos, tracts, etc. Ce contenu sera un excellent support pour l'éducation thérapeutique du patient.

Quelles sont les initiatives d'éducation thérapeutique lancées par Sothema en 2022 ?

Nous avons commencé par des séances de sensibilisation sur les risques de complication de certaines maladies chroniques comme le diabète et les moyens pour une meilleure prise en charge. Une opération réussie a été organisée en faveur des chauffeurs de bus de la société Alsa Al Baida atteints de diabète. En raison des conditions de travail qui contraignent à une longue sédentarité, cette importante communauté professionnelle reste fortement exposée aux risques de complication du diabète. En plus des explications fournies, nous avons mis à la disposition des participants des carnets d'autosurveillance,

des blocs notes ainsi que des sacs isothermes destinés aux diabétiques insulinodépendants. Nous prévoyons d'étendre cette initiative pour toucher d'autres communautés professionnelles comme les chauffeurs de taxi. Nous collaborons également avec plusieurs BMH (Bureau municipal d'hygiène) sur Casablanca. Des sessions sont organisées en collaboration avec les médecins chefs de ces BMH au profit de centaines de patients mensuellement. Il est important de souligner qu'en aucun cas, nous ne communiquons dans le cadre de l'éducation thérapeutique avec les patients sur les traitements qu'ils prennent ou sur la prise en charge décidée par leur médecin traitant. En revanche, nos programmes visent aussi à sécuriser l'utilisation par les patients des dispositifs médicaux mis à leur disposition par Sothema. Il s'agit d'une réponse aux demandes émanant des médecins partenaires. Par ailleurs, nous travaillons sur les moyens de renforcer nos relations avec les associations de patients. En guise d'exemple, nous avons participé au 18ème salon du diabète organisé par la Fédération marocaine du diabète (FMD). L'évènement a eu lieu à Agadir les 12 et 13 novembre 2022 à l'occasion de la journée mondiale du diabète. Lors de ce salon qui a connu une forte affluence des patients atteints de diabète, nous avons animé des ateliers sur l'éducation thérapeutique, le diagnostic, les techniques d'autosurveillance et d'administration des traitements ainsi que des conférences sur la prévention des complications liées au diabète.

La formation continue des professionnels de santé

En vigueur depuis 2014, le programme de formation des pharmaciens d'officine a permis d'accompagner 6000 pharmaciens dans les métiers de la gestion financière, le Marketing digital et le développement personnel.

Des liens étroits ont pu être tissés avec les instances représentatives de la profession officinale (conseils de l'ordre, syndicats, associations, etc.) ce qui a permis de maintenir un dialogue permanent avec les pharmaciens, de recueillir leurs attentes et de répondre à leurs besoins. « Ce programme inédit sort des sentiers battus des formations classiques pour s'intéresser aux problématiques vécues au quotidien par les pharmaciens d'officine », fait savoir Mr. Lefhal Abdelilah, Responsable des Business Units Pharmacie et Santé familiale. « A chaque édition, les pharmaciens nous font part de leur satisfaction quant à la valeur ajoutée de cette formation qui les aide à optimiser leurs engagements fiscaux, à profiter des possibilités offertes par les outils digitaux pour augmenter leurs revenus et à développer une personnalité résiliente afin de mieux gérer leurs relations avec les patients », ajoute-t-il.

Extension du programme pour les médecins dentistes

Le succès du programme de formation des pharmaciens a appelé son extension pour d'autres professionnels de santé, à commencer par les médecins dentistes. « Une première édition de la formation



Mr. Lefhal Abdelilah, Responsable des Business Units Pharmacie et Santé familiale

continue des médecins dentistes a été organisée en 2021, en partenariat avec l'amicale des médecins dentistes de Tanger, au lendemain du premier confinement qui a été préjudiciable à cette profession en raison de la fermeture des cabinets dentaires sur l'ensemble du territoire national pendant plusieurs mois », ajoute Mr. Lefhal. Une deuxième édition a été organisée à Saïdia en novembre 2022 et a bénéficié aux médecins dentistes

d'Oujda et régions. « Cette formation offerte par Sothema est d'une grande qualité. Nous sommes fiers d'être partenaires de cette entreprise qui remplit pleinement sa responsabilité sociétale en étant à l'écoute des professionnels de santé », déclare Dr. Sane Qortbi, présidente du syndicat des médecins dentistes d'Oujda et régions. « Je remercie vivement les laboratoires Sothema pour avoir organisé une formation sur trois jours qui reste particulière », indique Dr. Mohamed Hjjira, président du Conseil de l'ordre des médecins dentistes. Et d'expliquer : « Nous sommes habitués à des formations purement scientifiques offertes aux médecins dentistes. Cette formation revêt un caractère professionnel visant à aider le médecin dentiste à mieux gérer son cabinet et à réussir ses relations avec les patients. »

La politique environnementale de Sothema



Sothema veille à la réduction de l'empreinte de ses activités sur la biodiversité conformément aux standards internationaux. Pour cela, elle s'engage à : - assumer le rôle d'acteur engagé dans un processus de développement durable ; - respecter l'environnement et prévenir la pollution sur l'ensemble de ses processus de production ; - respecter les obligations de conformité, les exigences réglementaires applicables à l'activité pharmaceutique et celles des parties prenantes ; - améliorer continuellement sa performance environnementale ; - influencer

le secteur pharmaceutique par le partage de bonnes pratiques en matière de management environnemental. Notre politique environnementale est ainsi axée sur les six domaines d'intervention suivants : 1- Encourager l'achat durable notamment des matières et matériels recyclables ; 2- Optimiser nos consommations d'énergie et varier le mix énergétique en faisant appel à des énergies renouvelables ; 3- Veiller sur une qualité de l'air conforme aux normes de santé et de confort pour l'environnement et les usagers ;

4- Assurer une gestion optimale de l'eau en favorisant une consommation rationnelle dans nos processus de production et auprès des Sothémiens ; 5- Garantir une gestion des matières résiduelles par la réduction des déchets à la source, la réutilisation, le recyclage ou la valorisation énergétique et le traitement des déchets dangereux dont les médicaments périmés ou avariés ; 6- Réduire les gaz à effets de serre en adoptant les politiques et les actions appropriées pour tous les processus de production et des métiers supports.

Gestion des déchets en 2022



La prise en charge et le traitement des déchets sont réalisés dans le respect strict de la réglementation en vigueur et conformément aux bonnes pratiques pour la préservation de l'environnement.

590
tonnes de déchets
gérés en 2022

211
tonnes de déchets
recyclés

36%
est le taux de
recyclage
global

0
déchets à la
décharge

Les déchets non recyclés sont gérés dans le cadre de contrats avec des prestataires agréés qui garantissent leur introduction dans des circuits de cogénération avec production d'énergie chez des cimentiers partenaires.

Contrôle des rejets

Consciente que les ressources naturelles en eau au Maroc sont parmi les plus faibles au monde, Sothema s'engage à éviter la dégradation de la qualité de l'eau qui empire cette limitation des ressources hydriques dans notre pays. C'est pourquoi, elle veille à ce que ses rejets respectent les Valeurs Limites de Rejet (VLR) fixées par



la loi, notamment en termes de Potentiel d'hydrogène (PH), de Demande biochimique en oxygène

(DBO) et de Demande chimique en oxygène (DCO). Pour ses rejets dans l'atmosphère, Sothema dispose de chaudières relativement neuves et constamment entretenues selon un programme de maintenance préventif annuel. Ses émanations gazeuses respectent les VLR réglementaires, notamment des substances toxiques.

2

contrôles des rejets liquides avec prise d'échantillons, effectués par la Lydec en 2022 ayant attesté du respect des VLR réglementaires.

Renouvellement de la certification ISO 14001



Pour la deuxième fois consécutive, Sothema obtient avec succès le renouvellement de sa certification selon la norme ISO 14001. Un audit de renouvellement a eu lieu du 04 au 06 avril 2022 à Sothema et a concerné l'ensemble des sites de production et des processus. Le renouvellement de la certification ISO 14001 témoigne de la conformité de la politique environnementale de Sothema aux standards du développement durable et de responsabilité sociétale. Il indique également que son système de management environnemental est en mesure d'obtenir des résultats optimaux qui auront une valeur ajoutée sur la biodiversité et les parties prenantes.

Certification selon la norme ISO 13485



En tant qu'acteur dans l'industrie des dispositifs médicaux, Sothema a obtenu la certification ISO 13485. Publiée en 2016, la norme ISO 13485 est un référentiel indépendant basé sur l'ISO 9001 qui intègre des exigences particulières au domaine des dispositifs médicaux, comme l'analyse des risques, la traçabilité, l'approche processus avec un focus sur les procédés de stérilisation, le contrôle, le suivi à long terme, etc.

L'audit énergétique, un préalable à l'ISO 50001

Conformément à un engagement annoncé en 2020 et en réponse à la réglementation en vigueur, Sothema a été assujettie à un audit énergétique obligatoire conduit par Green Tech Energy (GTE), organisme d'audit agréé par l'Etat. L'audit a été conduit entre octobre et décembre 2021. Les conclusions et recommandations ont été communiquées en 2022. Par ailleurs, la certification de Sothema selon la norme ISO 50001 est un des engagements énoncés en 2020

pour les exercices 2022-2023. Il a été indiqué que le préalable à ce



projet reste la réalisation d'un audit énergétique et l'implémentation de ses conclusions en plans d'actions et projets énergétiques à forte

valeur ajoutée. Cela dit, dans un but d'améliorer sa performance énergétique, que ce soit à travers l'optimisation de l'usage de l'énergie qu'au recours aux énergies alternatives, Sothema compte se faire certifier selon la norme ISO 50001 et surtout mettre en application les modalités pratiques de la norme en vue de la réduction de la consommation d'énergie à travers un système de management énergétique (SMé) efficace et efficient.

Consommation de l'énergie en 2022



19.140.369 Kwh d'électricité

+0,27%
par rapport
à 2021

La consommation de l'énergie électrique s'est stabilisée depuis 2019 grâce aux actions d'efficacité énergétique, et ce malgré la croissance des quantités produites, les hausses excessives des températures externes dues en partie au changement climatique ainsi que la mise à niveau des locaux en matière de traitement d'air.



128.934 M3 d'eau

-9%
par rapport
à 2021

La consommation d'eau a connu une baisse en 2022 grâce au plan de gestion rationnelle de l'eau.



11.663.734 Kwh d'énergies thermiques

+4%
par rapport
à 2021

La consommation a légèrement progressé en 2022 malgré l'augmentation des quantités produites et grâce aux actions liées à l'exécution du programme de l'efficacité énergétique au niveau du plan thermique.

Contrôles réglementaires par l'apave en 2022

apave



Installation électrique

180

Tableaux électriques

07

Transformateurs

07

Groupes électrogènes

03

Locaux énergie

01

Réseau électrique



Appareils sous pression

10

Ballons d'air comprimé

03

Chaudières

01

Collecteur sous pression



Ascenseurs

04

Ascenseurs pour le personnel

04

Monte-charges accompagnés

05

Monte-charges non accompagnés

L'audit énergétique a relevé des points positifs sur notre politique énergétique

Dans quel contexte Sothema a réalisé un audit énergétique obligatoire ?

Le coût énergétique représente une part importante du prix de revient industriel de nos sites de production. Les volatilités des cours sur le marché international impactent le coût énergétique, d'où la nécessité de maîtriser les consommations afin de réaliser des économies. D'autre part, dans le cadre de la politique nationale de l'efficacité énergétique, traduite par la loi 47/09 sur l'audit énergétique obligatoire, et suite à une analyse des consommations annuelles de nos sites qui a relevé qu'elle dépassait 1500 tonnes équivalent de pétrole, il s'est avéré que Sothema devait être assujettie à un audit obligatoire par l'intermédiaire d'un organisme agréé par l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE).

Comment s'est déroulée cette mission d'audit ?

La première étape consistait en une réunion de lancement (kick-off meeting) qui a permis d'identifier le périmètre à auditer. Lors de cette réunion, l'organisme agréé a demandé une série de documentations qui lui a été fournie dans le cadre de la mission. Ensuite, la deuxième étape a été celle de la visite des sites concernés qui a permis de dégager un état des lieux des consommations énergétiques. Lors de cette étape, nous avons fourni à l'organisme accompagnateur toutes les données demandées qui lui ont permis



d'avoir une grande visibilité sur le système de gestion d'énergie au sein de Sothema, et d'effectuer des analyses détaillées. La troisième étape a consisté en la réalisation de bilans énergétiques pour évaluer notre conformité à certaines normes. Pour l'électricité, les auditeurs ont placé des analyseurs de réseaux au niveau des départs électriques généraux de l'ensemble des postes afin d'évaluer la qualité du réseau électrique. Ils ont également mis des analyseurs de réseau au niveau des départs électriques des équipements susceptibles d'être énergivores tels que les groupes d'eau glacée, les déshumidificateurs et les compresseurs d'air. Une campagne de relevé de luminosité a été réalisée (Photométrie). A travers sa mesure, l'auditeur a essayé de déterminer si nos sites étaient éclairés de façon optimale ou sur/sous éclairés et, par conséquent de juger du fait du changement des lampes à halogène ou à incandescence ou, quand il s'agissait de LED, de les redimensionner si nécessaire. Pour les autres sources d'énergie telle que

la vapeur, les auditeurs ont ciblé les chaudières à propane et ont procédé à divers tests et analyses, notamment l'analyse thermographique permettant de détecter d'éventuelles pertes énergétiques. Après avoir terminé leur mission, les auditeurs ont fourni un rapport d'audit énergétique, comprenant des résultats détaillés (positifs ou négatifs) ainsi qu'une série de recommandations.

Quelles étaient les principales recommandations de l'audit énergétique ?

Le rapport a relevé plusieurs points positifs sur notre politique énergétique ainsi que des points d'amélioration. Nous avons reçu de nombreuses recommandations sur l'ensemble des types d'énergies et fluides. Les auditeurs ont mis particulièrement l'accent sur la nécessité de sensibiliser les Sothémiens sur l'efficacité énergétique. Suite à ces résultats, l'ensemble des parties prenantes concernées par la question de l'énergie à Sothema ont pris une série de mesures concrètes, planifiées dans le temps, dont le but principal est d'appliquer progressivement les recommandations de l'audit énergétique. Je voudrai conclure en notant avec satisfaction le fait que Sothema soit pionnière en matière d'efficacité énergétique. En 2011, et dans une démarche volontariste, elle a été assujettie à un audit énergétique avant qu'il devienne obligatoire.

Rapport Social

Effectif total par type de contrat

Année	CDI	CDD	Intérim	Effectif total
2022	904	84	370	1358
2021	857	72	410	1389
2020	853	72	359	1284

Répartition de l'effectif par grade 2022

Poste	Effectif
Ouvriers	16
Opérateurs	138
Agents spécialisés – employés de bureau	167
Techniciens	168
Techniciens supérieurs	15
Agents de maîtrise	76
Secrétaires	21
Assistants	25
Délégués médicaux	178
Cadres	184

Nombre de recrutements

Effectif des prestataires

Année	Emplois créés	Organisme	Effectif au 31/12/2022	Effectif au 31/12/2021	Variation
2022	144	Intérim	370	410	-40
2021	77	Nettoyage	60	56	4
2020	82	Restauration	16	10	6
		Sécurité & gardiennage	37	33	4
		TOTAL	483	509	-26

Répartition de l'effectif par ancienneté 2022

< à 1 an	134
1 à 2 ans	219
3 à 4 ans	108
5 à 6 ans	71
7 à 8 ans	53
9 à 10 ans	27
11 à 15 ans	111
16 à 20 ans	106
> à 20 ans	159



Équité salariale

Sothema dispose d'une grille salariale qui tient compte de l'expérience du collaborateur ainsi que de la dimension du poste occupé. Aucune distinction n'est faite sur la base du genre du collaborateur.

15

Sothémiens sont partis en retraite en 2022

Les départs

Année/Catégorie	Licenciements		Démissions	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
2022	-	-	12	27
2021	-	3	13	15
2020	-	1	13	12

Toute mesure disciplinaire est prise en concertation avec les représentants du personnel.

Budget de formation en dh

Année	2020	2021	2022
Budget de formation en MAD	248.968	989.885	861.893

48

actions de formation organisées en 2022 pour un nombre de bénéficiaires total de 778

Etat des lieux des engagements pris en 2021 en matière de gestion des carrières

Engagement	Appliquer ou expliquer
Produire un référentiel des emplois et des compétences avec un parcours type de carrière.	Engagement pris à la suite du baromètre RH de 2021, le Référentiel des Emplois et des Compétences (REC) a été finalisé en 2022. L'implémentation des fiches de postes pour toutes les fonctions est en cours et sera finalisée avant le 30/06/2023. En parallèle, la Direction du capital humain (pilote du projet) travaille avec les différents départements sur l'implémentation des plans de développement identifiés pour leurs équipes et c'est un exercice qui sera achevé le 31/12/2023.
Mettre en place un dispositif de Gestion des compétences et des potentiels incluant l'instauration d'un comité carrière.	Un comité a été constitué en 2022 et comprend la Direction du capital humain et la Direction générale. Chaque trimestre, le comité examine l'état d'avancement des plans de développements des différentes fonctions. Parmi les actions prévues, figure celle de travailler sur les parcours de carrière de chaque métier afin d'aider les Sothémiens à se projeter et à comprendre les étapes nécessaires dans leurs évolutions.
Mettre en place un programme de formation et d'accompagnement des compétences.	Le programme de formation est en place ciblant les besoins par métier avec 48 actions réalisées en 2022 et 778 bénéficiaires. La Direction du capital humain a également mis en place en 2022 un programme d'accompagnement de compétences basé sur des assessments pour identifier les besoins des collaborateurs notamment en soft skills. Le résultat des assessments sera la base des accompagnements en 2023 et 2024 pour répondre aux besoins des différents profils.
Repenser le système de rémunération des performances des cadres, des techniciens et des opérateurs.	La réflexion sur un nouveau système de rémunération (classification des postes, benchmarks externes, etc.) est en cours et sera finalisée vers fin 2023.
Initier une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de Gestion prévisionnelle des compétences et des emplois (GPEC).	La GPEC est un excellent dispositif et une approche avant-gardiste de gestion des compétences qui a comme objectif de prévoir les besoins en compétences et en recrutement pour faire face aux différents défis (mondialisation, digitalisation, etc.). La réflexion est en cours pour développer ce dispositif.

Dialogue social

Sothema promeut une relation avec les partenaires sociaux (délégués du personnel) basée sur le dialogue permanent, la confiance mutuelle et l'esprit de partenariat social. Cette relation ainsi définie vise à créer les conditions favorables à la motivation des Sothémiens et leur adhésion aux valeurs et finalités de l'entreprise. Les réunions avec les partenaires sociaux se tiennent une fois par mois. Elles portent sur

des thématiques qui concernent les Sothémiens. En 2022, les principaux sujets abordés lors de ces réunions sont les suivants: -Les conditions de travail (SST, HSE, restauration, transport, etc.) ; - Les questions liées à la rémunération (salaires, indemnités, avantages, etc.); - La gestion des carrières et le développement des compétences; - D'autres sujets à caractère social (prêts, assurances maladie, etc.)

12

réunions avec
les partenaires
sociaux tenues
en 2022

13

est le nombre des
délégués du personnel
au sein de Sothema,
dont 9 titulaires et 4
suppléants.



Composition du bureau syndical

Nom & prénom	Qualification professionnelle	Appartenance syndical
Titulaires		
M. Selmani Nabil (Secrétaire Général)	Chef de conditionnement	UMT
M. Jarmouni Fethallah (Rapporteur)	Planificateur	UMT
M. Abid Khalil (Conseiller)	Chef de conditionnement	UMT
M. Douby Abderrahim (Conseiller)	Mécanicien	UMT
Ikrou El Mostafa (Conseiller)	Technicien IPC	UMT
Zardani Mahmoud (Conseiller)	Automaticien	UMT
Koudri Younes (Conseiller)	Conducteur de procédés de production	UMT
Abadi Yassine (Conseiller)	Technicien	UMT
Jamal Rafik (Conseiller)	Technicien	UMT
Suppléants		
Mourjani Nouredine	Conducteur de procédés de production	UMT
Haji Abdellah	Chef d'atelier	UMT
El Kanouny Abdelmajid	Chef d'atelier EFC	UMT
Saguem Adil	Chef d'atelier des services généraux	UMT

Règlement intérieur et procédures

Un nouveau règlement intérieur a été rédigé conformément à la réglementation du travail et des conventions collectives. Il a été élaboré dans une démarche participative en impliquant les partenaires sociaux. Le nouveau règlement intérieur est en cours de validation par les délégués du personnel et devra entrer en vigueur, après dépôt à l'inspection du travail, avant le 31/05/2023. Par ailleurs, Sothema dispose de



procédures rédigées afin d'organiser l'ensemble du processus RH, à savoir le recrutement, la formation, l'administration du personnel (paie, mutuelle, retraite, congés et prêts), la

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières (GPEC), l'évaluation de la performance, etc. Certaines sont inspirées du code du travail, d'autres de standards internationaux comme ceux spécifiques à l'industrie pharmaceutique, à savoir les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) et les Good Manufacturing Practices (GMP). Certaines procédures ont été mises à jour en 2022 et d'autres sont en cours de révision.

Politique de Santé et de Sécurité au Travail (SST)

La politique SST de Sothema est fondée sur une démarche harmonieuse de prévention, de gestion des risques et de renforcement continu des mesures de sécurité. Son objectif : tendre vers le « zéro accident ».



L'augmentation des AT en 2022 peut être expliquée par la reprise d'une activité normale dans les différents sites après les années de pandémie de Covid-19. Le taux de gravité de ces AT reste négligeable, ce qui signifie qu'il s'agit d'AT sans préjudice sérieux. Cela dit, Sothema suit la survenance de tous les accidents

faisant l'objet d'un acte médical qu'ils soient ou non suivis d'un arrêt de travail, dont sont victimes non seulement ses collaborateurs, mais aussi toutes les personnes présentes sur ses sites : visiteurs, sous-traitants et intérimaires. La prise en charge des accidents survenus se fait selon une procédure interne conforme à la

loi et aux bonnes pratiques de gestion des AT. En termes de prévention et de gestion des risques, Sothema veille à la formation continue sur les consignes SST, à l'analyse permanente des risques et des accidents survenus et à l'implication de tous les Sothémiens.

Indicateurs/ année	2020	2021	2022
Nombre d'AT	3	5	7
Taux de fréquence	0	0	3.54
Taux de gravité	0,05	0.08	0.15

Comité d'hygiène, de sécurité & des conditions de travail



Conformément au code du travail qui exige la formation d'un comité d'hygiène et de sécurité, Sothema organise des réunions régulières abordant l'ensemble des sujets liés à l'hygiène et la sécurité des employés. Le pilotage des décisions prises dans

le cadre de ce comité privilégie la démarche participative et le dialogue permanent. L'ordre du jour des réunions du comité dépasse souvent la conformité réglementaire pour aborder des questions relatives aux conditions de travail.

La médecine de travail



Opérations de don du sang

Conformément à sa valeur de solidarité, Sothema a organisé plusieurs opérations de don du sang durant les 5 dernières années. En 2022, le service médical a organisé une nouvelle campagne ayant mobilisé une cinquantaine de Sothémiens qui ont généreusement offert leur sang.

Ces opérations visent à contribuer à l'effort national pour résorber l'énorme déficit du stock national du sang. Capitalisant sur l'excellente relation entretenue avec le centre national de transfusion sanguine, ces opérations se sont toujours déroulées avec grande fluidité.

28

orientations hebdomadaires au profit des Sothémiens malades dans l'accomplissement des formalités d'accès aux soins et de différentes démarches à caractère administratif et médical.

900

clichés pulmonaires réalisés durant la période entre 30/01/2023 et 03/02/2023

192

dossiers de mutuelle et 04 prises en charge traités par semaine

354 Sothémiens formés sur des thématiques liées à la santé et sécurité au travail

Sauvetage et secourisme au Travail	40
Evacuation du personnel	44
Equipiers de première et de seconde intervention incendie	66
Conduite en sécurité des chariots élévateurs.	17
Formation générale aux règles de sécurité – Phase 1	187

Vers le renforcement du rôle préventif de la médecine de travail à Sothema

Quels sont les rôles prioritaires de la médecine de travail au sein de Sothema ?

Conformément à la réglementation de travail, l'action de la médecine de travail vise principalement à supprimer tout facteur de risque pouvant affecter la santé et le bien-être des Sothémiens. Il s'agit de surveiller la santé des collaborateurs en fonction de leur âge et du milieu de travail et à minimiser ainsi les conséquences du travail accompli sur la santé en général.

En 2022, la médecine de travail s'est dotée d'une feuille de route.

Quels en sont les contours ?

Lors d'une réunion du Comité d'hygiène et de sécurité (CHS), tenue le 09 juin 2022, une feuille de route pour la médecine de travail a été présentée, mettant particulièrement l'accent sur le rôle préventif qu'elle doit endosser. Depuis, nous avons pris des engagements précis afin de concrétiser cette orientation. Par exemple, nous veillons désormais à ce que les visites médicales soient systématiques. Les visites de reprise de travail à la suite d'une maladie donnent lieu au certificat de reprise, condition sine qua none de reprise de travail chaque fois qu'un Sothémien revient de maladie. Les affectations



des Sothémiens pour le travail de nuit sont systématiquement communiquées à la médecine de travail. Le CHS a pris également des engagements en matière de contrôle de l'hygiène du milieu de travail. Dans ce sens, les plans d'action prévus par le département HSE pour le contrôle de l'environnement, de l'ergonomie des postes de travail et des nuisances ont été validés. Par ailleurs, des engagements ont été pris et satisfaits durant l'année 2022 en matière de gestion des accidents de travail pour les Sothémiens intérimaires.

Quels sont selon vous les leviers pour promouvoir la santé au travail au sein de Sothema ?

Développer une culture de prévention pour renforcer la sécurité au travail est un véritable projet de changement. Pour passer de la conviction à l'action, la culture

de prévention suppose une approche intégrée au fonctionnement de l'entreprise qui s'appuie sur les gens qui la constituent. Pour agir et réussir, voici 5 leviers organisationnels : 1 - Mobiliser les ressources internes ; 2 - Évaluer les risques en écoutant le terrain ; 3 - Fixer l'ambition ; 4 - Accompagner le changement ; 5 - Pérenniser les nouvelles pratiques.

Suite à l'évaluation de la situation de la santé et de la sécurité au travail, la culture de prévention doit s'inscrire dans l'avenir en faisant connaître son ambition. Certes, toutes les actions ne peuvent immédiatement être menées de front, d'où l'importance de les hiérarchiser. En fonction de l'importance des risques évalués et des moyens mobilisables par Sothema, il s'agit de fixer des objectifs, des orientations et de planifier des plans d'actions à court ou moyen termes. Le volet communication est très important pour sensibiliser les Sothémiens sur les actions de Santé et de Sécurité au Travail (SST). A ce propos, des brochures et des capsules thématiques ont été préparées en 2022 dans le but de répandre une culture de santé et de sécurité au sein de Sothema. Nous prévoyons aussi de créer des journées thématiques de sensibilisation.

Diversité et inclusion



Sothema s'engage à promouvoir la diversité et l'égalité des chances en partant du principe qu'elles sont indispensables à sa pérennité

future. De ce fait, elle met en place un arsenal de moyens de contrôle et de surveillance visant à éviter toute forme de discrimination liées

au genre, âge, culture et toute autre caractéristique qui fait la richesse des Sothémiens.

Répartition de l'effectif par genre

Année/Genre	Cadres		Non cadres	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2022	86	98	416	844
2021	75	92	478	754
2020	64	93	397	678

36%

des employés sont des femmes.

30%

des membres du CA sont des femmes.

30%

des membres du CODIR sont des femmes.

50%

des membres du COMEX sont des femmes.

Gouvernance

Composition de l'organe de gouvernance, fonctions et nombre de mandats



Nom et Prénom	Fonction	1ère nomination	Échéance du mandat	Mandats
Mme. Lamia TAZI Exécutif	Président du Conseil	AGO du 17/05/2001	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2022	4 Mandats
Mr. Mohamed TAZI Exécutif	Administrateur	AGO du 23/05/2017	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2022	1 Mandat
Mr. Mohamed SEFRIOUI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 13/06/1995	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2024	5 Mandats
Mr. Mohamed Amine BERRADA Non Exécutif	Administrateur	AGO du 05/06/2013	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2024	2 Mandats
Mr. Mohamed Karim BERRADA Non Exécutif	Administrateur	AGO du 25/05/2000	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	4 Mandats

Nom et Prénom	Fonction	1ère nomination	Échéance du mandat	Mandats
Mr. El Ghaly TAHRI JOUTEI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 31/05/2011	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2024	3 Mandats
Mme. Amal DIOURI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 11/06/2015	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2026	2 Mandats
Mr. Ali TAZI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	1 Mandat
Mme. Selma TAZI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	1 Mandat
Mme. Bahia Berrada ép. M.TAZI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 29/06/2020	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2023	1 Mandat
Mr. Mohamed Amine BENHALIMA Indépendant	Administrateur Indépendant	AGO du 29/06/2020	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2025	1 Mandat
Mr. Noureddine BOUTAYEB Indépendant	Administrateur Indépendant	AGO du 18/05/2022	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2027	1 Mandat

Critères de choix des administrateurs indépendants

Les administrateurs indépendants n'ont jamais exercé, au sein de Sothema ou dans une autre société dans laquelle Sothema détient des participations, les

fonctions suivantes : Président du Conseil d'administration, Directeur général, Directeur général délégué, ou toute autre fonction exécutive.

Les administrateurs indépendants

n'ont aucun lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec les actionnaires et administrateurs de Sothema.

Comité d'Audit

Président : Mr. Amine Banhalima.
Administrateur Indépendant :
Mr. Noureddine BOUTAYEB
Membre : Mr. Mohamed Amine Berrada.

5

est le nombre de réunions
tenues par le Conseil
d'administration en 2022.

Comité stratégique

Mme. Lamia TAZI
Mr. Mohamed TAZI
Mme. Ghizlane KHANEBOUBI
Mr. Mehdi ZAGHLOUL

Des partenariats éthiques avec les acteurs de soins au service du patient

Au cours de son existence, Sothema est amenée à collaborer étroitement avec des professionnels de santé dont les médecins et la communauté scientifique. Ces interactions ont toujours été considérées au service du patient et revêtent un caractère aussi légitime que nécessaire.



Les laboratoires pharmaceutiques ont la responsabilité et le devoir d'informer les acteurs de soins (et en particulier les médecins) à propos des nouvelles thérapies mises sur le marché, afin que chaque patient puisse bénéficier du meilleur traitement possible. En mettant à disposition de l'information objective et scientifique, Sothema favorise le bon usage de ses médicaments. La transparence est le mot d'ordre de la relation entre Sothema et les professionnels de santé. Ses rapports avec les dispensateurs de soins, les établissements de santé, la communauté scientifique et les associations de patients sont strictement régulés par les législations en vigueur ainsi que par divers codes et chartes im-

profession pharmaceutique.

Privilégier le cadre corporatif

Afin d'aboutir à des pratiques conformes à l'éthique et aux règles déontologiques du secteur de la santé, Sothema avait initié certains documents de référence portant sur l'éthique au sein de la profession, parmi lesquels la charte éthique de l'industrie pharmaceutique et le manifeste des bonnes pratiques citoyennes. Inspirés des lois et réglementations en vigueur ainsi que des valeurs universelles comme l'intégrité, la loyauté, le professionnalisme, la qualité, la confidentialité, la transparence et la solidarité, ces documents ont été ratifiés par l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques exerçant au Maroc. Ils définissent un cadre commun visant le respect des lois, des réglementa-

tions et des codes professionnels. La lutte contre la corruption est placée comme premier principe dans ces documents, notamment dans les activités liées à la promotion médicale. Des dispositifs de contrôle et de suivi des bonnes pratiques d'éthique et de déontologie ont été mis en place et font l'objet de renouvellement périodique.

La fonction compliance de Sothema

Formalisée en 2022, la fonction compliance & ethics a trouvé pleinement sa place au sein de Sothema. Elle s'assure de la conformité de l'entreprise aux normes juridiques et éthiques applicables au secteur pharmaceutique. Le recrutement d'un compliance & ethics manager a eu lieu en 2022 avec un descriptif de poste aussi détaillé qu'ambitieux. L'une de ses attributions est la mise en place d'un ensemble de processus visant à assurer que Sothema, ses dirigeants et ses collaborateurs respectent les normes juridiques et éthiques qui leur sont applicables dans des domaines aussi variés que la prévention de la corruption, les délits économiques et financiers, ou encore les risques environnementaux et sociaux.

3 questions à Mme Loubna Idrissi, Compliance & ethics manager

Que stipule le code de conduite notamment dans la dimension de la relation de Sothema avec les professionnels de soins ?

D'abord, il faut rappeler qu'en avril 2022, Sothema a mis en place un code de conduite qui couvre plusieurs domaines comme la lutte contre la corruption, la prévention des conflits d'intérêt, la politique anti-fraude, la politique des droits humains, le respect des données personnelles, la sécurité des patients et les règles éthiques pour la promotion médicale. En ce qui concerne ce dernier point, le code précise que la promotion médicale exercée par Sothema doit se faire dans le strict respect de la loi et des codes éthiques régissant ce domaine. Nos délégués médicaux et représentants pharmaceutiques veillent à apporter aux professionnels de santé une information médicale de qualité, leur permettant de mettre à jour leurs connaissances sur les évolutions thérapeutiques à travers des données scientifiquement établies. Ce code de bonne conduite définit également la mission de la personne exerçant l'activité de promotion médicale; la bonne conduite des personnes en charge de la promotion médicale; la transparence et l'exactitude



des informations utilisées dans la promotion médicale; la prise en charge des formations et des événements scientifiques ainsi que les règles d'octroi des échantillons gratuits, cadeaux et autres avantages.

Quels sont les autres moyens mis en place pour assurer le respect de l'éthique et de la déontologie par Sothema ?

Sothema a ouvert plusieurs chantiers en parallèle, parmi lesquels l'élaboration d'un code de conduite anticorruption, d'une politique des alertes professionnelles et d'une charte d'éthique et de conformité. Ces différents documents revêtent une importance cruciale et tendent vers une conformité exemplaire de Sothema dans ses différentes activités aux normes éthiques les

plus strictes. L'un des chantiers prioritaires est la création du comité d'éthique et de conformité qui devra être actée courant de l'exercice 2023. Il s'agit d'un organe de gouvernance de l'éthique composé notamment du Comex, du pôle support, de la direction juridique, de la direction du capital humain et de la direction financière et comptable

Quelles sont les missions du comité d'éthique et de conformité ?

Les missions sont variées et consisteront, entre autres, à définir et d'aligner la stratégie de traitement des risques de non-conformité aux objectifs stratégiques et opérationnels de Sothema. Il s'agira également de superviser le respect du dispositif de conformité et la gestion opérationnelle du système de prévention des risques de non-conformité. Une autre mission sera celle d'identifier les priorités en termes de processus à évaluer, et des risques de non-conformité critiques à traiter. Le comité veillera à évaluer annuellement le degré de conformité au dispositif, ainsi que son niveau d'implémentation, de développement et d'amélioration. Enfin, il aura comme charge de promouvoir une culture éthique et responsable au sein de SOTHEMA.

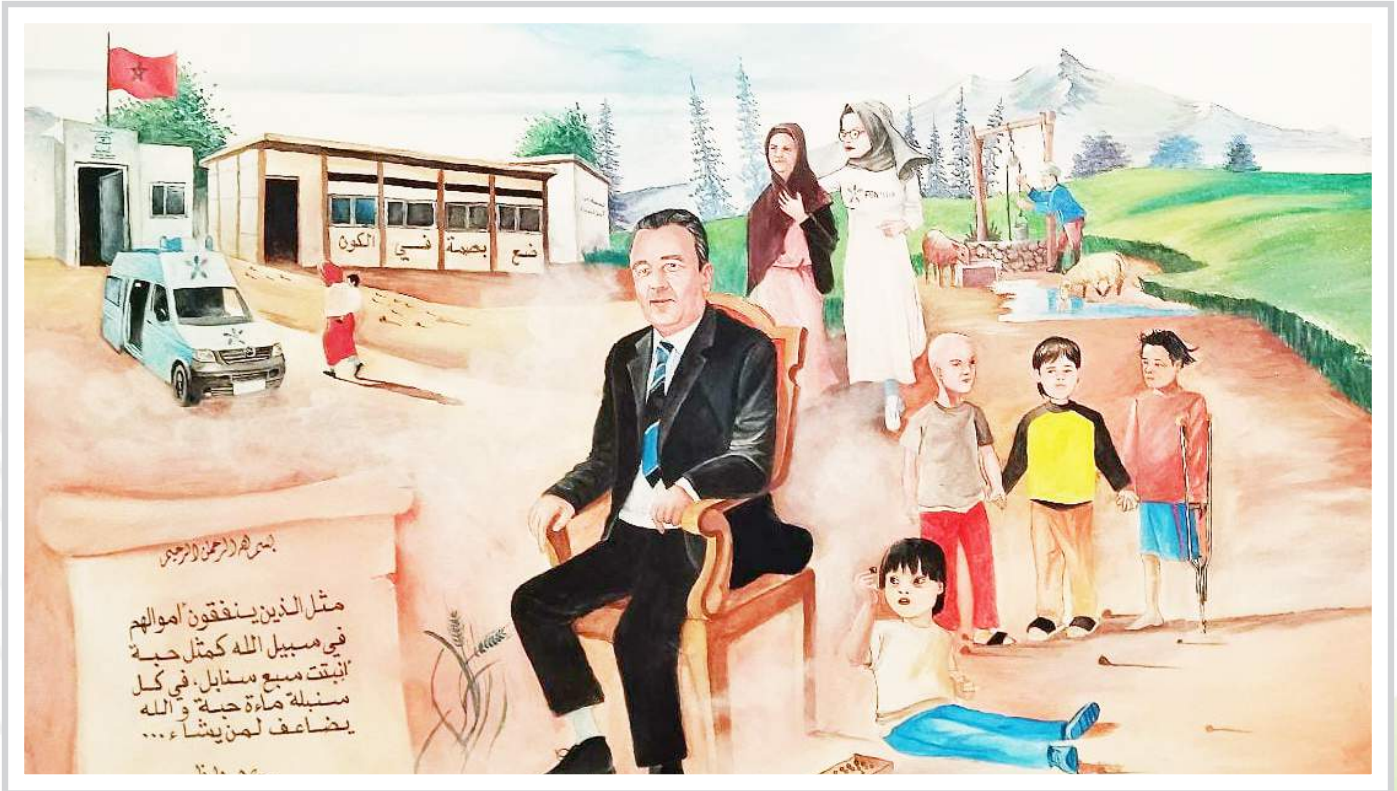
La fondation Omar Tazi souffle sa 10ème bougie



Le dimanche 09 octobre 2022 : la fondation Omar Tazi a célébré son 10ème anniversaire qui a coïncidé avec la fête d'Al Mawlid Nabawi. Pour marquer cet évènement, une initiative humanitaire en faveur du centre de protection de l'enfance de Benslimane a été réalisée vu que c'est dans cette institution qu'a démarré l'action de la fondation il y a 10 ans. L'initiative a été menée conjointement par la fondation Omar Tazi en partenariat avec l'Association Qafilat Qoloub Errahma et a consisté à réaliser, sur trois weekends de suite, une large réhabilitation des différentes composantes du centre : dortoirs, toilettes, douches, école, aire de jeux, réfectoire, etc. Les travaux ont concerné plusieurs corps de métiers,

à savoir l'électricité, la plomberie, le fer, le carrelage, la menuiserie et la peinture. L'initiative s'est également composée d'une opération d'exams médicaux et ophtalmiques en faveur des enfants pensionnaires ainsi que la distribution de lunettes, de vêtements, de chaussures et de fournitures scolaires. La journée d'inauguration du centre réhabilité a été marquée par la présence de Mesdames Bahia Berrada, Lamia Tazi, Selma Tazi et de Mr. Mohamed Tazi ainsi que les membres de la famille Tazi. Étaient également invités Mr. le gouverneur de Benslimane, des représentants de la délégation régionale de la jeunesse et des sports, les représentants d'ONG partenaires, notamment la Fédération Al Amal (FAA) et l'Association

Horizons de Chirurgie (AHC), ainsi que l'administration du centre et les membres respectifs de la fondation Omar Tazi et de l'Association Qafilat Qoloub Errahma. Le programme de cette célébration a été concocté avec soin, comprenant le mot de bienvenue de Mme Lamia Tazi, des prestations artistiques par les enfants du centre, la projection du film intitulé un sourire pour la vie et le dévoilement d'une toile commémorative de feu Omar Tazi que Dieu ait son âme. Après la célébration des différents anniversaires, dont ceux de trois enfants pensionnaires, les invités ont procédé à une visite du centre réhabilité. Pendant ce moment, aussi bien les enfants pensionnaires que ceux des invités se sont amusés pendant la kermesse organisée ce jour-là et qui a consisté en plusieurs jeux ludiques ainsi que des ateliers pédagogiques et de divertissement. L'anniversaire des 10 ans de la fondation a été également l'occasion de se rappeler avec émotion l'engagement citoyen de feu Omar Tazi, président fondateur de Sothema, et de réciter Al Fatiha sur son âme.



164

personnes démunies ont bénéficié d'une prise en charge médicale et/ou chirurgicale

6

mois de suivi de prise en charge en médicaments, bons d'achat et couches selon les besoins des bénéficiaires

268

personnes démunies opérées lors des 2 caravanes chirurgicales organisées en 2022 à Demnate.

40

pensionnaires du centre de protection de l'enfance de Benslimane ont bénéficié d'une caravane pédiatrique

500

paniers alimentaires distribués pendant le mois de Ramadan

2

hectares est la superficie du cimetière abandonné dans la région de Bouaarfa, réaménagé par la fondation. Les travaux ont compris la construction d'une muraille, un abri pour les visiteurs, une morgue, un dépôt de matériel, des toilettes et un équipement complet pour les enterrements.

2

classes, un bureau et des toilettes construits dans une école primaire

Promouvoir le mécénat participatif des Sothémiens



Sothema encourage les initiatives portées par ses Sothémiens ayant un caractère de pro bono ou de mécénat participatif. Dans ce sens, elle soutient les actions menées par l'Association Qafilat Qoloub Errahma dont la majorité des membres sont des Sothémiens. Qafilat Qoloub Errahma (Caravane des coeurs cléments) est une association marocaine, citoyenne et non gouvernementale, active dans divers domaines humanitaires. L'association n'a pas d'orientation

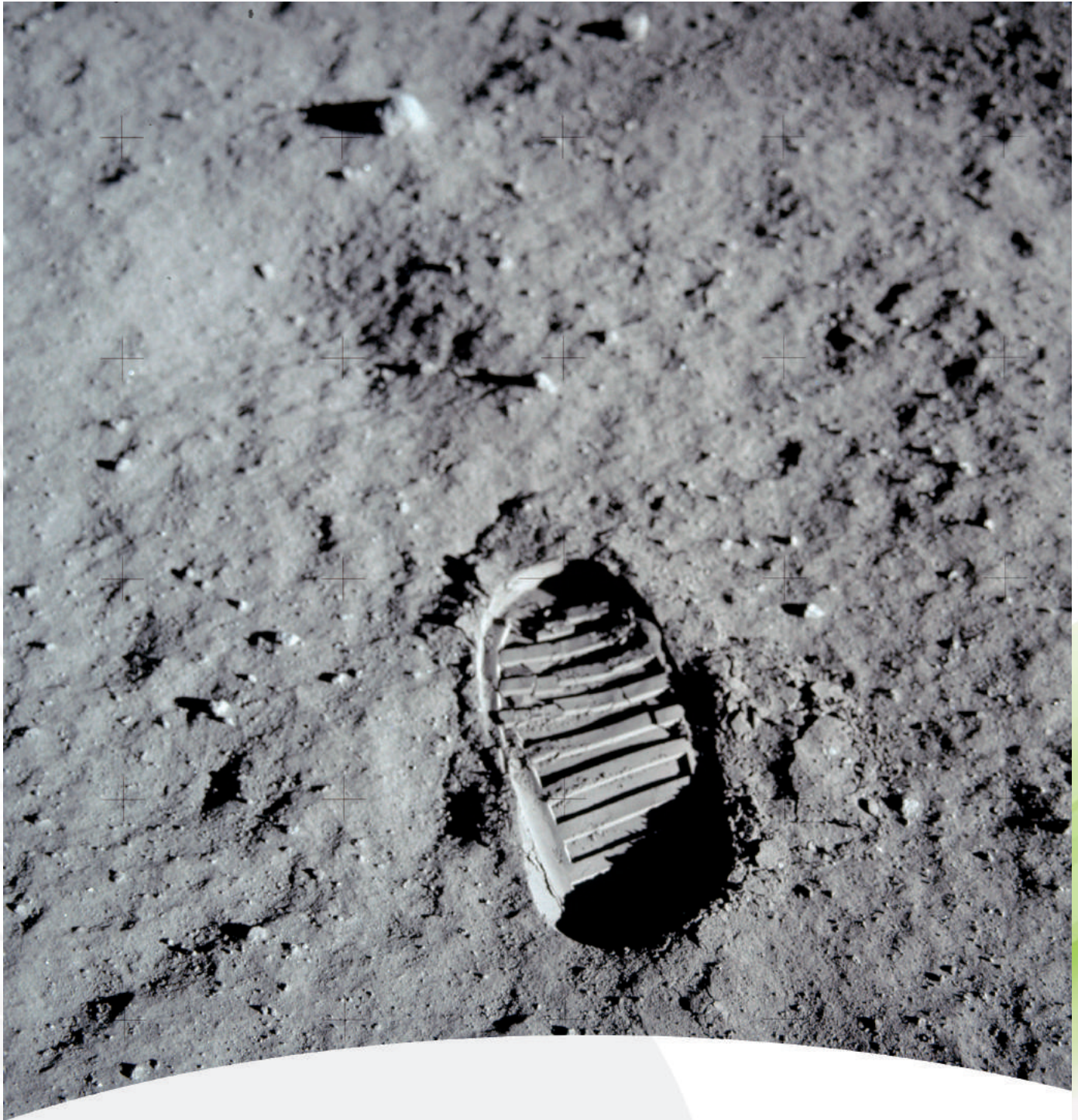
politique ou idéologique et est sans but lucratif. Elle compte un groupe de bénévoles ayant cumulé plusieurs années d'expérience dans le travail humanitaire et associatif. Leur but commun : laisser une empreinte dans l'univers. Créée en 2012, l'association est née suite à l'initiative d'un petit nombre de bénévoles qui étaient des membres de la fondation Omar Tazi des oeuvres humanitaires. Son nom a été inspiré d'une action organisée en faveur des filles pensionnaires

d'un centre de protection sociale sis à Casablanca. L'objectif a été de conduire ces filles à leurs domiciles situés dans des régions éloignées du Maroc, tout en veillant à les réconcilier avec leurs familles. Le franc succès de cette opération ayant pris la forme d'une caravane en plusieurs étapes explique le nom Qafilat Qoloub Errahma. L'association agit dans divers domaines humanitaire, culturel et éducatif, ciblant plusieurs catégories de bénéficiaires.

16

Opérations
humanitaires en
moyenne par an

- Réhabilitation d'écoles, Caravanes médicales.
- Soutien d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour les femmes et les personnes en situation de handicap.
- Distribution de paniers et de repas pendant le Ramadan.
- Bons d'achat pour l'Aid Esseghir.
- Distribution de moutons de l'Aid El Kebir.
- Soutien à la rentrée scolaire
- Visites d'orphelinats et de maisons de retraite.
- Activités pédagogiques pour les enfants et les jeunes.
- Campagnes de sensibilisation thématiques.



•• Laisser
**Une empreinte
dans l'Univers** ••



جمعية قافلة قلوب الرحمة
ASSOCIATION QAFILAT QOLOUB ERRAHMA





Rapport Financier

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 1247 904 KMAD dont un bénéfice net de 282 107 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Titres de participation et créances rattachées :

• Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les titres de participation et les créances nettes rattachées figurant au bilan de la société s'élèvent respectivement à 107 512 KMAD et 169 409 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

Réponse d'audit

Nos procédures d'audit ont principalement consisté à :

- Actualiser, par entretiens, notre compréhension des procédures mises en place par la société afin d'évaluer les titres de participation et les créances rattachées ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
 - Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;
 - Pour les évaluations reposant sur les éléments prévisionnels :
 - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;
 - Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance desdites entités, du marché sur lequel elles sont positionnées et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;
 - Apprécier le fondement des méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des titres de participation ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre

son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et en application de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle qu'amendée et complétée, nous vous informons que la société a acquis une participation à hauteur de 40% du capital de Prodimedica pour un montant de 7 MMAD.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit

Sakina Bensouda
Associé

Sakina Bensouda
Associé

PwC Maroc

Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 32 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 169167 / TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

BILAN ACTIF

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	DÉCEMBRE 2022			DÉCEMBRE 2021
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	10 064 663	6 000 000	4 064 663	6 013 603
- Frais préliminaires				27 206
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 064 663	6 000 000	4 064 663	5 986 397
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	53 700 008	34 277 737	19 422 271	24 150 229
- Immobilisation en recherche et développement	261 553	261 553		
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45 171 640	34 016 184	11 155 456	15 245 444
- Fonds commercial	3 500 000		3 500 000	3 500 000
- Autres immobilisations incorporelles	4 766 815		4 766 815	5 404 785
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 025 612 457	686 967 234	338 645 223	327 188 832
- Terrains	47 719 400		47 719 400	47 719 400
- Constructions	439 654 458	291 152 595	148 501 864	161 032 292
- Installation techniques, matériel et outillage	446 177 159	356 341 863	89 835 296	88 364 150
- Matériel transport	4 472 816	3 463 810	1 009 006	1 089 259
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	43 236 415	33 410 746	9 825 669	9 713 680
- Autres immobilisations corporelles	2 651 991	2 598 221	53 771	44 730
- Immobilisations corporelles en cours	41 700 217		41 700 217	19 225 320
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	108 124 854		108 124 854	59 341 209
- Prêts immobilisés				
- Autres créances financières	612 559		612 559	600 559
- Titres de participation	107 512 295		107 512 295	58 740 650
- Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
- Diminution des créances immobilisées				
- Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 197 501 982	727 244 971	470 257 011	416 693 873
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS(F)	670 809 814	23 227 726	647 582 089	558 297 195
- Marchandises	210 019 705	8 535 620	201 484 084	173 692 182
- Matières et fournitures, consommables	235 107 309	8 859 764	226 247 545	199 660 280
- Produit en cours	52 885 688	481 845	52 403 844	32 664 839
- Produits intermédiaires et produits résiduels				
- Produits finis	172 797 112	5 350 497	167 446 615	152 279 893
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	899 364 515	21 775 349	877 589 166	710 445 064
- Fournis. débiteurs, avances et acomptes	3 262 415		3 262 415	13 458 401
- Clients et comptes rattachés	715 765 039	21 775 349	693 989 690	564 130 642
- Personnel	1 201 829		1 201 829	1 446 787
- Etat	63 174 698		63 174 698	50 636 107
- Comptes d'associés				
- Autres débiteurs	115 579 878		115 579 878	80 455 038
- Comptes de régularisation-actif	380 657		380 657	318 089
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	6 000 000	1 385 964	4 614 037	
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	3 792 385		3 792 385	1 950 344
Eléments circulants	3 792 385		3 792 385	1 950 344
TOTAL II (F+G+H+I)	1 579 966 714	46 389 038	1 533 577 676	1 270 692 603
TRESORERIE			18 675 297	81 595 231
TRESORERIE-ACTIF				
- Chèques et valeurs à encaisser	18 675 297			2 962 724
- Banques, TG et CCP	18 636 830		18 636 830	78 613 153
- Caisse, Régie d'avances et accreditifs	38 467		38 467	19 355
TOTAL III	18 675 297		18 675 297	81 595 231
TOTAL GENERAL I+II+III	2 796 143 994	773 634 010	2 022 509 984	1 768 981 707

BILAN PASSIF

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF		DÉCEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2021
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	1 242 543 664	1 140 436 748
	- Capital social ou personnel (1)	360 000 000	360 000 000
	- Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	- capital appelé		
	- Dont versé		
	- Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	- Ecart de réévaluation		
	- Réserve légale	32 098 678	18 000 000
	- Autres réserves		
	- Report à nouveau (2)	568 338 070	480 463 181
	- Résultat nets en instance d'affectation(2)		
	- Résultat net de l'exercice(2)	282 106 916	281 973 567
	Total des Capitaux Propres (A)	1 242 543 664	1 140 436 748
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	5 360 563	3 128 620
	- Subvention d'investissement	5 360 563	3 128 620
	- Provision réglementées		
	* Provisions pour amortissements dérogatoires		
	* Provisions pour investissement		
	* Provisions pour acquisition et construction logement		
	* Autres Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	89 401 754	38 220 061	
- Emprunts obligataires			
- Autres dettes de financement	89 401 754	38 220 061	
PROVISION DURABLE POUR RISQUE ET CHARGES (D)			
- Provision pour risques			
- Provision pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
- Augmentation des créances immobilisées			
- Diminution des dettes de financement			
TOTAL 1(A+B+C+D+E)	1 337 305 981	1 181 785 429	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	462 538 864	417 316 887
	- Fournisseurs et comptes rattachés	345 862 183	297 356 112
	- Clients créditeurs, avances et acomptes	2 027 263	1 400 259
	- Personnel	31 582 303	28 429 896
	- Organisme sociaux	25 155 854	23 097 897
	- Etat	13 872 541	29 797 910
	- Comptes d'associés	1 169 999	1 074 999
	- Autres créanciers	42 492 264	36 078 653
	- Comptes de régularisation passif	376 457	81 159
	AUTRES PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES (G)	4 311 237	2 740 889
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF(Elements circulants) (H)	7 920 846	2 941 013	
TOTAL 2(F+G+H)	474 770 947	422 998 788	
TRESORERIE	TRESORERIE-PASSIF	210 433 057	164 197 490
	- Crédits d'escompte	75 490 669	61 940 452
	- Crédits de trésorerie	124 801 488	102 257 038
	- Banques (soldes créditeurs)	10 140 899	
TOTAL 3	210 433 057	164 197 490	
TOTAL GENERAL 1+2+3	2 022 509 984	1 768 981 707	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire(+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) 1/2

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	NATURE	OPERATION		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4		
		PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCEDENTS				
		1	2				
EXPLOITATION	I	PRODUIT D'EXPLOITATION	2 321 319 221		2 321 319 221	2 083 406 111	
		- Ventes de marchandises (en l'état)	850 655 068		850 655 068	692 312 567	
		- Vente de biens et services produits	1 399 194 025		1 399 194 025	1 366 483 933	
		Chiffre d'affaires	2 249 849 092		2 249 849 092	2 058 796 501	
		- Variations de stocks de produits(1)	34 633 873		34 633 873	-8 531 953	
		- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
		- Subventions d'exploitation	11 200		11 200		
		- Autres produits d'exploitation				13 855	
		- Reprises d'exploitation: transferts de charges	36 825 056		36 825 056	33 127 709	
		Total 1	2 321 319 221		2 321 319 221	2 083 406 111	
		II	CHARGES D'EXPLOITATION	1 873 029 245		1 873 029 245	1 653 032 500
		- Achats revendus(2) de marchandises	588 663 888		588 663 888	479 788 064	
		- Achats consommés(2) de matières et fournitures	594 294 900		594 294 900	523 528 687	
		- Autres charges externes	322 904 899		322 904 899	293 091 335	
		- Impôts et taxes	1 511 759		1 511 759	1 529 596	
	- Charges de personnel	288 709 258		288 709 258	274 629 499		
	- Autres charges d'exploitation	1 612 500		1 612 500	1 300 000		
	- Dotations d'exploitation	75 332 041		75 332 041	79 165 319		
	Total 2	1 873 029 245		1 873 029 245	1 653 032 500		
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION(1-2)			448 289 976	430 373 611	
FINANCIER	V	PRODUITS FINANCIERS	23 808 047		23 808 047	10 457 162	
		- Produits des titres de partic,et autres titre immobilisés					
		- Gains de change	16 426 659		16 426 659	7 568 307	
		- Intérêts et autres produits financiers	5 393 768		5 393 768	1 024 008	
		- Reprises financier : transfert charges	1 987 620		1 987 620	1 864 846	
		Total 4	23 808 047		23 808 047	10 457 162	
		V	CHARGES FINANCIERES	27 320 619		27 320 619	14 044 349
		- Charges d'intérêts	6 463 138		6 463 138	5 523 734	
		- Pertes de change	15 302 329		15 302 329	6 039 537	
		- Autres charges financières	376 804		376 804	530 733	
	- Dotations financières	5 178 348		5 178 348	1 950 344		
	Total 5	27 320 619		27 320 619	14 044 349		
	VI	RESULTAT FINANCIER(4-5)			-3 512 573	-3 587 186	
	VII	RESULTAT COURANT(3+6)			444 777 403	426 786 425	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats-variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) 2/2

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	OPERATION		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS		
	1	2	3=1+2	4
VII	RESULTAT COURANT (reports)			
VIII	PRODUITS NON COURANTS	4 660 336	4 660 336	577 143
	- Produits de cessions d'immobilisations			33 333
	- Subventions d'équilibre			
	- Reprises sur subventions d'investissement	4 648 057	4 648 057	516 000
	- Autres produits non courants	12 279	12 279	27 809
	- Reprises non courantes : transferts de charges			
	Total 8	4 660 336	4 660 336	577 143
IX	CHARGES NON COURANTES	28 387 147	28 387 147	13 243 756
	- Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			588
	- Subventions accordées			
	- Autres charges non courantes	28 108 295	28 108 295	13 243 168
	- Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	278 852	278 852	
	Total 9	28 387 147	28 387 147	13 243 756
X	RESULTAT NON COURANT (8-9)		-23 726 812	-12 666 614
XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (7+10)		421 050 592	414 119 811
XII	IMPÔTS SUR LES RESULTATS	138 943 676	138 943 676	132 146 244
XIII	RESULTAT NET (11-12)		282 106 916	281 973 567
XIV	TOTAL DES PRODUITS (1+4+8)		2 349 787 604	2 094 440 416
XV	TOTAL DES CHARGES (2+5+9+13)		2 067 680 688	1 812 466 849
XVI	RESULTAT NET.(total des produits-total des charges)		282 106 916	281 973 567

NON COURANT

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I. Tableau de formation des résultats (T.F.R)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'etat)	850 655 068	692 312 567
	2	-	Achats revendus de marchandises	588 663 888	479 788 064
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	261 991 180	212 524 504
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 433 827 898	1 357 951 980
	3		- Ventes de biens et de services produits	1 399 194 025	1 366 483 933
	4		- Variations stocks produits	34 633 873	-8 531 953
	5		- immobilisations produites par l'entreprise pour elle meme		
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE(6+7)	917 199 799	816 620 022
	6		- Achats consommés de matières et fournitures	594 294 900	523 528 687
	7		- Autres charges externes	322 904 899	293 091 335
IV		=	VALEUR AJOUTEE(I+II+III)	778 619 279	753 856 462
	8	+	- Subventions d'exploitations	11 200	
	9	-	- Impots et taxes	1 511 759	1 529 596
	10	-	- Charge de personnel	288 709 258	274 629 499
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	488 409 461	477 697 366
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'exploitation(IBE)		
	11	+	- Autres produits d'exploitation		13 855
	12	-	- Autres charges d'exploitation	1 612 500	1 300 000
	13	+	- Reprises d'exploitation,transferts de charges	36 825 056	33 127 709
	14	-	- Dotations d'exploitation	75 332 041	79 165 319
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	448 289 976	430 373 611
VII		+ -	RESULTAT FINANCIER	-3 512 573	-3 587 186
VIII		=	RESULTAT COURANT	444 777 403	426 786 425
IX		+ -	RESULTAT NON COURANT (+ou-)	-23 726 812	-12 666 614
	15	-	- Impot sur les resultats	138 943 676	132 146 244
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	28 210 6 916	281 973 567
			II.Capacité d'autofinancement (C.A.F)		
			-Autofinancement		
	1		Resultat net de l'exercice	282 106 916	281 973 567
			- Bénéfice	282 106 916	281 973 567
			- Perte		
	2	+	- Dotations d'exploitation (1)	48 047 154	47 045 436
	3	+	- Dotations financières (1)		
	4	+	- Dotations non courantes(1)		
	5	-	- Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	- Reprises financières		
	7	-	- Reprises non courantes (2)(3)	4 648 057	516 000
	8	-	- Produits des cessions d'immobilisation (1)		33 333
	9	+	- Valeurs nettes d'ammortiss.des immob.cédées		588
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	325 506 013	328 470 258
	10	-	Distributions de bénéfices	180 000 000	151 200 000
II			AUTOFINANCEMENT	145 506 013	177 270 258

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	10 638 868	64 663				638 868		10 064 663
Frais préliminaires	27 206					27 206		
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 611 662	64 663				611 662		10 064 663
- Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 859 632	678 985		478 345		838 610	478 345	53 700 008
- Immobilisation en recherche et développement	261 553							261 553
- Brevets, marques, droitset valeur similaires	44 693 294			478 345				45 171 640
- Fonds commercial	3 500 000							3 500 000
- Autres immobilisations incorporelles	5 404 785	678 985				838 610	478 345	4 766 815
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	976 172 260	54 107 898		7 978 230		4 667 700	7 978 230	1 025 612 457
- Terrains	47 719 400							47 719 400
- Constructions	431 616 558	7 026 328		1 011 573				439 654 458
- Installation technique, matériel et outillage	430 459 765	19 113 343		85 462		3 481 411		446 177 159
- Matériel de transport	4 100 963	371 853						4 472 816
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements	14 485 054	830 172		28 820				15 344 046
- Autres immobilisations corporelles	2 633 376	18 615						2 651 991
- Immobilisation corporelles en cours	19 225 320	24 866 942		6 772 474		1 186 290	7 978 230	41 700 217
- Matériel informatique	25 931 824	1 880 645		79 900				27 892 368
TOTAL GENERAL	1 040 670 760	54 851 546		8 456 575		6 145 178	8 456 575	1 089 377 128

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	Cumul début exercice 1 "	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisation sorties 3	Cumul d'amort. fin exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	4 625 265	2 013 603	638 868	6 000 000
- Frais préliminaires	13 603	13 603	27 206	
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 611 662	2 000 000	611 662	6 000 000
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 709 403	4 568 334		34 277 737
- Immobilisation en recherche et développement	261 553			261 553
- Brevet, marques, droits et valeur similaires	29 447 850	4 568 334		34 016 184
- Fonds commercial				
- Autre immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	648 983 428	41 465 217	3 481 411	686 967 234
- Terains				
- Constructions	270 584 265	20 568 329		291 152 595
- Installations techniques;matériel et outillage	342 095 615	17 727 659	3 481 411	356 341 863
- Matériel de transport	3 011 704	452 106		3 463 810
- Mobilier ,matériel de bureau et aménagements	30 703 198	2 707 548		33 410 746
- Autres immobilisations corporelles	2 588 646	9 574		2 598 221
- Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	683 318 096	48 047 154	4 120 279	727 244 971

TABLEAUX DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1.Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2.Provisions réglementées								
3.Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL(A)								
4.Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	47 030 984	27 284 887	1 385 964		29 312 797			46 389 038
5.Autres provisions pour risques charges	2 740 889		3 792 385	278 852	550 545	1 950 344		4 311 237
6.Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL(B)	49 771 873	27 284 887	5 178 348	278 852	29 863 341	1 950 344		50 700 275
TOTAL(A+B)	49 771 873	27 284 887	5 178 348	278 852	29 863 341	1 950 344		50 700 275

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	N° IF	SECTEUR D'ACTIVITÉ 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL 3	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL 4	VALEUR COMPTABLE NETTE 5	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE 9
							DATE DE CLÔTURE 6	SITUATION NETTE 7	RÉSULTAT NET 8	
TABID	2200914	Immobilier	10 000	95,00	2 850 000	2 850 000	31/12/2022	45 604	500	3 500
WAPH	0	Pharmaceutique	27 658 000	79,60	23 055 479	23 055 479	31/12/2022	14 189 334	5 505 445	85 381 253
LIDEN PHARMA	0	Commerciale	1 650 000	100,00	3 013 688	3 013 688	31/12/2022	-1 806 731	53 037	1 114 478
AXESS PHARMA	1087856	Pharmaceutique	40 000 000	100,00	42 000 000	42 000 000	31/12/2022	6 157 452	-11 253 116	62 914 831
AZERYS	26133530	Traitement des plantes naturelles	9 900 000	51,00	7 695 000	7 695 000	31/12/2022	-6 376 645	-9 578 592	19 478 937
A.S.D	2227323	Recherche	1 000 000	30,00	300 000	300 000	31/12/2022	-10 143 767	-32 072	4 217
PRODIMEDIC	0	Fab. Et Distrib. Dispositif Médic.	10 000 000	40,00	7 000 000	7 000 000	31/12/2022	8 140 697	-441 725	271
ZIWIG	0	Fab. Outil Technol. De Diagnostic et Pronostic	5 228 894	2,73	21 598 129	21 598 129	31/12/2022			
TOTAL CUMULE			95 446 894	-	107 512 296	107 512 296	31/12/2022	10 205 944	-15 746 523	168 897 487

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	MASSES	EXERCICE (A)	EXERCICE PRECEDENT (B)	VARIATION A - B	
				EMPLOIS (C)	RESSOURCES (D)
1	Financement permanent (1)	1 337 305 981	1 181 785 429		155 520 552
2	Moins actif immobilisé (2)	470 257 011	416 693 873	53 563 138	
3	=FOND DE ROULEMENT(1-2) (A)	867 048 970	765 091 556		101 957 414
4	Actif circulant (4)	1 533 577 676	1 270 692 603	262 885 073	
5	Moins passif circulant (5)	474 770 947	422 998 788		51 772 158
6	=BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	1 058 806 730	847 693 815	211 112 915	
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B	-191 757 760	-82 602 259		109 155 500

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		145 506 013		177 270 258
Capacité d'autofinancement		325 506 013		328 470 258
Distribution de bénéfices		180 000 000		151 200 000
CESSION ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS		5 851 383		33 333
Cession d'immob. incorporelles		2 024 899		
Cession d'immob. corporelles				33 333
Cession d'immob. financières		3 826 483		
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		6 880 000		
Augmentation de capital, apports				
Subvention d'investissements		6 880 000		
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		80 000 000		
TOTAL I-RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		238 237 396		177 303 591
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMO.	107 397 011		41 018 986	
Acquisitions d'immo. incorporelles	678 985		6 942 493	
Acquisitions d'immo. corporelles	54 107 898		34 068 993	
Acquisitions d'immo. financières	52 598 129			
Acquisitions des créances immob.	12 000		7 500	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	28 818 307		30 992 220	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	64 663		27 206	
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	136 279 981		72 038 412	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (B.F.G)	211 112 915		24 700 866	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		109 155 500	80 564 313	
TOTAL GENERAL	347 392 896	347 392 896	177 303 591	177 303 591

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUE À L'ENTREPRISE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I-ACTIF IMMOBILISE	
A.EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisation en non-valeurs :	CHARGES REELLES
2. Immobilisation incorporelles :	COUT D'ACQUISITION
3. Immobilisation corporelles :	COUT D'ACQUISITION
4. Immobilisation financières :	LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COMPTABILISES A LEUR DATE D'ENTREE AU COUT D'ACQUISITION OU A LEUR VALEUR D'APPORT.
B.CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements :	LINEAIRE
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	SELON RISQUE
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion actif :	COURS CONNU AU MOMENT DE SECURITURES D'INVENTAIRE
II-ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A.EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks :	MP/AC&MSES:COUT D'ACHAT+FRAIS APPROCHE POUR PFETS FCOUT DE PRODUCTION
2. Créances :	VALEUR NOMINALE
3. Titres et valeur de placement :	PRIX D'ACQUISITION OU ENTREE EN ACTIF
B.CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	SELON DEGRE DE DEPRECIATION
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion actif :	COURS FIN DE PERIODE
III-FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation :	NEANT
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées :	SELON REGLEMENTATION
3. Dettes de financement permanent :	VALEUR NOMINALE
4. Méth d'évaluation des provisions durables pour risques et charges provisions pour dépréciation :	PERTE PROBABLE
5. Méth de détermination des écarts de conversion-passif: écarts conversion actif :	COURS FIN EXERCICE
IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant :	VALEUR NOMINALE
2. Méth d'évaluation des autres provisions pour risques & charges : provisions réglementées	RISQUE PROBABLE
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion -passif :	COURS FIN PERIODE
V- TRESORERIE	
1. Trésorerie - Actif :	VALEUR SCRIPTURALES MONETAIRES
2. Trésorerie - Passif :	ENGAGEMENTS SCRIPTURALES MONETAIRES
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	SELON RISQUE

ETAT DES DÉROGATIONS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERES ET
I-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLE FONDAMENTAUX		
	NEANT	NEANT
II-DEROGATION AUX METHODES D'EVALUATION		
	NEANT	NEANT
III-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESSES		
	NEANT	NEANT

TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON RECOUVREE	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS SURETAT ET ORGANISMES	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE L'ACTE IMMOBILISE	612 559	612 559						
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	612 559	612 559						
DE L'ACTE CIRCULANT	899 364 515	701 167	573 276 619	325 386 729	155 452 360	162 782 121	180 908 975	77 955 637
- Fournisseur débiteurs, avances et acomptes	3 262 415		3 262 415		1 083 213			
- Clients et comptes rattachés	715 765 039		496 993 761	218 771 278	137 641 511	99 607 423	74 293 524	77 955 637
- Personnel	1 201 829	701 167	500 662					
- Etat	63 174 698		63 174 698			63 174 698		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	115 579 878		8 964 426	106 615 451	16 727 635		106 615 451	
-Compte de régularisation-Actif	380 657		380 657					
TOTAL	899 977 075	1 313 726	573 276 619	325 386 729	155 452 360	162 782 121	180 908 975	77 955 637

TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON RECOUVREE	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS VIS-A-VIS DE L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE FINANCEMENT	89 401 754	43 597 949	45 803 805					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	89 401 754	43 597 949	45 803 805					
DU PASSIF CIRCULANT	462 538 864	4 357 851	433 502 879	24 678 134	271 507 563	14 948 457	163 732	11 629 206
- Fournisseurs et comptes rattachés	345 862 183		340 843 838	5 018 345	243 425 133		62 099	11 629 206
- Clients créditeurs, avances et acomptes	2 027 263		2 027 263		1 312 705			
- Personnel	31 582 303		31 570 953	11 350				
- Organismes sociaux	25 155 854		25 155 854			1 075 915		
- Etat	13 872 541		13 872 541			13 872 541		
- Comptes d'associés	1 169 999		1 169 999					
- Autres créanciers	42 492 264	4 357 851	18 485 974				101 633	
- Comptes de régularisation-passif	376 457		376 457	19 648 439	26 769 725			
TOTAL	551 940 619	47 955 800	479 306 684	24 678 134	271 507 563	14 948 457	163 732	11 629 206

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions - Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires "		
Cautions : - Caution envers SERVICE ALCOOL "	756 000	756 000
- Acte de caution solidaire envers ARAB BANK en garantie de la filiale AXESS PHARMA detenue à cent pour cent par Sothema	16 000 000	16 000 000
- Acte de caution solidaire envers la Banque Populaire en garantie de la filiale AZERYS "		1 000 000
TOTAL	16 756 000	17 756 000

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
CAUTION DE SOPHACENTRE EN GARANTIE DE SOPHADIM (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE UGP SOPHANORD EN GARANTIE DE DISTRIPHAK (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHANORD EN GARANTIE DE DISPHAT	150 000	150 000
CAUTION DE SOPHAFES EN GARANTIE DE REPHAR (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHADIM EN GARANTIE DE GLOBADIS (MONANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5	5 000 000	5 000 000
CAUTION DE ABDELAZIZ ELMGHARI EN GARANTIE DE UPHAG (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE CPRE (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE LODIMED (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5 MARRAKECH	450 000	450 000
CAUTION DIVERSE DE PHARMA RIF REPARTITION		
TOTAL (1)	5 600 000	5 600 000

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...

**RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle qu'amendée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en Oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Convention de prestation de services avec la société MTECH INVEST

Personne / entité intéressée

- Mr Moulay Rachid Cherkaoui : actionnaire AZERYS et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les honoraires de conseil stratégique. Cette convention non écrite a été entérinée par le Conseil d'Administration en date du 28 mars 2023.

Modalités de la convention

- **Durée/Prise d'effet** : cette convention prend effet à partir du 16/12/2021 et conclue pour une durée indéterminée.
- **Conditions financières** : dans le cadre de cette convention, la société MTECH INVEST facture à SOTHEMA S.A. des honoraires.
- **Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2022** : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 352 KMAD (HT) soit l'équivalent de 420 KMAD (TTC).

Montant décaissé en 2022 : la société a réglé l'intégralité de la charge. Le solde de la dette est nul au 31 décembre 2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de prestation de services avec la société FARMALAC

Personne / entité intéressée :

Mr. Mohamed Tazi : administrateur de FARMALAC et directeur exécutif de SOTHEMA S.A.

Mr. Serifi Mounir : administrateur de FARMALAC et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Mme Lamia Tazi : Administrateur de FARMALAC et président directeur général de SOTHEMA S.A.

• Nature et objet de la convention :

Cette convention porte sur les achats d'articles de conditionnement et produits finis. Cette convention non écrite a été entérinée par le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2015.

• Modalités de la convention :

Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir du 1er avril 2014 pour une durée indéterminée.

• Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société FARMALAC facture à SOTHEMA S.A. des achats d'articles de conditionnement et produits finis selon la commande.

• Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2022 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 84 186 KMAD (HT) soit l'équivalent de 91 424 KMAD (TTC).

• Montant décaissé en 2022 : la société a réglé au cours de l'exercice 2022, un montant de 90 948 KMAD (TTC) relatif à cette convention.

• Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2022 s'élève à 1 725 KMAD (TTC).

2.2 CONVENTION D'HONORAIRES AVEC PHARMACIE MERCURE

• Personne / entité intéressée :

Mme Salma Tazi : Administrateur et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

• Nature et objet de la convention :

Cette convention porte sur la vente des produits Sothema à la Pharmacie Mercure.

• Modalités de la convention :

Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.

• Conditions financières : en vertu de cette convention, la SOTHEMA facture à la pharmacie « Mercure » la vente des produits pharmaceutiques.

• Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2022 : la SOTHEMA S.A. a facturé à la pharmacie « Mercure » un montant de 50 KMAD (HT) soit l'équivalent de 58 KMAD (TTC) correspondant à la vente des produits pharmaceutiques.

• Montant des règlements : la société a encaissé un montant de 105 KMAD (TTC) courant l'exercice 2022.

• Solde de la créance et de la dette : le solde de la créance est de 25 KMAD (TTC). Par ailleurs, le solde de la dette relative aux honoraires de Feu Omar Tazi s'élève à 5 KMAD (TTC).

2.3 CONVENTION DE PRESTATION AVEC LA SOCIÉTÉ « BETA REST »

• Personne intéressée :

Mr. Tazi Mohamed, directeur exécutif de SOTHEMA S.A et co-gérant de Beta Rest.

• Nature et objet de la convention :

Cette convention conclue le 1er juin 2008, porte sur la prestation de restauration au profit de la SOTHEMA S.A.

- Modalités de la convention

Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion renouvelable par tacite reconduction.

- Conditions financières : au titre de cette convention, la société « Beta Rest » facture à SOTHEMA S.A. des prestations de restauration selon la consommation.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2022 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 2 795 KMAD (HT) soit l'équivalent de 3 070 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2022 : la société a réglé au cours de l'exercice 2022, un montant de 3 447 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2022 est de 22 KMAD (TTC).

2.4 Prestation de façonnage de produits finis au profit d'AFRIC-PHAR

Personne / entité intéressée

- Mr. Sefrioui Mohammed, membre des conseils d'administration d'AFRIC-PHAR et de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention conclue le 1er novembre 2002, porte sur le façonnage de produits finis par la SOTHEMA S.A. au profit d'AFRIC-PHAR.

Modalités de la convention

Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : en application de cette convention, la société SOTHEMA S.A. facture à « AfricPhar » des produits ou des prestations selon les besoins.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2022 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 1 437 KMAD (HT) soit l'équivalent de 1 724 KMAD (TTC).
- Montant encaissé en 2022 : la société a encaissé un montant de 2 425 KMAD (TTC).
- Solde de la créance : le montant de la créance au 31 décembre 2022 s'élève à 229 KMAD (TTC).

2.5 Prestation de travaux d'aménagements avec PLUMAG

Personne / entité intéressée

- Mr. Nabil Lahlou, administrateur de PLUMAG et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la fourniture de matériel de construction et d'aménagement à la SOTHEMA S.A.

Modalités de la convention

Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société PLUMAG facture à SOTHEMA S.A. du matériel suivant la commande.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2022 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 437 KMAD (HT) soit l'équivalent de 524 KMAD(TTC).
- Montant décaissé en 2022 : la société a réglé au cours de l'exercice 2022, un montant de 1 480 KMAD (TTC) relatif à cette convention.

- Solde de la dette : le montant de la dette est nul au 31 décembre 2022.

2.6 Prestation d'achats divers avec MAZHAR

Personne / entité intéressée

- Mr. M'hammed Tazi : administrateur de MAZHAR et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les achats de matières premières.

Modalités de la convention

Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société MAZHAR facture à SOTHEMA S.A. des achats de matières selon la commande.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 41 962 KMAD (HT) soit l'équivalent de 44 899 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2022 : la société a réglé au cours de l'exercice 2022, un montant de 44 670 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : Le solde de la dette s'élève au 31 décembre 2022 à 1 604 KMAD (TTC).

2.7 Prestation de ventes de marchandises au profit de WEST AFRIC PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 79,6%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la vente de marchandises à la filiale sénégalaise WEST AFRIC PHARMA.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société SOTHEMA facture à WAPH des marchandises suivant la commande.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2022 : le montant des produits comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 52 989 KMAD.
- Montant encaissé en 2022 : la société a encaissé un montant de 43 727 KMAD (TTC).
- Solde de la créance en 2022 : le montant de la créance à fin décembre 2022 s'élève à 40 684 KMAD (TTC).

2.8 Avances sur compte courant au profit de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD)

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 30%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD) et la facturation des loyers de domiciliation.

Modalités de la convention

Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société ASD des avances en comptes courant. Par ailleurs, la SOTHEMA facture à la société ASD les loyers de la domiciliation.
- Montant versé en 2022 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2022, d'un montant de 900 KMAD relatif à cette convention.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA en 2022 : le montant des produits comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 12 KMAD soit l'équivalent de 14 KMAD (TTC).
- Montant encaissé en 2022 : la société a encaissé un montant de 14 KMAD (TTC).
- Solde de compte courant : Le solde de compte courant s'élève au 31 décembre 2022 à 17 367 KMAD. Le montant de la créance est nul au 31 décembre 2022.

2.9 Avances sur compte courant au profit de AXESS PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de AXESS PHARMA.

Modalités de la convention

Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société AXESS PHARMA des avances en comptes courant.
- Montant versé en 2022 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2022, d'un montant de 26 600 KMAD relatif à cette convention.
- Solde de compte courant : Le solde de compte courant s'élève au 31 décembre 2022 à 72 576 KMAD. Par ailleurs, le montant de la caution de la SOTHEMA en faveur de AXESS PHARMA est de 16 000 KMAD.

2.10 Prestation de refacturations de charges à AXESS PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la refacturation des prestations de service.

Modalités de la convention

Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société SOTHEMA refacture à AXESS PHARMA des prestations de service. Par ailleurs, AXESS PHARMA facture à la SOTHEMA la promotion des produits SOTHEMA.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2022 : le montant des produits comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 27 112 KMAD soit l'équivalent de 28 346 KMAD (TTC).
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 1 704 KMAD (HT) soit l'équivalent de 1 704 KMAD (TTC).
- Montant des règlements en 2022 : la société a réglé un montant de 2 653 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Montant de la créance et de la dette en 2022 : le montant de la créance s'élève à 33 610 KMAD (TTC). Le solde de la dette s'élève à 62 KMAD (TTC) au 31 décembre 2022.

2.11 Avances sur compte courant au profit de LEIDEN PHARMA

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de LEIDEN PHARMA, rémunérées au taux de 4.66%.

Modalités de la convention

Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société LEIDEN PHARMA des avances en comptes courant rémunérées au taux de 4.66%.
- Produits financiers comptabilisés par la SOTHEMA S.A : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 175 KMAD.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 739 KMAD (HT).
- Montant des règlements en 2022 : la société a versé une avance sur le compte courant d'un montant de 214 KMAD au cours de l'exercice 2022. Par ailleurs, la société a réglé un montant de 710 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de compte courant : Le solde de compte courant s'élève au 31 décembre 2022 à 3 766 KMAD.
- Solde de la dette et de la créance en 2022 : le montant de la créance s'élève à 3 941 KMAD, le solde de la dette est débiteur à hauteur de 698 KMAD au 31 décembre 2022.

2.12 Avances sur compte courant au profit de AZERYYS

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 51%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de AZERYYS, rémunérées au taux de 4.66%.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société AZERYYS des avances en comptes courant rémunérées au taux de 4.66%.
- Produits financiers comptabilisés par la SOTHEMA S.A. : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 539 KMAD.
- Aucun règlement n'a été effectué courant l'exercice.
- Solde de compte courant : Le solde de compte courant s'élève au 31 décembre 2022 à 10 605 KMAD.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit

Sakina Bensouda
Associé

Sakina Bensouda
Associé

PwC Maroc

Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 22 89 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 169167 TP : 3/999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

**RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDÉS
2022**

Aux actionnaires

Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU
1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 433 679 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 267 134 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Provision pour avantages au personnel

Risque identifié

La SOTHEMA S.A. a mis en place un régime d'avantage postérieur à l'emploi à prestations définies relatif à la couverture médicale. La société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle de cet avantage du personnel est comptabilisée en tant que provision pour un montant de 25 008 KMAD au 31 décembre 2022.

L'évaluation de l'engagement à ce régime à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination de la provision comptabilisée ainsi que sur le résultat du groupe. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation de l'engagement résultant du régime à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu du montant de l'engagement, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation de l'engagement au titre de l'avantage postérieur à l'emploi sous forme de régime à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- Apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément

aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre

son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

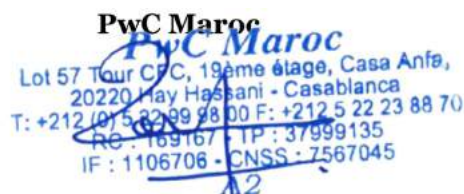
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux comptes



Sakina Bensouda
Associé



Mohamed Rqibate
Associé

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
2022**

1. ETATS FINANCIERS

1.1. BILAN CONSOLIDÉ

au 31/12/2022

ACTIF <small>KMAD</small>	Note	DÉC-2022	DÉC-2021
Immobilisations incorporelles	Note 4.2	24 939	27 216
Ecart d'acquisition	Note 4.1	34 662	34 662
Immobilisations corporelles	Note 4.3	840 069	747 695
Titres mis en équivalence		3 284	0
Autres actifs financiers		22 592	908
Impôts différés	Note 4.12	3 929	2 695
Autres actifs long terme		17 368	17 005
Actifs non-courants		946 844	830 181
Stocks et en-cours	Note 4.4	705 018	578 129
Clients et autres débiteurs	Note 4.5	769 887	629 264
Autres actifs courants		209	192
VMP et autres placements	Note 4.6	4 614	-
Disponibilités	Note 4.7	44 934	88 160
Actifs courants		1 524 663	1 295 744
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL ACTIF		2 471 507	2 125 925

PASSIF <small>KMAD</small>	DÉC-2022	DÉC-2021
Capital	360 000	360 000
Réserves	785 732	656 509
Réserves de conversion groupe	2 977	-828
Résultat de l'exercice	266 617	278 849
Capitaux propres, part du groupe	1 415 326	1 294 529
Intérêts minoritaires	18 353	-4 770
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 433 679	1 289 759
Emprunts et dettes financières	92 452	11 939
Engagements envers le personnel	25 008	26 325
Autres provisions	3 785	10 459
Impôts différés	107 900	79 437
Autres passifs long terme	1 656	1 400
Passifs non courants	230 801	129 560
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	259 478	211 741
Provisions (part à moins d'un an)	537	810
Fournisseurs et autres créditeurs	523 924	464 789
Dettes d'impôt	10 250	20 940
Autres passifs courants	12 838	8 326
Passifs courants	807 027	706 606
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	-	-
TOTAL PASSIF	2 471 507	2 125 925

1.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

au 31/12/2022

EN KMAD	Note	DÉC-2022	DÉC-2021
Chiffre d'affaires	Note 5.1 et 6.12	2 301 834	2 055 878
Autres produits de l'activité		18	610
Achats consommés	Note 5.2	-1 222 044	-1 017 499
Charges externes	Note 5.3	-306 709	- 263 327
Charges de personnel	Note 5.4	-313 360	- 292 283
Impôts et taxes		-3 259	-2 492
Dotations aux amortissements	Note 5.5	-57 183	-54 627
Dotations aux dépréciations et provisions	Note 5.6	-27 948	-32 793
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	Note 5.7	34 293	-4 590
Autres produits et charges d'exploitation	Note 5.8	36 453	31 976
Résultat opérationnel courant		442 094	420 853
Résultat sur cession de participations consolidées		- 6 542	-
Autres produits et charges opérationnels	Note 5.9	-15 506	- 7 371
Autres produits et charges opérationnels		-22 048	- 7 371
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		456	376
Coût de l'endettement financier brut		-10 025	- 9 105
Coût de l'endettement financier net	Note 5.10	-9 569	-8 729
Autres produits et charges financiers	Note 5.11	6 461	2 790
Autres produits et charges financiers		6 461	2 790
Impôts sur les bénéfices		-149 787	-132 475
Q-P de résultat des entreprises associées		-16	-123
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées		-	-
Résultat Net Total		267 134	274 946
Part du groupe		266 616	278 849
Participations ne donnant pas le contrôle		-518	3 903
Nombre d'actions		7 200 000	7 200 000
Résultat par action	Note 2.3.13	37,0	38,7
Résultat dilué par action		37,0	38,7

1.3. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

EN KMAD	DÉC-2022	DÉC-2021
Résultat net consolidé de l'exercice	267 134	274 946
Réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	67 982	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Couverture de flux de trésorerie	-	-
Écarts actuariels IAS19*	3 524	-7 352
Impôts différés reconnus en capitaux propres	-19 509	347
Réserves de conversion	4 651	-1 688
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	56 648	-8 693
Consolidated comprehensive income of the period	323 782	266 253

* Détail de l'ID est présenté dans des impôts différés

1.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

au 31/12/2022

KMAD	DÉC-2022	DÉC-2021
Résultat net total consolidé	267 134	274 946
Ajustements :		
Elim. du résultat des mises en équivalence	16	123
Elim. des amortissements et provisions	52 196	53 813
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	5 852	-32
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	325 198	328 850
Elim. de la charge (produit) d'impôt	149 787	132 475
Elim. du coût de l'endettement financier net	9 569	8 729
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	484 554	470 053
Incidence de la variation du BFR	-173 624	-29 895
Impôts payés	-154 496	-112 467
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	156 434	327 692
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-70 103	-62 559
Acquisition d'actifs financiers	-21 598	
Variation des prêts et avances consentis	-82	-20
Subventions d'investissement reçues	8 997	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	34
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-82 783	-62 545
Augmentation de capital	-7 000	-
Emission d'emprunts	80 214	10 214
Remboursement d'emprunts	-40 188	-40 431
Intérêts financiers nets versés	-8 826	-8 920
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-180 000	-151 201
Autres flux liés aux opérations de financement	35 852	-9 914
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-119 948	-200 252
Incidence de la variation des taux de change	212	-209
Variation de la trésorerie	-46 085	64 686
Trésorerie d'ouverture	85 374	20 687
Trésorerie de clôture	39 288	85 374

1.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

au 31/12/2022

KMAD	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Autres	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts non assortis de contrôle	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021,12	180 000	766 915	230 198	735	-1141	1176 707	-2 779	1173 928
Affectation du résultat de l'exercice N-1		230 198	-230 198			0		0
Dividendes versés		-151 200				-151 201		-151 200
Augmentation de capital		-		-		0		
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables		0						
Variation des taux de change	0	0	0	-1563	0	-1563	-125	-1688
Résultat de l'exercice			278 849			278 849	-3 903	274 946
Autres mouvements	180 000	-180 910	0		-7 352	-8 262	2 037	-6 225
Situation à la clôture de l'exercice 2021,12	360 000	665 002	278 849	-828	-8 493	1294 529	-4 770	1289 759
Affectation du résultat de l'exercice N-1		278 849	-278 849			0		0
Dividendes versés		-180 000				-180 000		-180 000
Augmentation de capital		-		-		0		
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables								
Variation des taux de change	0	0	0	3 806	0	3 806	846	4 651
Résultat de l'exercice			266 616			266 616	518	267 134
Autres mouvements		27 943	0		2 432	30 375	21 759	52 134
Situation à la clôture de l'exercice 2022,12	360 000	791 793	266 617	2 977	-6 061	1415 326	18 353	1433 679

**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS
2022**

2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

2.1. Référentiel comptable et déclaration de conformité

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD), le dirham est la devise de reporting groupe.

Les présents états financiers consolidés du Groupe SOTHEMA ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IAS/IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne. Par conséquent, ce présent rapport intermédiaire est conforme aux dispositions de la norme IAS 34 et IAS 1 en matière de présentation de l'information financière intermédiaire.

Les normes et interprétations IFRS sont appliquées dans les comptes du Groupe SOTHEMA de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés le 21 mars 2022 à 15H00 par le Conseil d'administration de la société mère consolidante « SOCIETE THERAPEUTIQUE MAROCAINE » par abréviation « SOTHEMA – S.A », société anonyme au capital de 360.000.000,00 de dirhams divisé en 7.200.000 actions d'une valeur nominale de 50 DH chacune.

2.2. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives bilan et PL entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes ont été éliminées.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

Filiales

Conformément à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de toutes les entités que le Groupe contrôle directement ou indirectement.

Toutes sociétés qui sont contrôlées par le Groupe , c'est-à-dire dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de décider des politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir les bénéfices des activités, sont des filiales du Groupe et sont intégrées globalement. Le contrôle est présumé exister dès lors que le Groupe détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote d'une société (sont pris en compte les droits de votes existants et les droits de votes potentiels immédiatement exerçables ou convertibles) et qu'il n'y a aucun autre actionnaire qui détient un droit significatif lui permettant d'exercer un veto ou de bloquer les décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle prises par le Groupe.

Les intérêts minoritaires (ou « participations ne donnant pas le contrôle ») représentent la part du résultat et des actifs nets détenus par des tiers. Ils sont présentés séparément des résultats et des capitaux propres attribuables au Groupe dans le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et au bilan.

Entreprises associées et Co-entreprise

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une co-entreprise. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions liées aux politiques opérationnelle et financière de l'entreprise sans détenir ni le contrôle exclusif, ni le contrôle conjoint sur ces politiques. Les participations dans les entreprises associés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IFRS11. L'écart d'acquisition lié à ces sociétés est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Une co-entreprise résulte d'un accord contractuel par lequel le Groupe et d'autres partenaires s'entendent pour mener une activité économique dans le cadre d'un contrôle conjoint. Les participations dans de telles sociétés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 1er Janvier 2012 conformément à la norme IFRS11. Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », le Groupe comptabilise selon la méthode de mise en équivalence les partenariats dans lesquels il exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties (joint-ventures ou co-entreprises). Le contrôle est considéré comme conjoint lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime du Groupe et des autres parties partageant le contrôle.

Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et coentreprises », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion opérationnelle et la politique financière sont également mises en équivalence. Ces sociétés sont appelées entreprises associées. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill et inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant au Groupe dans le montant total du résultat global comptabilisé par les entreprises associées et les co-entreprises, ajustée des éventuelles pertes de valeur de la participation nette.

Dates de clôture des comptes des sociétés consolidées

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels arrêtés pour l'exercice 2022 qui va du 01/01/2022 au 31/12/2022.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

2.3.1. Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et de jugements pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les principales estimations retenues par le Groupe sont décrites dans les notes suivantes :

- Calculs actuariels conforme à la norme IAS 19 pour déterminer la provision des avantages au personnel.
- Expertise immobilière effectué par un expert indépendant pour la réévaluation des terrains dans le cadre de l'IAS 16
- Utilisation d'un modèle d'estimation des pertes attendues sur les créances suivant la norme IFRS 9.
- Adoption d'un taux d'actualisation estimé dans le cadre de l'IFRS 16 pour déterminer les droits d'utilisation et les dettes correspondantes.

Le Groupe SOTHEMA procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

2.3.2. Changement de méthodes comptables

En application de la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs", le groupe a constaté une correction (rétrospective) de l'impact IAS 19 portant sur les avantages au personnel pour se conformer au taux d'inflation et le turn over recommandés en se basant sur la dernière mise à jour des données actuarielles.

2.3.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est enregistré dans le compte de résultat sur la ligne Amortissement des incorporels.

Le Groupe dispose d'un Fonds commercial qualifié sous IAS 38 en immobilisation incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée. Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indicateurs est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Le groupe procède annuellement en fin d'exercice aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et GW de ses entités comme prévu par la norme IAS 36. Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé lors des tests effectués et donc n'ayant constaté aucune dépréciation de cette nature sur les comptes consolidés du groupe Sothema au 31 décembre 2022.

Travaux liés à la recherche et de développement réalisés en interne

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces critères n'étant pas respectés pour les frais de recherche internes, ces derniers sont comptabilisés en charges, en Frais de recherche et développement, dès lors qu'ils sont encourus.

En raison des contraintes liées aux autorisations réglementaires et à la complexité du processus de recherche et de développement, les critères IAS 38 d'immobilisation des travaux R&D du groupe ne sont pas réputés remplis. Par conséquent, les coûts engagés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel elles sont rattachées.

Recherche et développement acquis séparément

Les travaux de recherche et développement acquis séparément sont comptabilisés en tant qu'actifs, car les critères de reconnaissance des actifs incorporels sont considérés comme toujours satisfaits.

Les acquisitions auprès de tiers de droits relatifs à des R&D et spécialités pharmaceutiques n'ayant pas encore abouties (n'ayant pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché) sont comptabilisées à l'actif. Ces droits sont amortis linéairement, à partir de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, sur leur durée d'utilité.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les licences, autres que celles relatives à des spécialités pharmaceutiques ou à des projets de recherche, notamment les licences de logiciels sont immobilisées sur la base du coût d'acquisition comprenant les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation des logiciels. Les licences de logiciels sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité pour le Groupe (3 à 5 années).

Les coûts de développement des logiciels développés en interne, relatifs à la création ou à l'amélioration de ces derniers sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations de la norme IAS 38 sont respectés. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des logiciels dès lors qu'ils sont prêts à être utilisés.

2.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

La norme IAS 16 prévoit le calcul des amortissements en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Pour les constructions et leur composants --> durée estimée entre 8 et 50 ans
- Pour les installations techniques, matériel et outillage et leur composant --> durée estimée entre 8 et 50 ans

Conformément à IAS 36 sur les dépréciations d'actifs corporels, lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indications est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Liste des Unités Génératrices de Trésorerie objets des tests de dépréciation :

- FS(Comprime+Gellule)
- FS (EFFERVESCENT)
- FS (CEPHALO)
- SUPPOSITOIRES
- PENICILLINES
- SOLUT^o(sirop+amp S.U.E)
- UNITE DE SOLUTE MASSIF 1
- UBS AMPOULES INJECTABLES
- UBS SERINGUES GELS
- UBS SERINGUES LIQUIDES
- UBS COLLYRES
- UBS SOLUTES INJECTABLES
- UBS Biotech
- CONDITIONNEMENT
- AIN SEBAA

2.3.5. Contrats de location

En application de la norme IFRS16, un droit d'utilisation est reconnu à l'actif en contrepartie d'une dette locative au passif. L'analyse des durées, notamment pour les constructions prend en compte la durée contractuelle minimale à laquelle s'ajoutent les périodes résiliables et les renouvellements possibles, dès lors que le Groupe est raisonnablement certain de les exercer.

Ce retraitement inclue les deux catégories de contrats IFRS 16, à savoir, les contrats de location simple éligibles et les contrats de location financement (crédit-bail).

2.3.6. Stock

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré ou selon la méthode FIFO « premier entré, premier sorti » selon la nature des stocks.

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les comptes des stocks consolidés sont impactés par les éliminations des marges sur stocks des cessions intragroupes.

2.3.7. Créances et dettes

Les créances clients font parties des actifs courants.

Les dettes fournisseurs font parties des passifs courants.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont soumises au modèle de dépréciation conformément à IFRS 9 menant à constater sur les comptes consolidés une dotation complémentaire ou reprise en ajustement de l'impact enregistré en social.

La méthode ECL retenue consiste à déterminer pour chaque exercice un taux de perte attendue obtenue par rapport au CA HT en fonction de l'ancienneté de la créance échue non encore encaissée. Ainsi, en se basant l'historique des dix dernières années un taux moyen ECL est adopté pour le calcul de l'impact.

Détail de l'impact IFRS 9 de l'exercice 2022

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dép./rep. des comptes clients ratt.	100	-117	-	2	-	-	-	-	-	15
TOTAL	100	-117	-	2	-	-	-	-	-	15

2.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les comptes consolidés sont impactés des impôts différés sur les déficits fiscaux transitant par le compte de résultat.

Il est à signaler que les comptes consolidés à fin décembre 2022 ont été impactés par l'application anticipée du taux d'IS au Maroc pour passer à 35% chez l'entité consolidante Sothema et 20% pour les autres filiales de droit marocain.

Conformément à IAS 12 ces impacts ont été constaté sur les retraitements au compte de résultat consolidé de l'exercice.

2.3.9. Engagements de retraite et prestations assimilées

Description

Dans le cadre de l'évaluation de ses engagements sociaux, SOTHEMA a soumissionné un cabinet indépendant pour l'évaluation actuarielle et la comptabilisation, conformément à la norme IAS 19 révisée, des engagements sociaux relatifs aux avantages du personnel accordés au personnel actif et retraité à fin décembre 2022.

Cette mission a pour objectifs :

- L'évaluation et la comptabilisation selon la norme IAS 19 des engagements sociaux pris par SOTHEMA envers son personnel ;
- L'analyse de la sensibilité de ces engagements par rapport aux principaux paramètres.

Seul l'avantage social « couverture médicale des retraités » a été identifié par SOTHEMA comme avantage social devant faire l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation sous IAS 19.

Le périmètre des engagements sociaux de Sothema couvre alors :

- Engagement lié à la couverture médicale des retraités actuels
- Engagement lié à la couverture médicale des actifs futurs retraités

Les engagements sociaux de SOTHEMA évalués au 31.12.2022 s'élèvent à 25.008 KMAD VS 26.325 KMAD au 31.12.2021, soit une baisse de 5% de la provision dû aux changements des hypothèses actuarielles et financières, en particulier l'écart actuariel.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 60 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

Hypothèses retenues

SOTHEMA accorde à ses employés actifs et retraités une couverture médicale à hauteur des plafonds convenus sur les conditions contractuelles dépendamment du type de prestation médicale. Les conjoints et les enfants de moins de 21 ans bénéficient également de cette couverture médicale.

Les types des prestations couvertes sont essentiellement les consultations, les visites médicales, les actes médicaux courants, les hospitalisations et interventions chirurgicales. Le personnel bénéficie également de soins dentaires, optiques et de maternité.

Les prestations sont cependant plafonnées à un montant de 130 000 MAD.

Détail de l'impact IAS 19 à fin décembre 2022

Provision 31/12/2021	26 325 124	Provision 31/12/2021	26 325 124
Charge d'intérêts	823 976	Dotation de l'exercice	2 315 655
Coût des services	1 491	Prestations payées	- 108 116
Prestations Payées	- 108 116	Autres éléments du Résultat Global	3 524 497
Ecart actuariels (perte)	3 524 497	Provision 31/12/2022	25 008 166
Provision 31/12/2022	25 008 166		

2.3.10. Opérations en devises et conversion des comptes des sociétés étrangères

Conformément à IAS 21, les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

En application de la norme IAS 21, l'effet des variations des cours des monnaies étrangères, chaque filiale du Groupe établit ses comptes dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle de la société mère est le MAD, pour les filiales est la devise du pays de présence (MAD, FCFA, EUR). Néanmoins, la devise de présentations des états financiers consolidés est le MAD, qui est également la monnaie de reporting du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères, c'est-à-dire des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des entités (MAD), sont initialement converties au taux de change en vigueur à la date de ces transactions :

----->Les valeurs immobilisées et les stocks acquis en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur aux dates d'acquisition. L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti aux cours de change en vigueur à la date du bilan ou aux cours de couverture lorsque des opérations de couverture ont été réalisées sur le marché. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat ; toutefois, les différences de change qui résultent de la conversion des avances faisant partie intégrante de l'investissement net dans les filiales consolidées sont portées directement au poste Ecart de conversion dans les capitaux propres.

Conversion des comptes des filiales étrangères :

La conversion en dirhams de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base d'un cours moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Table des taux à fin décembre 2022 utilisée pour la consolidation

SAISIE DES TAUX PAR DEVISE	TC	TMN	TMN-1	TO
EUR Euro	0.089612159	0.093608593	0.093631	0.094851
MAD Dirham Marocain	1	1	1	1
XOF Francs CFA BCEAO	58.7817227	61.40321152	61.417698	62.218015

2.3.11. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement publiques reçues par le Groupe sont reclassées en produits différés conformément au retraitement recommandé par IAS 20.

2.3.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est retraité suivant la norme IFRS 15 en ce qui concerne les échantillons et les escomptes accordés qui viennent en diminution du chiffre d'affaires consolidé.

2.3.13. Résultat par action

Conformément à IAS 33, le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

	DÉC-2022	DÉC-2021
Part du groupe	266 616	278 849
Intérêts minoritaires	-518	3 903
Nombre d'actions	7 200 000	7 200 000
Résultat par action	37,0	38,7
Résultat dilué par action	37,0	38,7

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE

3.1. Faits marquants de la période

- Avec beaucoup de résilience Sothema clôture une année 2022 avec une forte performance opérationnelle, malgré l'inflation des intrants et la disruption des réseaux logistiques mondiaux qui ont eu un effet multiplicateur sur ses coûts.
- Durant l'exercice 2022, Sothema a fait deux annonces majeures. La première est l'acquisition de 40% du capital de Prodimedica qui donnera naissance à un acteur pionnier du très prometteur marché des dispositifs médicaux. La deuxième est sa prise de participation dans le capital de Ziwig, une startup européenne de premier plan ayant un pipeline riche en dispositifs révolutionnaires pour le diagnostic des pathologies lourdes et la médecine de précision.
- Sothema a réexprimé son engagement sociétal en s'inscrivant dans les projets de souveraineté sanitaire prônés par le Maroc. Dans son pipeline figurent des projets industriels, à moyen et long terme, visant à remplacer l'importation d'un portefeuille de traitements et de dispositifs médicaux par leur production locale.
- Sothema a poursuivi l'enrichissement de son portefeuille de produits diversifié et à forte valeur, couvrant des aires thérapeutiques essentielles comme l'oncologie et le diabète avec un accent mis sur l'amélioration du Time To Market.

3.2. Caractère saisonnier ou cyclique de l'activité

N/A

3.3. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1. Ecart d'acquisition

EN KMAD	Ouverture	Entrées de périmètre	Sortie périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	34 662	-	-	0	-	-	-	34 662
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-	-	-	0	0	-	-	-
Total Valeur nette	34 662	-	-	0	-	-	-	34 662

Les GW par entité

EN KMAD	AXESS PHARMA	AZERY-SA	LIDEN PHARMA	TABID	Total
Ecart d'acquisition	23 339	7399	1384	2540	34 662

Les impairment tests effectués annuellement sur les GW sont qualitatifs, considérant la particularité des entreprises opérant dans la pharmaceutique et dont la phase préliminaire pour exercer requière des années pour obtenir l'autorisation du ministère en tant que laboratoire pharmaceutique, compte tenu également des années pour constituer et soumettre les dossiers techniques pour les autorisations de mise sur le marché des produits pharmaceutiques objets de fabrication et destinés à être vendus au Maroc ou à l'export.

Le groupe ne constate aucun indice de perte de valeur s'agissant des GW comptabilisés relatifs aux entités dessus. La valeur recouvrable des GW est largement supérieure à la valeur au bilan consolidé. Ceci s'explique :

- Les facteurs économique et perspectives attendus de l'entité
- Facteurs macroéconomiques créant une conjoncture favorable
- Facteurs de développement des entités

Pour l'entité Axess Pharma, il est à noter que la filiale vient d'obtenir son autorisation d'exercice en tant que laboratoire pharmaceutique en avril 2021.

Pour Azerys-SA, la filiale est toujours en phases préliminaires d'investissement et d'obtention des autorisation de mise sur le marché pour l'extension de ses activités, à noter que la filiale à enregistré son premier chiffre d'affaires exporté aux Etats-Unis courant 2021.

L'entité Tabid détient un terrain réévalué avec un écart de réévaluation de +19 MMAD, ce terrain est un investissement de capitalisation pour le groupe dans l'objectif de réaliser des plus-values à long terme.

4.2. Immobilisations incorporelles

EN KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Immobilisations en recherche & développement	261	2086	-	-	-	-	-	-	2347
Brevets, marques et valeurs similaires	45 394	-	-	-	41	-	478	-	45 913
Fonds commercial	3 500	-	-	-	-	-	-	-	3 500
Immobilisations incorporelles en cours	7 786	1 423	-	-	-	-	1 318	-	7 891
Total Immobilisations incorporelles	56 941	3 509	-	-	41	-	840	-	59 651

EN KMAD	Ouverture	Variation	Diminution /Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Amt immo. en Recherche et Développement	-261	-	-	-418	-	-	-	-	-679
Amt Brevets, marques et valeurs similaires	-29 464	-	-	-4 568	1	-	-	-	-34 033
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	-29 725	-	-	-4 986	1	-	-	-	-34 712
Total Valeur nette	27 216	3 509	-	-4 986	40	-	840	-	24 939

4.3. Immobilisations corporelles

EN KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Terrains	211 804	-	-	-	5 721	-	-	-	67 982	285 507
Constructions	483 963	7 817	-	-	1 727	-	-	1 012	-	494 520
Installations tech, matériel & outillage	469 362	19 798	-	-	34	-	-	85	-3 481	485 797
Immobilisations corporelles en cours	52 204	34 915	-2 025	-	133	-	-	5 471	-	90 698
Avances et acomptes s/ immo. corp.	6 436	-	-	-	-	-	-	-5 837	-	599
Autres immobilisations corporelles	72 267	5 120	-4 053	-	607	-	-	109	-	74 050
Total Immobilisations corporelles	1 296 035	67 651	-6 078	-	8 222	-	-	840	64 501	1 431 171

EN KMAD	Ouverture	Variation	Diminution /Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Amt des constructions	-234 689	-	5 046	-23 686	-777	-	-	-	-	-254 106
Amt des inst tech, mat et outillage	-264 998	-	468	-23 849	-15	-	-	-	3 481	-284 913
Amt des autres immobilisations corporelles	-48 653	-	4 050	-7 043	-355	-	-	-	-81	-52 082
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	-548 340	-	9 564	-54 578	-1146	-	-	-	3 400	-591 101
Total Valeur Nette	747 695	67 651	3 485	-54 578	7 076	-	-	840	67 901	840 069

Droits d'utilisation des contrats de locations IFRS 16

EN KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Constructions	7 230	-	-	-	49	-	-	-	-	7 280
Installations tech, matériel & outillage	5 090	-	-	-	-	-	-	-	-	5 090
Autres immobilisations corporelles	14 003	1 564	-4 049	-	-	-	-	-	-	11 518
Total Immobilisations corporelles	26 323	1 564	-4 049	-	49	-	-	-	-	23 888
Amt des constructions	-2 038	-	-	-847	-21	-	-	-	-	-2 906
Amt des inst tech, mat et outillage	-2 514	-	-	-838	-	-	-	-	-	-3 352
Amt des autres immobilisations corporelles	-6 905	-	4 049	-2 430	-	-	-	-	81	-5 367
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	-11 457	-	4 049	-4 115	-21	-	-	-	81	-11 625
Total Valeur Nette	14 867	1 564	-	-4 115	28	-	-	-	81	12 263

4.4. Stocks

EN KMAD	Ouverture	Variation	Diminution	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Liaison neutral. profits IG s/ stocks	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mat. premières, mat. et fournitures consommables	219 536	20 709	-	-	380	-	-	-	-	240 624
Biens et services en cours	33 177	19 709	-	-	-	-	-	-	-	52 886
Produits intermédiaires	-	510	-	-	-	-	-	-	-	510
Marchandises	188 473	68 067	-	-	91	-	-	-	-	256 631
Produits finis	163 690	14 074	-	-	507	-	-	-	-	178 271
Total Stocks en cours	604 875	123 068	-	-	978	-	-	-	-	728 922

EN KMAD	Ouverture	Variation	Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dépréciations des Mat. et four.	-11 049	-	11 056	-9 406	-31	-	-	-	-	-9 430
Provisions pour dépréciation des produits en cours	-144	-	144	-482	-	-	-	-	-	-482
Prov. pour dép. des pdts intermediaires et pdts finis	-6 052	-	6 053	-5 443	-5	-	-	-	-	-5 447
Provisions pour dépréciation des Marchandises	-9 502	-	9 502	-8 544	-0	-	-	-	-	-8 544
Total Immobilisations corporelles	-26 747	-	26 755	-23 875	-37	-	-	-	-	-23 904
Total Valeur Nette	578 129	123 068	26 755	-23 875	942	-	-	-	-	705 018

4.5. Créances et autres

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Dividendes à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	570 380	126 776	-	-	1295	-	-	-	-	698 451
Comptes de personnel à moins d'un an	1 458	-253	-	-	0	-	-	-	-	1 206
Créances fiscales - hors IS	55 497	17 671	-	-	7	-	-	-	-	73 175
Comptes d'associés débiteurs	78	-0	-	-	5	-	-	-	-	82
Actionnaires : capital appelé non versé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs à - 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers à - 1 an	8 529	1 092	-	-	-	-	-	-	-	9 621
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus et non échus	189	122	-	-	-	-	-	-	-	311
Frais avances et acompte versés	13 963	-5 200	-	-	115	-	-	-	-	8 878
Total [Clients et Autres Créances]	650 093	140 208	-	-	1 421	-	-	-	-	791 722

Provisions pour dépréciation des créances :

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dép. des cptes clients ratt.	-20 830	-117	-	-886	-2	-	-	-	-	-21 835
Total [Provisions pour dép. des créances]	-20 830	-117	-	-886	-2	-	-	-	-	-21 835

4.6. Valeurs mobilières de placement

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Titres et valeurs de placements	-	6 000	-	-	-	-	-	-	-	6 000
Provisions pour dép. des titres et valeurs de placements	-	-	-	-1386	-	-	-	-	-	-1386
Total [Valeurs mobilières de placement]	-	6000	-	-1386	-	-	-	-	-	4614

4.7. Disponibilités

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Banques et établissements de crédit	88 109	-11 939	-	-	20	-	-	-	-	76 190
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chèques et valeurs à encaisser	-	2358	-	-	-	-	-	-	-	2358
Caisses	51	63	-	-	-	-	-	-	-	114
Total [Disponibilités]	88160	-9518	-	-	20	-	-	-	-	78 662

4.8 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Situation à consulter sur la page 5. .

4.9. Employee benefits

EN KMAD	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Variation	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Prov. pour pensions de retraite et oblig. similaires	26 325	2 315	-	-108	-	-	-	-3 524	25 008
Total [Engagement envers le personnel]	26 325	2 315	-	-108	-	-	-	-3 524	25 008

4.10. Provisions pour risques et charges

EN KMAD	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Autres provisions pour charges	10 459	-6 046	-670	-	43	-	-	-	3 785
Total [Provisions]	10 459	-6 046	-670	-	43	-	-	-	3 785

4.11. Emprunts et Dettes financières LT

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Remboursement /Var.	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	45 081	40 666	-3 126	2 709	206	-	-	85 535
Avances de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	8 526	214	-1 639	-214	29	-	-	6 916
Total [Emprunts et dettes financières LT]	66 270	40 880	-4 765	-10 210	277	-	-	92 452
Dont Crédit-bail	14 960	1 564	-3 871	-	29	-	-	12 682

4.12. Impôts différés

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Diminution	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - passif	79 437	-	7 337	-	19 045	1 803	-	-	107 900
Impôts différés à imputer	-0	-	-0	-	-	0	-	-	0
Total [Impôts différés]	79 437	-	7 337	-	19 045	1 803	-	-	107 900

Détails de la variation des impôts différés par nature :

EN KMAD	Ouverture	Incidence	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	2 695	1 234	178	-	-178	3 929
Impôts différés - passif	79 437	7 337	1 803	-	19 323	107 900
Solde net d'impôt différé	-76 742	-6 102	-1 625	-	-19 501	-103 971

Ventilation de l'impôt différé par nature

Olia01 - Données de liasse	875	192	60	-	-	1 127
1ret35 - Retraitement des engagements de retraite	-	-	-	-	-	-
1ret45 - Retraitement du crédit-bail locataire	116	-	1	-	-	117
1ret75 - Réévaluation immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-	-
1ret95 - Autres retraitements ifrs	-	-	-	-	-	-
2imp15 - Id / différences temporaires	865	-	20	-	-0	885
2imp20 - Id / autres retraitements.	-	-5 699	-	-	-	-5 699
2imp215 - Id / annulation provisions réglementées	-0	-	-	-	-0	-0
2imp225 - Id / annulation frais d'établissement	1 952	-640	-0	-	0	1 311
2imp230 - Id / annul. des écarts de conv. & prov. de change	-0	0	-	-	-0	-0
2imp235 - Id / retraitement des engagements de retraite	8 160	1 684	-	-	-1 092	8 752
2imp245 - Id / retraitement du crédit-bail locataire	-30	75	-0	-	8	54
2imp30 - Id / élimination des résultats internes	321	1 755	-	-	-0	2 076
2imp35 - Id sur écart d'évaluation 100%	-47 695	-3 591	-1 709	-	-18 417	-71 412
2imp40 - Activation de reports déficitaires	2 575	249	0	-	-0	-
2imp60 - Id/ autres retraitements ifrs	-43 880	-128	2	-	0	-44 006
Total impôt différé par nature	-76 742	-6 102	-1 625	-	-19 501	103 971
Incidence au compte de résultat						-6 196
Incidence réserves						-20 535

4.13. Emprunts et concours bancaires

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Banques (solde créditeurs)	2 705	-	8 632	-	-	-	-	11 337
Intérêts courus et non échus à payer	81	-	228	-	-	-	-	309
Emprunts auprès établis. de crédit - part <1 an	43 729	40 898	-35 423	-2 709	268	-	-	46 763
Crédits de trésorerie	102 257	-	23 301	-	-	-	-	125 558
Intérêts courus sur emprunts	28	-	-10	-	1	-	-	19
Crédits d'escompte	62 940	-	12 551	-	-	-	-	75 491
Total [Emprunts et concours bancaires]	211 741	40 898	9 279	-2 709	269	-	-	259 478

4.14. Fournisseurs et autres

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Dettes fournisseurs	316 325	-	77 439	-1 643	-	207	-	392 327
Dettes /acquisit d'immob	5 062	-	-507	-	-	-	-	4 555
Rémunération de personnel	29 779	-	4 483	-	-	37	-	34 300
Dettes fiscales	10 729	-	-1 538	-	11 223	65	-	20 479
Comptes courants des associés créditeurs	1 154	-	41 450	-41 275	-	4	-	1 333
Associés dividendes à payer	-	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	41 600	-	-82 871	41 275	-	11	-	16
Divers créanciers	36 116	-	7 107	-	-	32	-	43 256
Organismes sociaux	24 024	-	2 765	-	-	16	-	26 805
Total [Fournisseurs et autres]	464 789	-	49 157	-1 643	11 223	398	-	523 924

4.15. Dettes d'impôt

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Dettes liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat, impôts sur Résultats	20 940	-	-10 811	-	120	-	-	10 250
Total [Dettes d'impôt]	20 940	-	-10 811	-	120	-	-	10 250

4.16. Autres passifs courants

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Ajustement IG clients / fournisseurs courants	276	-	-2 351	-	2 161	-	-	86
Ecart de conversion passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	7 835	-	4 837	-	1	-	-	12 674
Subventions d'investissement reçues à + 1 an	-0	-	-	-	-0	-	-	-0
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	215	-	-143	-	5	-	-	78
Total [Autres passifs courants]	8 326	-	2 343	-	2 168	-	-	12 838

5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffres d'affaires

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Ventes de biens produits	1 082 178	1 039 211
Ventes de services produits	49 775	99 614
Ventes de Marchandises au Maroc	914 752	707 841
Ventes de Marchandises Export	391	6
Ventes de biens produits Export	178 974	150 330
Ventes de services produits Export	75 764	58 876
Total [Chiffre d'affaires]	2 301 834	2 055 878

5.2 Achats consommés et variation des stocks achats

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Achats de matières premières	-405 917	-352 828
Variation des stocks de matières et fournitures	20 693	27 899
Variation de stocks de marchandises	68 067	-18 798
Achats non stockés de matières et fournitures	-49 600	-44 633
Achats de marchandises	-676 967	-464 420
Achats d'emballages	-3 389	-2 213
Achats de services	-1 676	-769
Achats de matières et fournitures des ex. antérieurs	-9	-
Achats de matières et fournitures consommables	-173 246	-161 738
Total [Achats consommés et variation des stocks]	-1 222 044	-1 017 499

5.3 Charges externes

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Redevances de crédit bail	-	-
Locations et charges locatives	319	-335
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-76 049	-76 633
Entretien et réparations	-15 372	-13 214
Primes d'assurances	-3 885	-3 415
Rémunérations du personnel ext. à l'entreprise	-27 234	-26 832
Redevances pour brevets, marques et valeurs similaires	-6 874	-4 792
Etudes, recherches et documentation	-7 775	-5 086
Transports	-19 588	-18 174
Déplacements, missions et réceptions	-86 990	-59 923
Publicité, publications et relations publiques	-52 088	-45 887
Frais postaux et frais de télécommunications	-2 673	-2 372
Cotisations et dons	-2 666	-1 329
Services bancaires	-2 479	-2 709
Autres charges externes des exercices antérieurs	-	-
Autres charges d'exploitation	-3 354	-2 626
Total [Charges externes]	-306 709	-263 327

5.4. Charges de personnel

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Rémunération du personnel	-244 054	-226 221
Charges sociales	-62 994	-58 572
Charges sociales diverses	-4 716	-5 813
Dot./Prov. engagements de retraite	-2 266	-1 676
Rep./Prov. engagements de retraite	670	-
Total [Charges de personnel]	-313 360	-292 283

5.5. Dotations aux amortissements

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
DEA des immobilisations incorporelles	-2 607	-1 064
DEA des immobilisations corporelles	-13 111	-12 219
DEP pour dépréciation des immobilisations	-41 465	-41 344
Total [Dotations aux Amortissements]	-57 183	-54 627

5.6 Dotations aux dépréciations et provisions

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
DEP pour risques et charges	-18	-570
DEP pour dépréciation de l'actif circulant	-27 930	-32 223
Total [Dotations aux Dépréciation et Provisions]	-27 948	-32 793

5.7 Variations de stock des produits finis

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Variations de stocks des produits	34 293	-4590
Total [Variation des stocks]	34 293	-4590

5.8 Autres produits et charges d'exploitation

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Ajust Prod. et charges intra-gpe exploit	859	642
DEA de l'immobilisation en non valeurs	-2 380	-2 501
Immo. produite	2 085	-
Subventions d'exploitation reçues de l'exercice	11	-
Rep./subv. d'investissement de l'exercice	5 387	870
Rep./prov. pour risques et charges	19	-
Rep./prov. pour dépréciation de l'AC	30 474	32 986
Pertes/créances irrécouvrables	-1	-21
Total [Autres produits et charges d'exploitation]	36 453	31 976

5.9. Autres produits et charges opérationnels

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Charges exceptionnelles diverses	-28 138	-13 231
VNA des immobilisations corp. cédées	-4	-2
Autres produits exceptionnels	13	60
Produits de cession des immobilisations corp.	3	34
Rep./amt. et prov. des immo. Corp.	5 514	5 043
Transfert de charges d'exploit. créateur	7 386	725
Total [Autres produits et charges opérationnels]	-15 506	-7 371

5.10 Coût de l'endettement financier net

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Intérêts des emprunts et dettes	-10 025	-9 105
Autres charges financières sur équiv. de trésorerie	-	-37
Coût de l'endettement financier net	-10 025	-9 142
Intérêts et produits assimilés	148	172
Revenus des TVP	308	241
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	456	413
Total [Coût de l'endettement financier net]	-9 569	-8 729

5.11. Autres produits et charges financiers

En KMAD	Décembre 2021	Décembre 2020
Pertes de changes propres à l'exercice	-18 600	-6 138
Escomptes accordés	-3	-
Ajust Prod et charges intra-gpe financ.	4	-7
VNA des immobilisations fin. cédées	3 826	-
Dot. aux prov. pour risques et charges fin.	-	-670
Gains de change propre à l'ex.	22 583	8 996
Rep./prov. pour risques et charges fin.	-	609
Transfert de charges financières	37	-
Dot. aux prov. pour dépréciation des TVP	-1 386	-
Total [Autres produits et charges financiers]	6 461	2 790

6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

6.1. Chiffre d'affaires par zone géographique (HG)

En KMAD	DÉC 2022	EUROPE	AMÉRIQUE	ASIE	AFRIQUE	OCÉANIE	MOY ORIENT
Ventes de biens produits	1 082 178			-	1 082 178	-	
Ventes de services produits	49 775			-	49 775	-	
Ventes de Marchandises au Maroc	914 752			-	914 752	-	
Ventes de Marchandises Export	391	391		-		-	
Ventes de biens produits Export	178 974		17 022	-	138 732	-	23 220
Ventes de services produits Export	75 764	74 511		-	1 253	-	
Total [Chiffre d'affaires par zone]	2 301 834	74 902	17 022	-	2 186 690	-	23 220

Par entité

En KMAD	EUROPE	AMÉRIQUE	AFRIQUE	MIDDLE. EAST	TOTAL
AXESS			62 512		62 512
AZERYS-SA		17 022			17 022
LIDEN PHARMA	363		-		363
SOTHEMA	74 539		2 045 167	23 220	2 142 926
TABID			-		-
WAPH			79 011		79 011
TOTAL	74 902	17 022	2 186 690	23 220	2 301 834

6.2. Preuve d'impôt consolidée

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Résultat net comptable retraité IFRS - part du groupe	266 617	278 849
Résultats des sociétés mises en équivalence	-16	-123
Résultat - part des minoritaires	-518	3 903
Résultat net comptable retraité IFRS	267 151	275 069
Impôts sur les sociétés	-143 721	-132 931
Impôt différé	-6 066	457
Total charge fiscale retraitée IFRS	-149 787	-132 475
Résultat comptable retraité IFRS avant impôts	416 938	407 544
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/ Résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	35,93%	32,51%
Impôt sur réintégrations	-	-
Impôt sur déductions	-	-
Impôt sur déficit fiscal	221	1 221
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	-	-
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs	-	-
Charge fiscale recalculée	-149 566	-131 254
Taux à contrôler par rapport à 31%	35,87%	32,21%

6.3 Ventilation impôt exigible/impôt différé

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Impôt différé	-6 066	457
Impôt exigible	-143 721	-132 931
Total [Ventilation de l'impôt sur les bénéfices]	-149 787	-132 475

6.4 Créances par échéance

En KMAD	CLÔTURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
A24860 Dépôts et cautionnements	994	-	872	-	122	-
A34110 Frais avances et acompte versés	8 878	8 878	-	-	-	-
A34200 Clients et comptes rattachés	698 451	698 451	-	-	-	-
A34300 Comptes de personnel à moins d'un an	1 206	1 206	-	-	-	-
A34510 Créances fiscales - hors IS	73 175	73 175	-	-	-	-
A34600 Comptes d'associés débiteurs	82	82	-	-	-	-
A34610 Comptes courants groupe - part à plus d'un an	17 368	-	1	-	-	17 367
A34800 Autres créanciers à - 1 an	9 621	9 621	-	-	-	-
A34930 Intérêts courus et non echus	311	311	-	-	-	-
Total [Créances par échéance]	810 084	791 722	873	-	122	17 367

6.5 Dettes par échéance

En KMAD	CLÔTURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
P14810 Emprunts auprès des établissements de crédit	85 535	-	64 987	8 539	7 490	4 519
P14830 Emprunts auprès établiss. de crédit - part < 1 an	46 763	46 763	-	-	-	-
P14880 Autres emprunts et dettes assimilées	6 916	-	-	-	-	6 916
P16880 Intérêts courus sur emprunts	19	19	-	-	-	-
P44100 Dettes fournisseurs	392 327	392 327	-	-	-	-
P44210 Clients avances et acomptes à + 1 an	2 027	-	2 027	-	-	-
P44300 Rémunération de personnel	34 300	34 300	-	-	-	-
P44400 Organismes sociaux	26 805	26 805	-	-	-	-
P44520 Dettes fiscales	20 479	9 256	11 223	-	-	-
P44530 Etat, impôts sur Résultats	10 250	10 250	-	-	-	-
P44620 Comptes courants groupe - part à plus d'un an	-	-	-	-	-	-
P44630 Comptes courants des associés créditeurs	1 333	1 333	-	-	-	-
P44650 Associés dividendes à payer	4 555	4 555	-	-	-	-
P44810 Dettes /acquisit d'immob	43 256	43 256	-	-	-	-
P44880 Divers créanciers	309	309	-	-	-	-
P44930 Intérêts courus et non echus à payer	78	78	-	-	-	-
P46880 Intérêts courus et non echus à payer sur dettes	775	775	-	-	-	-
P55200 Crédits d'escompte	75 491	75 491	-	-	-	-
P55300 Crédits de trésorerie	125 558	125 558	-	-	-	-
P55400 Banques (solde créditeurs)	11 337	11 337	-	-	-	-
Total [Dettes par échéance]	888 115	782 413	78 237	8 539	7 490	11 435

6.6 Réserves de conversion par devise

En KMAD	RÉSERVES DE CONVERSION GROUPE
Total Devises zone Euro	-62
Dirham marocain	-
Francs CFA BCEAO	3039
Total Unités devises zone Non Euro	3039
Total [Réserves de conversion par devise]	2977

6.7 Parties liées

En KMAD	Achats/charge	Ventes/produit	Dette	C/C
West Afric Pharma	45 936		40 851	
ASD				17 367
Leiden Pharma	171	716		3 571
Axess Pharma	27 112		33 610	72 576
Azerys-SA	490			12 643
Tabid		3		3
Total [Parties liées]	37 785	711	59 051	80 871

6.8 Engagements hors bilan

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Avals, cautions et garanties données	16 756	16 756
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Total engagements donnés	16 756	16 756

En KMAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Avals, cautions et garanties reçues	5 600	5 600
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total engagements reçus	5 600	5 600

6.9 Effectif moyen

En Nombre	Décembre 2022	Décembre 2021
Effectif du groupe (hors personnel extérieur)	1161	1041
Total [Effectif]	1161	1041

6.10 Scope de consolidation

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma		Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Leiden Pharma	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
Prodimedica	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
Azerys-SA	Traitement des plantes	51	Intégration Globale
TABID	SCI	95	Intégration Globale

6.11. La politique de gestion des risques financiers

Gestion du risque crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière en cas de non-respect par les tiers d'honorer les engagements. Le Groupe SOTHEMA est exposé à ce risque via les créances clients. Pour réduire ce risque, le Groupe a mis en place un processus de contrôle interne organisé par un comité de recouvrement permettant d'évaluer périodiquement et limiter les risques de contrepartie avec un suivi régulier de l'ensemble du portefeuille clients.

Gestion du risque de liquidité

Dans le cadre de ses opérations courantes, Le Groupe SOTHEMA dispose d'une ligne de crédit lui permettant d'assurer la continuité de ses activités. Le Groupe dispose également d'option d'extension de ces facilités avec des conditions satisfaisantes.

Le Groupe a mis en place une stratégie de couverture de change lui permettant de maîtriser l'évolution de son résultat financier. En souscrivant à des produits dérivés, Sothema fait face aux évolutions de la devise dans le cadre de ses approvisionnements en matière première et ses encaissements des ventes à l'international.

Gestion du risque marché

Le Groupe SOTHEMA est exposé au risque des matières premières qui dépend en grande partie des importations des composants. Ce risque est accentué avec l'épidémie courant 2020 augmentant le risque de rupture de stock. Pour faire face, Sothema dispose d'un stock de sécurité et des sources alternatives pour éviter toute pénurie et dépendance.

6.12. Information sectorielle & agrégats financiers

Chiffre d'affaires par nature de revenu

En KMAD	Décembre 2021
Ventes production	1 082 178
Ventes en l'état	914 752
Façonnage local	49 775
Ventes et Façonnage à l'export	255 129
TOTAL	2 301 834

Evolution des agrégats financiers

Agrégat financier (Consolidé)				Evolution	
En KMAD	Déc-22	Déc-21	Evolution %	Déc-22	Déc-21
Chiffre d'affaires	2302	2056	+ 12%		
EBITDA	498	482	+3,3%		
Résultat d'Exploitation	450	428	+4,9%		
Résultat Net (Part du Groupe)	267	279	-4,4%		
Capitaux Propres Consolidés (Part du Groupe)	1434	1290	+11,2%		

Charges				Charges	
En KMAD	Déc-22	Déc-21	Evolution %	Déc-22	Déc-21
Chiffre d'affaires	307	261	+ 17,5%		
charges du personnel	312	291	+7,3%		

Endettement Net & Gearing				Charges	
En KMAD	Déc-22	Déc-21	Evolution %	Déc-22	Déc-21
Endettement Net	194	126	133%		
Gearing	20,5%	9,8%			

6.13. Evaluation à la juste valeur

Le groupe fait appel à des experts indépendants en ce qui concerne la réévaluation immobilières des terrains appartenant aux filiales.

Il est à signaler que le groupe a opté pour la règle de rotation des réévaluations à effectuer chaque trois ans pour la constatation des plus et moins-values observées.

La méthode d'évaluation est la comparaison directe des terrains avec le marché pour une estimation des justes valeurs.

A noter que le Groupe a effectué une mise à jour des réévaluations à la fin de l'exercice 2022 et qui a donné lieu aux impacts suivant:

Nature	Propriété	Valeur Bilan avant réévaluation	Réévaluation	Ecart de réévaluation
Terrain aménagé	TABID	125 200,00 MAD	20 884 500,00 MAD	20 759 300,00 MAD
Terrain aménagé	WAPH	28 025 110,00 FCFA	6 900 000 000,00 FCFA	6 871 974 890,00 FCFA
Terrain aménagé	SOTHEMA	175 000,00 MAD	20 896 200,00 MAD	20 721 200,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	5 000 000,00 MAD	34 431 150,00 MAD	29 431 150,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	4 544 400,00 MAD	21 099 000,00 MAD	16 554 600,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	38 000 000,00 MAD	61 076 070,00 MAD	23 076 070,00 MAD
Terrain aménagé	AXESS	2 617 922,00 MAD	6 440 000,00 MAD	3 822 078,00 MAD

6.14. Sociétés mises en équivalences (filiale ASD)

Sommaire de la situation de la filiale ASD mise en équivalence

Sociétés mises en équivalences	Secteur d'activité	Capital Social (KMAD)	Taux de participation	Prix d'acquisition (KMAD)	Date Clot.	Situation Nette (KMAD)	Résultat Net (KMAD)
A.S.D	Recherche & Développement	1 000	30	300	30/12/2022	-10 144	-32
PRODIMEDIC	Fabrication et Ditrib. Des dispositifs médicaux	10 000	40	7000	30/12/2022	8 141	-442

6.15. [Passifs éventuels]

Actuellement, SOTHEMA est en conflit commercial avec la société belge SMB à propos des droits de licence sur des produits pharmaceutiques. La résolution de cette affaire est en cours grâce à une procédure d'arbitrage. SOTHEMA soutient que ce différend est sans fondement et à ce stade il n'y aurait pas de conséquences financières majeures pour l'entreprise.

ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

EN K MAD	CAC 1				CAC 2				CAC 3				CAC 4				CAC 5				CAC 6					
	Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année			
	2022	2021	2020	2021	2020	2022	2021	2020	2021	2020	2022	2021	2020	2021	2020	2022	2021	2020	2021	2020	2022	2021	2020	2021	2020	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés																										
Emetteur	250	220	220	100%	100%	250	220	220	100%	100%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	46	46	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes																										
Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	250	220	220	100%	100%	250	220	220	1	100%	54	46	46	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	50%
Autres prestations rendues																										
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	250	220	220	100%	100%	250	220	220	100%	100%	54	46	46	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	50%	

	HT	TTC
Axess	40000	48000
Prodimedec	35000	42000

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2022

DATE	DÉSIGNATION	SUPPORT
22 février 2022	Communication financière : indicateurs financiers T4 2021	Medias24
22 mars 2022	Communiqué post conseil d'administration Sothema du 21 mars 2022	Medias24
15 avril 2022	Communication financière du Résultat Annuel 2021 & Avis de convocation à l'AGO du 18 mai 2022	Medias24
19 mai 2022	Communiqués post AGO du 18 mai 2022	Medias24
27 mai 2022	Communication financière : indicateurs financiers T1 2022	Medias24
22 août 2022	Communication financière : indicateurs financiers T2 2022	Medias24
25 août 2022	Communiqué de presse : Sothema annonce son projet de prise de participation dans le capital de Prodimedica	Medias24
7 septembre 2022	Avis de convocation de l'assemblée générale extraordinaire Sothema du 11 octobre 2022	Medias24
9 septembre 2022	Communiqué de presse : Sothema élargit son objet social après le rachat de 40% du capital de Prodimedica	Le Matin
27 septembre 2022	Rapport financier Semestriel S1 2022	Medias24
29 novembre 2022	Communication financière : indicateurs financiers T3 2022	Medias24
5 décembre 2022	Communiqué de presse : Sothema prend une participation dans le capital de Ziwig	Medias24



Sothema

Des énergies unies pour la vie

Création et rédaction :
Mohamed Qrayim

Conception graphique :
Mohammed Essadik

Crédit Photos :
Ayoub Hamdoussi

Tél : +212 5 22 43 70 40

Fax : +212 5 22 33 41 00

www.sothema.com



+0.87

